U d'/of OTTAWA
39003002895042

AVM 29 1969

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdecharl00alde

MÉMOIRES

DE

CHARLOTTE-AMÉLIE DE LA TRÉMOILLE

MÉMOIRES

DE

CHARLOTTE-AMÉLIE

DE LA TRÉMOILLE

Comteſſe d'Altenbourg

(1652-1719)

PUBLIÉS

pour la première fois & d'après le manuſcrit autographe conſervé dans les archives de Thouars

par

EDOUARD DE BARTHÉLEMY

GENÈVE

IMPRIMERIE JULES-GUILLAUME FICK

1876

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DL
193
.A6A3
1876

A

MONSIEUR LE DUC DE LA TRÉMOILLE

Voici la feconde fois, mon cher ami, que vous me mettez gracieufement à même de préfenter de curieux documents au public. Permettez-moi de vous en remercier en vous dédiant l'édition de ces mémoires de votre intelligente & énergique arrière-grand'tante.

Tout à vous.

E. DE BARTHÉLEMY.

Courmelois.

PRÉFACE.

NOUS avons trouvé dans les riches archives de M. le duc de la Trémoille un document assez intéressant, à notre avis, pour être présenté au public: ce sont les mémoires demeurés absolument inédits de Charlotte-Amélie de la Trémoille, femme du comte d'Altenbourg, bâtard de la maison d'Oldenbourg. Ces mémoires autographes forment un registre petit in-folio de 240 pages, d'une écriture assez grosse, ferme & ayant un caractère germanique prononcé. L'auteur a rédigé ces souvenirs dans l'intérêt de son fils, auquel ils sont dédiés, pour l'instruire sur ses devoirs & l'affermir plus solidement dans les convictions de la confession au sein de laquelle il était né. Le style est correct, sans aucune prétention, excepté quand la question religieuse est en

jeu : la comteſſe alors s'anime & laiſſe courir ſa plume avec une certaine vivacité, en montrant une conviction profonde & un ardent attachement à ſa foi. On ſent le ſouffle puiſſant qui y règne & qui lui donne un cachet particulièrement intéreſſant. Nous croyons que nous ne poſſédons pas encore de mémoires du genre de ceux de Madame d'Altenbourg, & nous y trouvons les détails les plus curieux ſur l'intérieur d'une grande famille proteſtante, ſur l'éducation des enfants, ſur mille faits intimes formant un tableau qui nous ſemble véritablement nouveau & original.

Charlotte-Amélie de la Trémoille naquit à Thouars le 5 janvier 1652 ; elle avait pour père Charles-Henry, prince de Tarente, qui devait tant l'affliger en abandonnant le proteſtantiſme, & pour mère Emilie, princeſſe de Heſſe-Caſſel, proteſtante intraitable au contraire, & dont le caractère paſſablement rude inſpira à ſa fille plus de crainte que d'affection. Nous n'inſiſterons pas ſur la jeuneſſe de Mademoiſelle de la Trémoille, puiſqu'elle la fait connaître avec les plus minutieux détails. Nous dirons ſeulement qu'elle eut deux frères & une ſœur: Charles-Belgique-Hollande, né en 1655, filleul des Etats-Généraux pendant que ſon père y était général en

chef de la cavalerie, duc de Thouars, & qui continua la lignée ſubſiſtante encore aujourd'hui; Frédéric-Guillaume, né en 1658, *prince de Talmont, abbé, puis lieutenant-général des armées du roi; Marie-Sylvie, princeſſe de Tarente, née le* 18 *juillet* 1662, *& morte ſans alliance le* 24 *août* 1692.

Madame de Thouars quitta la France après la converſion de ſon mari, pour l'empêcher de faire abjurer ſa fille ainée comme ſes autres enfants; elle la plaça en qualité de demoiſelle d'honneur auprès de la reine de Danemark. Mademoiſelle de la Trémoille était déjà d'un âge aſſez raiſonnable pour pouvoir voler de ſes propres ailes. Elle fut reçue avec une grande faveur par le roi & par la reine qui était ſa couſine germaine.[1] *Mais ſa préſence amena promptement des événements dans cette cour d'ordinaire parfaitement paiſible & ſurtout peu accoutumée aux romans.*

Le frère du roi, « fort joli, fort galant, dit Madame de Sévigné, eſt paſſionné pour la princeſſe de la Trémoille, & elle pourroit peut-être ſentir quelque diſpoſition à ne le haïr pas. » [1]

1. La mère de la princeſſe de la Trémoille était ſœur du père de la reine.

Mais en même temps la nouvelle arrivée inſpirait un ſentiment non moins violent à « un favori tout-puiſſant » que Madame de Sévigné appelle plaiſamment « le comte de Kingtſtogtimkllltel. » Il ſe nommait réellement Pierre Schumaker : fils d'un marchand de vin de Copenhague, il fit de fortes études de droit & rédigea, par ordre de Frédéric III, la Loi Royale, *baſe de la légiſlation danoiſe ; Chriſtian V le créa comte de Griffenfeld, le fit grand-chancelier du royaume, le décora de l'Eléphant & lui témoigna une confiance abſolue dont ce malheureux abuſa étrangement, car dès le printemps de* 1676, *il était arrêté & condamné à mort d'abord, puis à une priſon perpétuelle, ce qui débarraſſa Mademoiſelle de la Trémoille de ſes pourſuites ;*[1] *elle avait pour lui une profonde antipathie, quoiqu'il fût*

1. Convaincu d'intelligence coupable avec la cour de France, Griffenfeld fut arrêté le 21 mars 1676 & amené au palais : il y paſſa deux heures & fut conduit à la citadelle : Madame de Sévigné prétend, dans ſa lettre du 15 mai ſuivant, qu'il voulait renverſer le roi & ſe faire couronner à ſa place : il fut condamné à la dégradation, à avoir le poignet, puis le col coupé & les membres écartelés. Le roi commua ſa peine en une détention perpétuelle : en 1698 la liberté lui fut rendue, mais il mourut le 11 mai 1699, à ſoixante-quatre ans.

brave, bien fait, ſpirituel & « parfaitement honnête homme, » mais « il n'eſt pas gentilhomme & cette ſeule penſée la fait évanouir. » [1]

Le roi cependant, confident du comte & craignant les ſentiments de ſon frère, pouſſait vivement à ce mariage, tandis que la reine ſoutenait ſa couſine, ce qui amenait des ſcènes très-vives entre les deux royaux époux; le comte ne négligeait, ſe ſentant ſoutenu, aucune occaſion de vexer ou d'humilier ſon rival: « La princeſſe pleure, & écrit des lettres de quarante pages à ſa mère; » elle ne ſe ſentit même plus bientôt le courage de demeurer dans cette cour que ſa venue avait ſi étrangement transformée, & elle demanda à rentrer en France, ce que le roi auſſi bien que la reine refuſaient obſtinément, chacun eſpérant pour ſon protégé.

Les deux rivaux furent alors envoyés à la guerre de Suède, « ſe piquant l'un & l'autre de faire des actions romaneſques pour plaire à la princeſſe. » Le comte venait de refuſer la main de la princeſſe Louiſe-Charlotte de Holſtein-Auguſtenbourg &, en quittant Copenhague, il dit à celle qui lui inſpirait une ſi profonde paſſion: « Madame, je vois de quelle manière vous me

1. Lettre du 2 octobre 1675.

traitez, mais je ſuis aſſuré que vous ne ſauriez me refuſer votre eſtime. » *Quelques jours plus tard, Madame de Sévigné écrit encore :* « *La fille de Madame de Tarente eſt malade ; elle en reçoit pourtant des lettres, mais d'un ſtyle qui n'eſt point fait : ce ſont des* chère maman *& des tendreſſes d'enfant, quoiqu'elle ait vingt ans.* [1] *Tous ſes amants ſont à la guerre.* » *Cette abſence ne lui donnait cependant pas grand repos : Griffenfeld, en effet, ſe faiſait apporter à l'armée les paquets de la princeſſe, comme par mégarde,* « *pour avoir un prétexte, en les lui renvoyant, de l'aſſurer de ſa paſſion.* » [2] *Elle ne trouvait, même à diſtance, aucun encouragement auprès de ſa mère : celle-ci aimait, paraît-il, trop ſes chiens :* « *Il faudroit plus d'un cœur pour aimer tant de choſes à la fois & je ne crois pas qu'elle ait aſſez de loiſir pour aimer ſa fille.* » [3]

Le roman continuait cependant. La princeſſe avait dû accompagner la cour au ſiége de Wiſmar, ville du Mecklembourg, appartenant à la Suède, au commencement du mois de novembre

1. Lettre du 26 octobre 1671. La princeſſe avait bien 23 ans ſonnés.
2. Lettre du 30 octobre.
3. Lettre du 19 novembre.

1675 : « *Les deux amants y font des choſes romaneſques. Le favori a traité d'un mariage pour le prince & laiſſé le ſoin à la renommée d'apprendre cette nouvelle à la jolie princeſſe ; il fut même deux jours ſans la voir : cela n'eſt pas le procédé d'un ſot : je crois qu'il ſe trouvera à la fin qu'il eſt le fils de quelque roi des Viſigoths.* »[1]

La condamnation de Griffenfeld débarraſſa, comme nous l'avons dit, la princeſſe de ſes importunes pourſuites, mais il eſt probable que ſon intervention ne fut pas étrangère à la commutation de ſa peine. Il ſemble qu'elle ait pourſuivi alors le rêve d'épouſer le frère du roi, qui continuait à lui montrer une conſtance fort encourageante, mais Chriſtian ne voulut jamais y ſouſcrire. « *La viſion n'a pas duré longtemps, écrit Madame de Sévigné le 25 mai 1680 : il eſt échoué beaucoup d'autres mariages depuis.* » *C'eſt ſur ces entrefaites que la princeſſe rencontra le comte d'Altenbourg & elle raconte trop complaiſamment ce nouveau roman dans ſes mémoires pour que nous ayons à en parler ici.*

Antoine, comte d'Altenbourg, était fils d'Antoine-Gunther d'Oldenbourg, dernier repréſentant

1. Lettre du 22 décembre 1675. Wiſmar capitula ce même jour.

mâle de la ligne cadette de la maiſon de Holſtein-Oldenbourg, dont les ainés régnaient en Danemark & en Holſtein, & de ſa maîtreſſe, la baronne Eliſabeth von Ungnad, fille d'André von Ungnad & de Marguerite von Prag. [1] *Il naquit le* 9 *février* 1633 *& fut légitimé en* 1654 *par ſon père, qui lui aſſigna les domaines de Varel & de Kniphauſen dans le comté d'Oldenbourg: ſes qualités réelles lui valurent, la même année, de l'empereur, le titre de comte d'Aldenbourg ou Altenbourg, avec lequel il ſiégea à la diète de Ratiſbonne. Le roi de Danemark lui conféra en même temps le cordon de l'ordre de l'Eléphant, le créa comte danois le* 25 *mai* 1671, *lui donna en* 1676 *le gouvernement des comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, & la charge de conſeiller d'Etat ordinaire; il l'envoya enſuite comme l'un de ſes plénipotentiaires au congrès de Nimègue. Il acheva d'aſſurer ſa haute ſituation en épouſant, le* 27 *avril* 1655, *une comteſſe de Sayn-Wittgenſtein, qu'il perdit le* 15 *mars* 1665, *mais qui lui laiſſa cinq filles*

1. Le comte Antoine-Gunther s'était marié en 1635 avec Sophie-Catherine, fille du duc de Holſtein-Oldenbourg-Söenderbourg & n'ayant pas eu de fils de cette union, il ſe décida à légitimer Antoine.

dont la princeſſe de la Trémoille ne parle preſque nulle part. [1]

La nouvelle du mariage fit grand bruit à la cour de France & cauſa une vive contrariété à la ducheſſe de Thouars qui avait une profonde averſion contre les bâtards. « *A propos, écrit Madame de Sévigné, la princeſſe de la Trémoille épouſe un comte* d'Ochtenſilbourg, *qui eſt le plus riche & le plus honnête homme du monde : ſa naiſſance eſt un peu équivoque; ſa mère étoit de la main gauche; toute l'Allemagne ſoupire de l'outrage qu'on fait à l'écuſſon de la bonne Tarente : mais le roi lui parla ſi agréablement l'autre jour ſur cette affaire, & ſon neveu le roi de Danemark, & même l'amour lui font de ſi preſſantes ſollicitations qu'elle s'eſt rendue.* » [2] *Nous verrons, en effet, que la princeſſe de la Trémoille aimait ardemment ſon mari & il n'y a rien d'exagéré dans ce paſſage de Madame de*

1. Une ſeule ſurvécut, Antoinette-Auguſta, qui épouſa Ulric-Frédéric, comte Guldenlowe, d'où les comtes de Janeſtjold-Laüwig, actuellement éteints. Nous verrons le nom de la famille Guldenlowe paraître ſouvent dans ces mémoires.

2. Lettre du 3 mai 1680. A quelques jours de là la marquiſe mandait à ſa fille que le nom était Altenbourg : « Je pris plaiſir de l'écrire ridiculement comme un nom allemand. »

Sévigné : « Elle eſt tranſportée de joie ; elle eſt en Allemagne, ravie d'avoir quitté le Danemark, charmée de ſon époux, de ſes richeſſes. Elle s'eſt un peu précipitée de ſe marier devant les ſignatures de toute ſa famille : ſa mère eſt en colère. »[1]

Madame de Sévigné revient pluſieurs fois ſur l'irritation de ſa voiſine de campagne : « Elle me conta, écrit-elle le 21 juillet, les torts de ſa fille de n'avoir pas rempli ſon écuſſon d'une ſouveraineté : je me moquai fort d'elle & je la renvoyai en Allemagne pour tenir ce diſcours, & dans le bois des Rochers je lui fis avouer que ſa fille avoit fort bien fait. Le roi & la reine de Danemark vont voir ce comte d'Oldenbourg dans ſa comté, il défraye toute cette cour & ſa magnificence ſurpaſſe toute principauté. Je vois les lettres de cette comteſſe, que je trouve toutes pleines de paſſion pour ce mari, de raiſon, de généroſité, de dévotion & de juſtice. « Eh ! Madame, que pouvez-vous lui ſouhaiter « de plus, puiſqu'avec cela elle eſt riche & con« tente ? » Il ſemble que je ſois payée pour ſoutenir l'intérêt de cette fille. » [2]

Madame de Grignan, du reſte, ne prenait pas

1. Lettre du 7 juillet 1680.
2. Lettre du 21 juillet 1680.

moins vivement le parti de la comteſſe d'Altenbourg : elle en écrivait chaudement à la ducheſſe de Thouars : « Elle recevra très-bien vos compliments & le parti de ſa fille que vous prenez auſſi bien que moi. » [1] *Auſſi Madame de Sévigné lui mande-t-elle, le* 18 *août : « Je crois que la comteſſe du fond de l'Allemagne vous devra en Provence ſa réconciliation avec ſa mère. » Et le* 2 *octobre : « J'ai dit à la princeſſe de Tarente tout ce que la Providence & vous avez entrepris pour Madame ſa fille. Je crois qu'étant toutes deux contre elle, vous la confirmerez dans les bons ſentiments dont elle me paroit. Elle vouloit me demander de quoi vous vous mêliez de vouloir qu'elle aimât ſa fille. Je lui ai dit que c'eſt que vous ne pouvez ſouffrir qu'il y ait une fille au monde aſſez malheureuſe pour être privée de la tendreſſe d'une mère comme elle : ce diſcours a fort bien réuſſi. » Et dès le* 31 *juillet la marquiſe aſſurait que la princeſſe « s'accommode bien mieux de l'exil de ſa fille ; elle a un commerce aſſez bon avec elle. » Il y eut cependant encore des rechutes. « J'ai dû me ſervir de votre nom pour obliger la princeſſe à ne plus aſſaſſiner de reproches ſa pauvre fille, de* 300 *lieues loin. A force*

1. Lettre du 28 juillet 1680.

de lui parler du bonheur de cette perſonne, & de lui demander ce qu'elle vouloit donc : j'ai ſi bien fait qu'elle lui écrit des douceurs & des bontés & qu'elle les trouve même dans ſon cœur ; car la grandeur & les richeſſes ſont jointes au mérite perſonnel de ſon mari : je l'ai conſeillée de l'aller voir l'année qui vient, & enfin j'ai fait des merveilles. » [1]

Nous avons cru devoir recueillir tous ces extraits des lettres de Madame de Sévigné, comme particulièrement curieux à rapprocher des paſſages des mémoires où Madame d'Altenbourg parle de ſa mère. Malheureuſement la marquiſe était avec ſa fille quand mourut le comte d'Altenbourg & nous ne pouvons trouver aucun détail à ce ſujet dans ſa correſpondance.

Le bonheur des deux époux avait été complet, mais il fut court & la jeune veuve reſſentit un chagrin violent qu'elle exprime ſimplement & avec une profonde vérité. Elle demeurait groſſe & elle allait entrer dans une ſérie de luttes auxquelles, après la naiſſance de ſon fils, [2] *elle apporta toute ſon ardeur & ſa ténacité, uniquement préoccupée de lui aſſurer une fortune convenable.*

1. Lettre du 8 ſeptembre 1680.
2. Le 27 juillet 1681 : il reçut le nom d'Antoine.

Son mari avait eu, comme nous l'avons dit, cinq filles, dont une seule avait survécu.

Aussitôt après la mort du comte, les malheurs de sa veuve commencèrent, le roi ayant immédiatement mis la main sur Varel & Kniphausen ; ces poursuites continuèrent & devinrent plus vives après la naissance du jeune comte Antoine, auquel sont dédiés ces mémoires.

Le comte d'Altenbourg, malgré sa légitimation, n'avait pu devenir, comme héritier de son père, comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, en présence des nombreux agnats des lignes ainées de la maison de Holstein-Oldenbourg, possédant le droit de succession. A la mort du comte Antoine-Gunther, le 5 juin 1667, ces domaines échurent au duc de Holstein-Plœn, lequel les échangea avec le roi, agnat aîné de la famille ; Antoine eut seulement en partage les seigneuries secondaires de Kniphausen, Varel & Sahde ; à sa mort ses parents essayèrent de s'en saisir, & ils commencèrent en contestant à la veuve le droit de diriger les affaires de son fils.

Une lutte s'engagea donc au sujet de la tutelle, lutte dans laquelle Madame d'Altenbourg déploya une rare énergie & une incontestable intelligence; elle ne marchanda aucun effort, &

l'on verra qu'elle ne recula même pas devant des canons braqués contre elle. Elle triompha finalement & paſſa le reſte de ſa vie paiſiblement à Doorwehrt; elle mourut à Utrecht le 21 *janvier* 1732. *Ses mémoires ſe terminent le* 9 *décembre* 1719. *Son fils avait épouſé, en* 1704, *Anne, fille du baron de Kniphauſen : n'en ayant pas d'enfant, il divorça en* 1711 *& ſe remaria la même année avec Marie-Guillemette-Wilhelmine, fille du landgrave de Heſſe-Hombourg.* [1] *Il devint grand chambellan en Danemark, grand veneur du duché d'Oldenbourg, chevalier du Saint-Eſprit, & mourut le* 6 *août* 1738.

Nous avons copié textuellement, ou du moins en n'élaguant que quelques longueurs inutiles, la première partie des mémoires, c'eſt-à-dire celle

1. De ſon ſecond mariage naquirent deux filles: l'aînée mourut au berceau ; la ſeconde, Sophie-Charlotte, née le 5 août 1715, épouſa le 1er juillet 1733 Guillaume, comte Bentinck de Rhoon & de Pendrecht, préſident du conſeil de Hollande: elle mourut à Hambourg, le 4 février 1800, laiſſant deux fils. La comteſſe Marie-Guillemette-Wilhelmine était morte le 25 novembre 1770. Le 8 juin 1825, le grand-duc d'Oldenbourg accorda aux comtes Bentinck le titre de « demi-ſouverains de Kniphauſen, » avec droit de battre monnaie & d'avoir un drapeau & des troupes. Un édit de la Diète germanique, de l'année 1845, confirma cette ſituation.

qui s'étend depuis la naiſſance de l'auteur juſqu'au commencement des luttes pour la tutelle de ſon fils. La ſeconde partie eſt beaucoup moins intéreſſante, & de nombreuſes pages conſtituent ſeulement de véritables itinéraires & des mentions de viſites ſans aucun détail. Nous euſſions de la ſorte groſſi démeſurément & ſans utilité ce volume.

Madame d'Altenbourg ſemble avoir toujours aimé à écrire; elle nous apprend, en effet, que dès l'âge de cinq ans & demi elle rédigea elle-même ſon portrait, au moment où Mademoiſelle de Montpenſier avait mis ces petites compoſitions à la mode, & il eut les honneurs de l'impreſſion dans le fameux recueil que fit imprimer la princeſſe. Nous croyons devoir le reproduire ici:

« J'ai les yeux noirs, un peu trop petits, le tour du viſage rond, le front trop grand, le nez un peu camus, les ſourcils bien faits, la bouche fort jolie, le menton fourchu, un peu carré, le teint bien blanc quand je me ſuis décraſſée, la tête un peu groſſe. J'ai plus d'eſprit que de jugement; j'aime mieux donner que de recevoir; j'ai l'humeur bien douce, mais je ſuis pourtant

quelquefois un peu dépitée. Je ſuis grande aumônière ; j'aime fort à lire, & principalement la Parole de Dieu ; j'aime fort mes parents ; je ne ſuis point gourmande ; je n'aime point qu'on ſe moque de moi ; j'ai l'humeur fort gaie ; je ne ſuis plus opiniâtre ; pour dire le vrai, je ſuis un peu poltronne. J'aime bien à jouer, à me divertir, à courir ; j'aime fort à voir faire quelque choſe & je hais fort de ne rien faire. Je ſuis tout à fait ſecrète ; j'aime fort ceux qui me ſervent ; je n'aime point ceux qui mentent & je me hais quand j'ai menti. J'aime les raretés. La compagnie que j'aime le mieux, c'eſt d'être avec mes parents. Je ne ſuis point glorieuſe ; je ne ſerai jamais coquette ; je n'aime point à battre ni à être battue ; je ne ſuis point colère, mais je ſuis un peu prompte. Je ſuis fort craignant Dieu ; j'aime fort à faire ſa volonté & j'eſpère qu'il me bénira. » [1]

Nous ne terminerons pas cette introduction ſans remercier M. le comte de Moltke, miniſtre de Sa Majeſté le roi de Danemark en France, qui

1. Voir dans notre édition de la *Galerie des portraits de Mademoiſelle.* (Paris, Didier, in-8.)

nous a mis obligeamment en rapport avec un ſavant de Copenhague, M. Wegener, ſans le concours duquel nous n'aurions pas pu fournir les éclairciſſements que nous venons de donner & qui étaient indiſpenſables pour la clarté de ces mémoires.

VIE

DE LA

PRINCESSE DE LA TRÉMOILLE

COMTESSE D'ALTENBOURG

écrite par ſa propre main en forme d'inſtruction

A SON DIGNE FILS.

CHAPITRE Ier.

Naiſſance de Charlotte-Amélie de la Trémoille. Son enfance. Thouars. Première courſe à Paris. Les deux amies papiſtes. Tentative de Mademoiſelle d'Evreux pour la convertir. Préſentation à la Reine. Le tabouret. Mademoiſelle. Mademoiſelle de Valois. Affection de la ducheſſe de la Trémoille pour ſa petite-fille. Celle-ci fait ſon portrait à elle-même. Projet de mariage de Mademoiſelle de Thouars avec le comte de Roye. Oppoſition de la ducheſſe. Le mariage a lieu avec le duc de Weymar. Retour à Thouars. La maiſon de Louſſy. Mort de la ducheſſe de la Trémoille. Triſteſſe de la famille. Eſſai du comte de Laval pour amener ſa nièce Charlotte au catholiciſme. Le révérend Chabrolles. M. de Turenne prévient M. de Thouars, alors en Hollande. Il envoie ſa femme. Son arrivée ſoudaine. Meſdemoiſelles d'Olbreuſe & de la Manſelière. Les aventures de Mademoiſelle d'Olbreuſe, ayeule de la maiſon ſouveraine d'Angleterre.

JE ſuis née à Thouars le mercredy 3e de janvier 1652 ſelon le nouveau ſtile, & le 25e décembre 1651 ſelon le vieux. Je fus baptiſée par M. Chabrolles dans le château le 12e mars & je fus nommée Charlotte-Amélie. M. de Saint-Cire, gouverneur de Thouars, repréſentoit

mes parrains qui étoient feu M. le Landgrave,[1] frère de Madame ma mère, M. de Turenne,[2] M. le landgrave Frédéric de Heſſe[3] & le comte Maurice de Naſſau,[4] Madame la ducheſſe des Deux-Ponts,[5] l'abbeſſe de Hervort,[6] la comteſſe de Derby.[7] Madame la ducheſſe de Weymar[8] étoit une de mes marraines & repréſentoit Madame l'Electrice Palatine[9] & Mademoiſelle de Bouillon qui eſt morte ſans être mariée. Madame ma mère me laiſſa à Thouars auprès de Madame la ducheſſe de la Trémoille,[10] ma

1. Guillaume VI, landgrave de Heſſe-Caſſel, gendre de l'Electeur de Brandebourg, 1629-1663.

2. Le vicomte de Turenne, maréchal de France, 1611-1675.

3. Frédéric, landgrave de Heſſe-Hombourg, couſin du précédent, 1633-1708.

4. Maurice de Naſſau, prince de Naſſau-Hadamar après ſon père en 1653, mort en 1679.

5. Charlotte de Heſſe, ſœur de Guillaume VI, femme de Charles-Louis de Bavière, duc de Deux-Ponts, 1627-1686.

6. Eliſabeth, ſa ſœur cadette, 1634-1688.

7. Charlotte de la Trémoille, mariée à Jacques Stanley, comte de Derby, tante de l'enfant.

8. Dorothée d'Anhalt, femme de Guillaume, duc de Saxe-Weymar, morte en 1664.

9. Ci-deſſus mentionnée.

10. Marie de la Tour, ſeconde fille de Henri, duc de Bouillon, maréchal de France, & d'Eliſabeth de Naſſau, ſa ſeconde femme. Elle eut pour enfants : Henri, père de la

grand'mère, qui m'adopta pour ſa vraye fille & qui voulut avoir ſoin de mon éducation & prendre ma dépenſe ſur elle, ce qu'elle m'a continué pendant près de treize ans avec la dernière tendreſſe, car elle mourut dans ma treizième année.

Comme j'avois eu de très méchantes nourrices au commencement, j'étois fort malſaine, & avec cela comme on me laiſſoit faire tout ce que je voulois, ayant une femme de chambre qui m'aimoit trop & qui ne me contrarioit jamais, à quoy que je fiſſe, je devins ſi opiniaſtre & ſi têtue qu'une perſonne moins patiente & moins tendre pour moy qu'étoit Madame ma grand'mère n'auroit jamais pu ſouffrir ma méchanceté. Elle avoit toujours cette maxime que quand je ne faiſois rien qui allât contre le reſpect que je devois à Dieu, ni contre la modeſtie qu'une fille doit avoir, le reſte ſe corrigeoit avec l'âge, & qu'outre ces deux points, il falloit laiſſer liberté entière aux enfants, afin de connoiſtre leur humeur. Et

comteſſe d'Altenbourg, prince de Tarente, duc de Thouars, &c. (1621-1672); Louis, abbé de Talmont, mort en 1681; Armand-Charles, comte de Taillebourg (1635-1643); Marie-Charlotte, mariée au duc de Weymar en 1662.

ſur cela il faut que j'avoue que ſa méthode étoit admirable : je l'ay éprouvée moy-meſme, car je puis bien aſſurer que cela a tellement réuſſi en moy, que j'étois plus en liberté en ſa préſence que hors d'auprès d'elle, & que j'aimois mieux jouer devant elle qu'étant ſeule. Et effectivement on peut mieux guérir les maladies quand on en connoît bien la cauſe.

La femme qui acheva de me nourrir eſt une nommée Madame Martin qui a depuis été avec ſon mari à Thouars, ayant ſoin du foin, du bois, de l'eau & autres choſes, & plût à Dieu que j'euſſe eu cette femme dès le commencement, car il n'y a rien de ſi dangereux que de donner des nourrices vicieuſes aux enfants, car je crois que c'eſt de tant de différent lait que j'ay ſucé la malice & la mauvaiſe ſanté que j'avois, outre la corruption qui eſt en nous dès notre naiſſance.

Ma première ſortie de Thouars fut pour aller à Paris : j'avois environ quatre ans & demi. Je ne m'amuſerai pas à dire qu'à la première couchée à Bery, je voulois ravoir ma chambre de Thouars ; qu'étant à Paris, je voulois y être conſidérée comme je l'avois

été à Thouars, c'eſt-à-dire que chacun devoit ôter le chapeau pour moy; que je voulois être partout comme la fille de la maiſon & être nommée Mademoiſelle; qu'étant à la foire de Saint-Germain, je ne voulois rien acheter, diſant que j'avois déjà de tout ce que je voyois, & je ne voulois m'étonner de rien, ce qui fait voir l'orgueil que j'avois déjà, auquel nous ſommes tous ſi enclins.

Avant que j'allaſſe à Paris, mon frère étoit arrivé de La Haye avec Madame ma mère : il avoit près de deux ans [1] & moy près de quatre. Son arrivée ne me plaiſoit point du tout; j'avois grand'peur qu'il me fit tort dans l'eſprit de Madame ma grand'mère : je voulus cependant avoir de la complaiſance pour luy & jouois avec luy, mais un terrible ſoufflet qu'il me donna me rebuta d'abord & me fit répandre bien des pleurs. Mais je paſſe à une petite hiſtoire qui fera voir non-ſeulement le ſoin que l'on doit avoir ſur le ſujet des perſonnes qui approchent les enfants, mais combien nous ſommes portés naturellement au

1. Charles-Belgique-Hollande, né en 1655, mort le 1er juin 1709.

mal & comme le diable eſt vigilant à nous détourner de Dieu.

J'avois à Paris deux petites camarades papiſtes nommées du Meny, qui étoient deux perſonnes que j'aimois fort tendrement : elles me donnèrent de petites images & me perſuadèrent de dire mes prières devant elles, ce que je fis pendant quelques jours de ſuite, trouvant cela joli, & je crois que le myſtère étoit auſſi ce qui m'en plaiſoit le plus. Je tombai dans le péché, ſans raiſonner ni ſans penſer que cela fût plus ou moins conforme à la volonté de Dieu. Après avoir donc exercé cette terrible idolâtrie quelques quinze jours environ, ne pouvant m'en ſouvenir au juſte, je jouois un jour avec mes poupées & comme je voulois laver un petit verre que j'aimois extrêmement, à cauſe de ſa jolie forme, ſans y faire d'effort, ni ſans le heurter, un morceau me tomba dans la main, & comme Dieu m'a toujours témoigné ſa bonté particulière, il me la montra auſſi icy, car je puis dire que ce petit malheur fut en moy le regard de Jéſus-Chriſt vers ſaint Pierre ou le chant du coq, car pleurant les chaudes larmes à cauſe de mon verre, je ne pus trouver d'autre cauſe de ce

petit malheur (en effet, mais fort grand pour moy) que la colère de Dieu, & je me mis à ſonger ce qui avoit pu m'attirer une telle diſgrâce; ſur quoy je ne fus pas longtemps ſans trouver la véritable cauſe de mon malheur : mes larmes redoublèrent, je jettay mes images dans le feu, je demandai pardon à Dieu de fort bon cœur & je puis bien dire que j'ay une vraie repentance de ma faute, & que je la reconnus par la grâce de Dieu auſſi fortement que ſi j'avois eu vingt ans : ce qui m'en a encore mieux fait juger, c'eſt que, depuis cela, je n'ay jamais eu une penſée de doute ſur le ſujet de ma religion & que j'ay abominé le papiſme, ce qui a aſſez paru à la mort de Madame ma grand'mère & au temps du changement de religion de feu mon père. Admirez ſur cela, mon cher fils, la foibleſſe de notre chair.

Le temps que nous paſſâmes à Paris alors fut employé par Madame ma grand'mère à ſolliciter des procès, à voir peu de gens & même à faire ſa cour rarement & toujours en particulier à la Reine mère. Je luy fus préſentée pour la première fois par Mademoiſelle de Montpenſier, que l'on nommoit dans ce

temps-là la Grande Mademoiſelle. S. M. étoit dans le couvent des Carmélites, pour voir recevoir religieuſe la jeune Mademoiſelle de Bouillon, nommée d'Albret,[1] qui s'étoit faite religieuſe par un dépit amoureux : elle penſa devenir folle après qu'elle eut pris l'habit, quoyqu'elle eût fait l'épreuve pendant un an, comme c'eſt la coutume : ſa paſſion dura l'année du noviciat & il lui ſembla pouvoir ſoutenir les auſtérités de ſon ordre, mais après il fut trop tard, le repentir vint.

S. A. R. préſenta auſſi à S. M. Mademoiſelle d'Evreux, qui étoit la plus jeune des demoiſelles de Bouillon (qui depuis a épouſé le duc de Bavière) : elle & moy étions camarades quoyqu'elle eût quelques années de plus que moy & qu'ayant le germain ſur moy, elle voulût que je l'appelaſſe tante, ce que mon humeur hautaine, glorieuſe & mutine ne pouvoit digérer.

A cette même occaſion de l'habillement

1. Emilie-Eléonore, fille du duc de Bouillon, nièce du grand Turenne, reçue en 1660, morte en 1696 : contrairement à notre auteur, tous les contemporains reconnaiſſent la fermeté de ſa vocation & l'extrême zèle qu'elle déploya conſtamment.

de ſa ſœur dans les Carmélites, elle fit un tour aſſez hardi pour une enfant de neuf à dix ans. Après le ſervice & le ſermon achevé, elle demanda à parler en particulier à la Reine : S. M. offrit de ſe retirer en une croiſée de fenêtre, mais elle s'opiniâtra à vouloir que la Reine allât dans une autre chambre à part, ce que S. M. fit en riant pour apprendre ce grand ſecret. Quand elle y fut, elle dit à la Reine que, connoiſſant la piété de S. M. & l'envie qu'elle avoit de convertir les hérétiques, elle vouloit prendre la liberté de donner une occaſion à S. M. de gagner une âme, qui étoit celle de ſa petite couſine de Tarente (voulant parler de moy), qu'elle avoit remarqué que j'avois écouté le ſermon avec attention, qu'il ſeroit aiſé de la mettre ſur le bon chemin. La Reine répondit ſur cela que j'avois mon père & ma mère encore en vie, qui étoient réformés, & qu'outre cela j'étois auprès de Madame ma grand'mère, laquelle S. M. conſidéroit fort & à laquelle elle ne vouloit faire le chagrin de m'ôter d'auprès d'elle. Mademoiſelle d'Evreux répliqua à S. M. que, quand il s'agiſſoit de tirer une âme de l'erreur & de l'Enfer, il ne falloit rien conſidérer de mondain : elle pouſſa

la Reine ſi loin ſur ce ſujet que S. M. eut de la peine de s'en défaire. Sur cela S. M. ſortit de cette chambre & vint conter toute l'hiſtoire à Mademoiſelle de la Trémoille, ma tante, pour la faire à Madame ma grand'mère de ſa part, en admirant elle-même la hardieſſe avec laquelle cette enfant avoit parlé.

Peu de temps après cette rencontre, Madame ma grand'mère allant en particulier rendre ſes devoirs à la Reine, S. M. la mena voir un cabinet qu'elle avoit fait accommoder depuis peu au bout de ſon appartement, & comme il falloit paſſer pluſieurs chambres pour y aller, S. M. voulant obliger Madame ma grand'mère, ſachant l'amitié qu'elle avoit pour moy, fit apporter des tabourets, & S. M. ordonna que je m'y aſſiſſe pour me faire prendre de bonne heure le rang que les filles de la maiſon de la Trémoille ont toujours eu du tabouret. Je m'aſſis donc par ordre de S. M., & comme les tabourets étoient fort hauts & moy encore fort petite, un certain abbé qui ſuivoit la Reine m'aſſit, & comme il ne m'aſſit pas aſſez avant & que j'étois fort incommodément aſſiſe, je me voulus un peu aider & me mieux raſſeoir, mais je tombay de haut

en bas du tabouret, ce qui fit fort rire toute la compagnie, & m'attira une lettre en proſe & en vers de M. de Chevreau, [1] qui étoit en ce temps-là à Thouars auprès de Madame ma mère, qui depuis a été précepteur des enfants de Madame de Monteſpan, dans laquelle il remarquoit que pluſieurs ſeroient bien aiſes de faire le ſaut que j'avois fait, voulant parler du tabouret que peu de filles avoient en ce temps-là en France.

Je ne peux dire combien de temps nous demeurâmes cette ſeconde fois à Paris, mais je ſais bien qu'au prochain voyage que j'y revins, je m'attachois à faire ma cour à Meſdemoiſelles d'Orléans, les demy-ſœurs de la Grande Mademoiſelle de Montpenſier : il y en avoit trois qui ſe nommoient d'Orléans, d'Alençon & de Valois ; la dernière, comme approchant le plus de mon âge, étoit celle pour laquelle j'avois un reſpect plus particulier & plus tendre : c'eſt celle qui a épouſé depuis M. le duc de Savoye. Comme Mademoiſelle d'Alençon avoit été longtemps à

1. Urbain Chevreau, le célèbre écrivain qui fut ſucceſſivement ſecrétaire de la reine Chriſtine & du roi de Danemark (1613-1701), puis précepteur du duc du Maine.

Maubuiſſon, on eſpéroit qu'elle ſe feroit religieuſe, mais quoiqu'elle ne fût ni belle ni de belle taille, elle ne put ſe réſoudre à ſe faire enfermer & c'eſt elle qui eſt encore aujourd'huy Madame la ducheſſe de Guiſe, qui a toujours été une très-bonne & très-vertueuſe princeſſe, mais qui n'avoit pourtant point mon cœur comme Mademoiſelle de Valois. J'avois fort ſouvent l'honneur de les voir, parce que je pouvois aller à pied chez elles par le Luxembourg & par une porte de derrière qui étoit dans la baſſe-cour de l'hôtel de la Trémoille. Ces deux princeſſes m'aimoient tant qu'ayant un jour demandé permiſſion à Madame ma grand'mère de me mener au grand ballet où le Roy devoit luy-même danſer, & voyant qu'il y avoit de la preſſe, elles me prirent entre elles deux afin que je ne fuſſe pas bleſſée à la porte & eurent le plus grand ſoin de moy. Mademoiſelle d'Orléans ſe maria environ en ce temps avec le grand-duc de Florence.

Comme Madame ma grand'mère m'aimoit autant qu'on peut aimer un enfant & qu'elle me ſouffroit mille choſes qu'une autre n'auroit jamais ſouffertes à ſon enfant, Madame de Turenne eut peur qu'elle ne me gâtât par

trop de bonté, & elle & Mademoiſelle de Bouillon, ſœur de M. de Turenne, lui demandèrent de me garder quelque temps à l'hôtel de Turenne : elles obtinrent ce qu'elles ſouhaitoient; mais comme elles me vouloient contraindre par rudeſſe, elles virent bien qu'elles ne viendroient jamais à bout de moy & furent obligées de me rendre à Madame ma grand'mère qui fut, je crois, auſſi ayſe de me ravoir que moy de me voir dans ma première liberté. Avec toutes mes méchantes qualités, je me piquois pourtant d'honneur & j'apprenois avec facilité & plaiſir. La mode vint de faire ſon portrait : je voulus auſſi faire le mien, & pour mon âge on le trouva ſi paſſable qu'il fut imprimé dans le livre de Portraits, où il eſt à la 64ᵉ page.

Mademoiſelle de la Trémoille, ma tante, avoit été pendant quelque temps en Hollande avec Madame ma mère, qui ne me pouvoit ſouffrir, car comme j'étois élevée à la manière de France en toute liberté, & qu'elle vouloit ſes enfants dans une grande contrainte, elle ne me voyoit jamais ſans me dire des duretés ſur ma ſaleté & ſur mon libertinage, de ſorte que je ne l'aimois guère auſſi & que je la crai-

gnois comme le feu. Elle ſe mit un jour à un bout d'une grande chambre & Madame ma grand'mère à l'autre, & elles me dirent d'aller à celle que j'aimois le mieux: étant fort embarraſſée, que faire? Je donnay un clin d'œil à Madame ma grand'mère & courus à Madame ma mère: cela fait voir la fauſſeté qu'il y a dans les petits enfants.

Ma tante étant de retour de Hollande depuis quelque temps, me parla de ſon mariage avec le quatrième duc de Saxe-Weymar, qui étoit le mieux fait des quatre frères: ſi le tabouret ne luy avoit pas ſi fort tenu au cœur, je crois qu'elle auroit épouſé M. le comte de Roye, car le grand bien & la bonne maiſon du cavalier, jointe à la forte inclination qu'il y avoit entre eux, avoit fait aller les choſes bien loin, & d'autant plus que ſon mérite perſonnel le faiſoit fort diſtinguer.

Il arriva encore une circonſtance ſur le ſujet de ma tante, qui mérite bien la peine d'être rapportée ici: c'eſt que M. le duc de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie & extrêmement riche, la demanda en mariage. [1]

1. Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye après ſon père, en 1664 ſeulement; il épouſa le 28 février

Madame ma grand'mère ne voulut pas d'abord y entendre, luy étant catholique romain, & mettant ma tante par là dans le danger de le ſuivre étant à la cour : elle fit refuſer tout à plat cette propoſition, mais luy ne ſe rebutant pas, fit parler une ſeconde fois de l'affaire & je ne ſais s'il ſe ſervit de gens plus fins, ou comment la choſe ſe fit, mais Madame ma grand'mère changea tellement de ſentiments par la permiſſion de Dieu, qu'elle étoit ſur le point de conſentir à la choſe, à ce qu'elle m'a dit elle-même, penſant au beau poſte où ſa fille ſeroit & à mille autres conſidérations mondaines deſquelles elle ſe chatouilloit elle-même: ſur ces entrefaites, elle fit un voyage aux eaux de Bourbon & elle y mena Madame ma mère; elle y tomba malade & cela dans une ſi grande extrémité, que perſonne ne crut qu'elle en reviendroit. Une nuit qu'elle crut mourir, elle envoya chercher Madame ma mère, luy dit qu'elle reconnoiſſoit non-ſeulement le péché qu'elle avoit fait en donnant comme ſa parole pour le mariage de

1661 Hortenſe Mancini & fut ſubſtitué aux nom & armes de Mazarin.

Mademoiſelle ſa fille, mais même que cette maladie étoit une juſte punition de Dieu; que ſi elle en relevoit, elle ne conſentiroit jamais à ce mariage & qu'elle commandoit à ma mère de dire de ſa part à mon père qu'elle luy donnoit ſa malédiction, auſſi bien qu'à ſa fille, ſi le mariage ſe feſoit. Sur cela ſon mal diminua, & dès qu'elle fut guérie, ſon premier ſoin fut de tenir à Dieu la promeſſe qu'elle luy avoit faite dans ſa maladie.

Mademoiſelle de la Trémoille ſe maria avec le duc Bernard de Saxe-Weymar, à Paris, le 20 juillet 1662, dans la maiſon de MM. les ambaſſadeurs de Hollande. Le même jour, ma ſœur Henriette, qui étoit née le 4 de juillet 1662, fut baptiſée & tenue par le marié & par Madame de Turenne, repréſentant la mère de la mariée, Madame ma grand'mère n'ayant pu aſſiſter à cauſe de ſes incommodités. Comme M. le duc avoit perdu ſon père depuis fort peu de temps, on n'oſa faire de grandes noces. Et d'abord que les couches de ma mère luy purent permettre de voyager, mon père & elle allèrent mener Madame de Weymar à Iéna dans ſon ménage. De là ils allèrent à Caſſel,

où ma mère accoucha, le 27 juillet 1663, de mon frère de Talmont, deux jours après la mort ſubite du landgrave, qui avoit fait de grands préparatifs pour le baptême. La princeſſe Charlotte-Amélie, préſentement reine de Danemarck, porta l'enfant qui fut nommé Frédéric-Guillaume, du nom de l'électeur de Brandebourg & du feu landgrave. Peu de temps après, mon père & ma mère allèrent en Hollande, où mon père fut gratifié par les Etats du gouvernement de Bois-le-Duc.

Auſſitôt le mariage de Madame de Weymar, Madame ma grand'mère réſolut de n'aller plus à Paris ni à la cour, & d'aller finir ſes jours en province, à Vitré ou à Thouars; elle donna à Madame de Weymar ſa première fille d'honneur, Maranville, qui depuis eſt devenue ſa dame d'honneur en épouſant M. Opel (qui depuis quelques mois eſt entré au ſervice de M. l'électeur de Brandebourg), & la ſeconde, Olbreuſe, à ma mère; c'eſt elle qui, depuis, eſt devenue ducheſſe de Zell, & dont la fortune a fait aſſez de bruit dans le monde.

Madame ma grand'mère étant à Thouars depuis le mariage de ſa fille, ſe divertiſſoit à

faire des enjolivements à Louſſy, qui eſt une petite maiſon de plaiſance à une lieue du château. Elle avoit une maxime admirable pour me faire apprendre quelque choſe, mes heures étoient à la vérité réglées depuis le matin juſqu'au ſoir, mais quand je luy demandois un jour de relâche, elle ne me le refuſoit guère & tâchoit de me donner de petits plaiſirs pour me bien diſpoſer pour l'étude, car c'étoit une récompenſe quand mes maîtres de ſphère, de carte, de muſique, de morale étoient contents de moy. Je ne la quittois preſque jamais, & elle avoit même la bonté de prendre à la Sablonnière, métairie de M. Boulenois, tréſorier de mon grand-père, où elle venoit ſurveiller les travaux de Louſſy, une ou deux de mes camarades, d'ordinaire Preſſigny & la Bagneux, qui étoient les deux les plus en grâce. Mais ſon amitié n'en demeuroit point aux bagatelles, & elle prenoit un extrême ſoin de m'inſtruire & ſurtout dans la religion. Elle fit cela avec tant de ſoin que, dès ma douzième année, Dieu me fit la grâce de participer à la ſainte Cène, un jour de Pentecôte, M. Chabrolles, qui m'avoit baptiſée & qui devoit m'exami-

ner, ayant été malade à Paſques. J'étois ſi extrêmement petite pour mon âge que je quittois la barrette le jour où je fis la Cène, & la reprenois le lendemain, l'ayant encore gardée quatre ans.

Dieu m'ôta Madame ma grand'mère juſtement un an jour pour jour après ma première communion. Elle avoit en ce temps-là mon frère aîné, ma ſœur Henriette & moy auprès d'elle. Il faut que je diſe que le jeudy de devant la Pentecôte de l'année 1664, Madame ma grand'mère étant allée le matin au prêche comme à ſon ordinaire, en revenant trouva dans la cour du château M. mon grand-père s'amuſant avec ma ſœur: quelqu'un de ceux qui avoient été au prêche vint là auſſi & remarqua que Madame ma grand' mère avoit meilleur viſage qu'à ſon ordinaire, & auſſi qu'on avoit entendu ſa voix chantant des pſaumes dans l'égliſe par-deſſus toutes les autres. M. mon grand-père luy dit qu'elle avoit le teint ſi beau qu'il ſembloit qu'elle ſe fût fardée, elle le railla même des douceurs qu'il luy diſoit &, ôtant ſon bâton, elle ſe mit à marcher ſeule, ſe portant ce jour-là

beaucoup mieux qu'elle n'avoit fait il y avoit longtemps.

L'après-dîner, faiſant fort beau temps, elle ſortit en carroſſe pour aller ſe promener à Louſſy, avec Madame d'Anché, dame noble de Thouars, qui avoit été ſa dame d'honneur, & Gebert, qu'elle avoit priſe à la place de ſes deux dames, qui étoit une fille de mérite. En chemin faiſant, elle ſe plaignit de ſon mal de tête ordinaire, mais il augmenta tellement que, voulant mettre pied à terre auprès de Louſſy, elle ne put marcher & dut ſe remettre en carroſſe pour revenir, & même ſon mal devint ſi terrible en peu de temps, qu'il fallut que le carroſſe allât au pas ; de ſorte qu'en paſſant par la ville, on la crut morte, & Droſt, page de mon frère qui ſoupoit dans ma chambre avec moy, vint luy dire qu'elle étoit morte.

Nous nous levâmes bien vite de table & vînmes dans ſa chambre, où nous la trouvâmes à demy déshabillée & qu'on la mettoit au lit comme évanouie: elle paſſa aſſez mal la nuit &, outre ſon mal de tête, il luy en prit un aux deux côtés, qu'il falloit continuellement deux perſonnes à genoux pour luy preſſer les deux côtés de toutes leurs forces,

ſans quoy elle ne pouvoit durer. Elle parla fort peu durant tout ſon mal, qui ne luy laiſſoit aucune relâche; elle ne pouvoit ſouffrir de me ſentir auprès d'elle: cela provenoit ſans doute que, ſentant qu'il étoit temps de déloger & m'aimant éperdûment comme elle m'aimoit, elle vouloit ſe détacher de toutes les choſes qu'il falloit qu'elle quittât.

Le mal de tête augmenta tellement juſques au ſamedy au ſoir, que l'on ne crut pas qu'elle pourroit paſſer la nuit. C'eſt pourquoy, à l'inſtigation de mon oncle de Laval, qui étoit venu à Thouars, on ordonna à M. Bodeau, chanoine & curé de la chapelle, de venir dans ſa chambre pour luy demander ſi elle ne vouloit point changer de religion, ſelon que le Roy avoit ordonné que l'on fit pour tous les malades de notre religion. Comme il étoit fort honnête homme & qu'il n'avoit pas une haine mortelle contre nous comme preſque tous les prêtres, & qu'il avoit beaucoup de reſpect pour Madame ma grand'mère, il luy dit en tout peu de mots que ſa charge l'obligeoit à venir luy demander ſi elle étoit réſolue de mourir dans la même religion qu'elle avoit profeſſée juſ-

qu'ici, & quoique Madame ma grand'mère n'eût parlé de fort longtemps, & que toutes les fois qu'elle l'avoit fait, c'étoit avec tant de foibleſſe qu'on avoit peine à l'entendre, elle répondit ouy avec une force extraordinaire, & cela en ſouriant comme ſi elle avoit voulu dire : Ce n'eſt pas le temps, à préſent que je vais me préſenter devant mon juſte Juge, d'abandonner la religion qu'il a conſervée dans mon âme parmi tant de tentations. M. Bodeau ſe contenta de cela &, après avoir fait quelques excuſes ſur ce qu'il venoit de faire & avoir témoigné ſon déplaiſir, il ſe retira.

Fort peu de temps après, M. Chabrolles, miniſtre de Thouars, s'approcha de Madame ma grand'mère pour luy déclarer l'état dangereux où elle étoit; mais ce pauvre homme étoit ſi touché qu'il ne pouvoit preſque parler. Ma grand'mère s'affoibliſſant à vue d'œil, M. Chabrolles luy demanda ſi elle ne vouloit pas donner ſa bénédiction à ſes enfants: elle fit ſigne que ouy, & comme mon frère aîné & moy étoient là préſents, elle nous mit la main ſur la tête l'un après l'autre & ne dit rien haut: on alla quérir ma ſœur & comme

elle étoit auprès du lit, je la levay & l'y aſſis, & elle luy mit auſſi la main ſur la tête; mais comme je la tenois, Madame ma grand'mère me voyant, me remit pour la ſeconde fois les deux mains jointes ſur la tête & regardant vers le ciel, elle ſoupira deux ou trois fois & s'émeut ſi fort qu'on me fit retirer.

Le lendemain qui étoit la Pentecôte, comme je ne ſavois pas ſi je devois aller faire la Cène, Madame ma grand'mère me fit dire de m'habiller & d'aller au temple, ce qui eſt une marque que, quoiqu'elle ne parlât pas, ſon eſprit agiſſoit toujours. Quand je fus habillée, j'allai dans ſa chambre. Elle me dit: « Votre tante de Weymar ſe porte bien, grâces à Dieu. » Cela vint de ce qu'elle avoit eu un ſonge depuis peu d'elle-même, de Madame de la Mouſſaye,[1] ſa ſœur, & de Madame de Weymar, & elle avoit cru qu'une de ces deux mourroit & le ſort tomba ſur elle-même, & ce matin-là elle avoit reçu des nouvelles de cette dernière. Puis elle me dit: « Allez-vous-en au

1. Henriette-Catherine de la Tour, mariée le 11 avril 1629 à Amaury de Goyon, marquis de la Mouſſaye, gouverneur de Rennes, comte de Quintin, par vente du duc de Thouars, ſon beau-frère.

temple & priez Dieu pour moy. » Je luy dis qu'il n'étoit pas encore temps, mais elle me répliqua d'aller prier Dieu.

Gebert dit que pendant toute ſa maladie & particulièrement la nuit, la voyant ſeule, elle luy avoit dit: « Elles ſe battront » ou « Elle la battra, » en me nommant: ce qui luy faiſoit peur, c'eſt que Madame ma mère me traiteroit rudement après ſa mort. Mais elle ne put achever ſes penſées ſur cela.

J'allay donc faire la Cène, & l'après-dîner j'allay auſſi aux prières. Je la trouvay encore en vie en rentrant, mais entre 6 & 7 heures du ſoir elle rendit ſon âme à Dieu.[1] Ce qui eſt fort remarquable, c'eſt que quelques heures avant ſa mort, il fit un tonnerre terrible qui dura encore après, comme ſi Dieu vouloit nous faire voir qu'il nous menaçoit du ciel.

Incontinent après ſa mort, mon oncle de Laval, frère de mon père, fit la rage pour nous faire changer de religion, mon frère & moy, car pour ma ſœur qui avoit trois ans moins trois mois, Dieu ne luy laiſſa pas le temps d'exercer ſes cruautés envers elle, car

1. Le 24 mai 1665.

le dimanche d'après la mort de ma grand' mère, ma ſœur, qui depuis ce malheur me nommoit la petite maman, me demanda la permiſſion d'aller ſe coucher, ne ſe portant pas bien & ayant toujours été fort triſte depuis notre commune perte, ayant même dit en ſortant fort bruſquement de la chambre de mon honorée grand'mère: « Tout eſt perdu, tout eſt perdu! » Comme ma ſœur ſe déshabilloit & qu'elle entendit ſonner la cloche pour faire la prière du ſoir (car j'avois conſervé cette coutume de feu ma grand'mère, & j'avois obtenu de mon grand-père d'avertir par la même cloche les gens du château que la prière alloit ſe faire), elle dit à Madame Boulenois de me prier que la prière ſe fît dans ſa chambre, ce que nous fîmes, & ce qui eſt admirable, c'eſt que pendant l'action, elle tint toujours ſes mains jointes & ſes yeux en haut, & qu'elle remercia le miniſtre Bauſſelin, comme auroit pu faire une grande perſonne. A tous ceux qui lui parloient de ſa prompte guériſon, elle répondoit qu'elle ne guériroit pas & témoigna une envie de mourir & une réſignation qu'il y avoit lieu de s'étonner de ce que cet enfant diſoit. Elle avoit une fièvre horrible

avec des douleurs de tête & d'eſtomac. Quelles que fuſſent les douleurs, elle ne ſe plaignoit preſque pas & ſe mordoit les lèvres pour ne pas crier, diſant toujours qu'il falloit vouloir ce que Dieu vouloit. Elle mourut le cinquième jour de ſa maladie, en parlant à ſa femme de chambre. Sa mort me fut plus ſenſible que je ne puis l'exprimer, mais depuis j'avoue que j'ay béni la ſainte Providence d'avoir retiré ce cher enfant avant le malheur commun de notre famille.

On fit porter les corps de ma grand'mère & de ma ſœur dans la chapelle ſans aucune cérémonie; & fort peu de temps après le décès de la première, M. mon père écrivit à M. ſon père qu'il luy ſupplioit de luy envoyer ſes trois enfants par Madame de Saint-Cire, femme du gouverneur de Thouars. M. mon grand-père ne répondant pas poſitivement à ces lettres, & cela à l'inſtigation de mon oncle de Laval, M. mon père envoya le ſieur de Grandchamp, ſon ſecrétaire, à Thouars, eſpérant faciliter par luy ce qu'il n'avoit pu obtenir par lettres. Cependant mon oncle ne dormoit point pour me gagner par toutes ſortes de moyens, me préſentant que Madame ma mère ne m'aimoit

point, qu'elle me maltraiteroit horriblement ou qu'elle me mettroit chez Madame la Landgrave qui, diſoit-il, traitoit ſes enfants comme des eſclaves. Il m'offroit, au contraire, tout ce qui pourroit m'être agréable, eſpérant auſſi que m'ayant gagnée, il auroit mon frère, car il y avoit une extrême liaiſon entre nous. Mais Dieu me conſeilla ſi bien que pendant tout ce temps je demeuray ferme à dire toujours que je voulois aller en Hollande, quoique je craigniſſe effectivement ma mère, & chaque jour je prêchois mon frère ſur ce point.

Mon oncle ſe ſervit encore d'un autre expédient & diſputa de religion avec moy, en fit diſputer en ma préſence & envoya pluſieurs moines & prêtres pour me rendre viſite; mais Dieu me fortifia auſſi contre ces aſſauts & quand ils me diſoient des choſes qui m'embarraſſoient, je feſois venir en cachette M. Chabrolles qui me donnoit de l'inſtruction, & comme je m'attendois qu'on nous mettroit dans des couvents, je contois à mon frère des hiſtoires d'enfants qui en avoient été martirs pour l'encourager. Mon grand-père & mon oncle nous menoient promener étant ſeuls, & pluſieurs venoient nous avertir que le deſſein étoit de

nous enfermer dans des cloîtres, mais comme je ne pouvois me diſpenſer de les accompagner, je prenois à tâche de chanter des pſaumes tout du long du chemin. Enfin cette vie dura trois ou quatre mois, quelqu'inſtance que Grandchamp fit pour obtenir notre permiſſion.

Enfin mon oncle s'aviſa de faire écrire à la cour par M. ſon père & de demander au Roy une défenſe à luy de nous laiſſer ſortir de France. M. de Turenne qui apprit cela, & qui étoit alors fort zélé pour la religion, envoya un exprès à Bois-le-Duc & manda à M. mon père que s'il n'alloit en poſte pour quérir luy-même ſes enfants, ils étoient perdus. Cela l'effraya fort, mais pourtant comme les affaires de ſon gouvernement l'occupoient extraordinairement en ce temps-là que l'évêque de Munſter étoit en guerre avec notre Etat, il ne put du tout trouver aſſez de temps pour venir & trouva que le meilleur expédient étoit d'envoyer Madame ma mère à Thouars : malgré les difficultés & la diſtance, elle n'héſita point à l'entreprendre immédiatement, mais comme le ſecret étoit de la dernière importance, elle fit croire au peu de gens qu'elle avoit avec

elle, qu'elle alloit à Viane [1] voir Madame de Brederode.

Elle fit tant de diligence qu'elle arriva le quatorzième jour à Thouars, à 5 heures du matin: elle alla ſe jetter devant le lit de M. mon grand-père & luy demanda avec inſtance la permiſſion d'emmener ſes enfants: il ne le voulut pas tout à fait refuſer, & tournant pour l'amuſer, ne diſoit ni ouy ni non. Mais elle demeura là plus de deux heures, l'aſſurant qu'elle ne ſortiroit point qu'elle n'eût une réponſe ſatisfaiſante: ſa manière étoit fort prudente, car elle n'auroit jamais rien obtenu ſi elle luy avoit donné le temps de parler à mon oncle & aux gens d'Egliſe. Mais enfin elle obtint ce qu'elle demandoit & en ſe relevant d'auprès du lit, elle vit la chambre pleine de moines & de prêtres, & affectant de remercier fort haut M. ſon beau-père de la grâce qu'il luy venoit de faire de luy remettre ſes enfants, elle ſortit de la chambre en diſant très-haut: « Je ſuis maîtreſſe de mes enfants! »

De là elle alla voir mon frère, la mine duquel ne luy plut point du tout, à ce qu'elle a

1. Ville ſituée à deux lieues d'Utrecht.

avoué plus tard. Pour moy, je dormois de mon mieux pendant tout cela, mais une femme de chambre de Madame ma mère vint dans ma chambre & ouvrant mes rideaux, me dit : « Madame votre mère eſt icy. » Je m'éveillay, je la regarday, & croyant ſonger cela, ce qui m'étoit arrivé déjà pluſieurs fois, je me retourne de l'autre côté & voulus me remettre à dormir ; mais cette fille me réveilla & m'aſſura que la choſe étoit vraie. Sur quoy je me levay au plus vite pour aller faire ma cour tout de mon mieux : pourtant j'avoue que ce fut fort en tremblant, car ma crainte étoit plus grande que mon amitié ; mais elle paſſa un peu en voyant que mes petits ſoins étoient bien reçus, cela me donna courage & je m'apprivoiſay plutôt que je ne l'aurois jamais eſpéré. Cela gagna auſſi véritablement le cœur de Madame ma mère en ma faveur, de ſorte qu'elle fit ſincèrement ce qu'elle avoit réſolu de feindre, à cela de me bien traiter & de m'aimer.

Cela alla donc le mieux du monde, & afin que ſon trop long ſéjour à Thouars ne gâtât pas ſon bon deſſein, elle prit celuy de partir auſſitôt que ſa laſſitude le luy permettroit. Mais elle fut bien affligée qu'à la veille de ſon

départ, mon frère tomba malade, qui parut être la petite vérole: il ſe trouva que ce ne fut qu'une petite rougeole & nous partîmes auſſitôt que poſſible, emmenant, outre le gentilhomme, le valet de chambre & les deux femmes de chambre que ma mère avoit amenés, une demoiſelle nommée Choiſy, ayant appris que les deux ſiennes, d'Olbreuſe & la Manſelière, étoient allées en Allemagne pendant ſon abſence. L'hiſtoire de cette dernière eſt ſi ſingulière que je ne la puis paſſer ſous ſilence: ce ſera le portrait le plus naïf de l'ingratitude même.

C'étoit une demoiſelle bretonne, belle & bien faite. Ma mère avoit ſouhaité, il y avoit longtemps, de l'avoir à ſon ſervice: elle ne demandoit pas mieux, étant fort pauvre, mais ſa mère ne pouvoit ſe réſoudre à l'ôter d'auprès d'elle. Cette mère mourut & Mademoiſelle de la Manſelière le manda à ma mère, en ajoutant qu'elle étoit prête à ſe donner à elle pour toute ſa vie. Ma mère luy en témoigna ſa joye & luy manda qu'elle n'exigeoit rien de ſon amitié, ſinon qu'elle eût la complaiſance de ne point voir ſa couſine Mademoiſelle de la Motte qui, ayant été très-long-

temps au ſervice de ma mère & en ayant reçu mille & mille faveurs, la quitta de fort mauvaiſe grâce & par des intrigues indignes d'une fille de qualité. Mademoiſelle de la Manſelière répondit ſur cela à ſouhait, en aſſurant que l'ingratitude de Mademoiſelle de la Motte lui faiſoit horreur. Sur cela, ma mère la fit venir à Paris: elle la fit promener & divertir pendant quelque temps &, en arrivant à Bois-le-Duc, elle trouva une toilette en argent toute dreſſée pour elle avec habits, dentelles, nippes & tout ce que ma mère crut qui luy feroit plaiſir.

Dans ce temps-là le duc de Zell perſuada Olbreuſe de le venir trouver à Zell: elle perſuada la Manſelière de faire le voyage avec elle pour aller voir ſa couſine à Ybourg, où elle étoit avec la ducheſſe de ce nom: elles partirent peu de jours après ma mère, & la Manſelière écrivit à Madame de Morne qu'elle avoit eu le deſſein de paſſer l'hiver auprès de ſa chère couſine qui venoit de ſe marier, mais que ſi Madame la vouloit avant l'hiver, elle prioit qu'on luy envoyât un carroſſe à ſix chevaux. Ma mère luy fit répondre qu'elle l'avoit toujours tant aimée qu'elle ne vouloit

pas s'oppoſer à ſa ſatisfaction & qu'elle pourroit reſter non-ſeulement tout l'hiver, mais toute ſa vie auprès de ſa couſine. Il arriva que la ducheſſe devint jalouſe d'elle, qu'elle reçut mille déboires à la cour & qu'elle fut obligée de retourner en France, chargée d'accuſations atroces & ſans doute fauſſes. Elle reconnut l'horreur de ſa conduite & en fit demander pardon à ma mère: ma mère luy pardonna, mais elle n'oſa la revoir de peur d'avoir la foibleſſe de la reprendre, tant elle étoit aimable.

L'hiſtoire d'Olbreuſe a encore plus de ſingularités. Comme on en parle tout différemment dans le monde, je vais vous dire comment ſon élévation commença. Elle avoit été ſeconde de ma grand'mère & première de ma mère: elle fit avec ma mère le voyage d'Iéna, de là alla à Caſſel, puis à la Haye où M. le duc de Zell avoit coutume de venir tous les hivers pour ſe divertir: il étoit fort amy de mon père & de ma mère & les voyoit ſouvent. D'Olbreuſe étoit d'une humeur fort enjouée: il devint amoureux d'elle, le luy déclara & le fit paroître dans toutes les occaſions: quoiqu'elle fût fort gaye, elle ſe com-

porta ſi ſagement & ſi modeſtement que cela obligea le duc de joindre l'eſtime à la paſſion. Il ne faut pas oublier qu'elle l'avoit déjà vu à Caſſel, & que le voyant de loin dans la ſalle, elle le loua & dit en riant que ſi elle étoit jamais capable de faire une folie, ce ſeroit pour l'amour de luy. Or pendant le voyage de ma mère, d'Olbreuſe prit ce temps pour aller à Zell, le duc l'en ayant ſollicitée pluſieurs fois avec empreſſement: elle le dit pourtant à mon père avant de partir.

Etant arrivée à Zell, le duc écrivit à ma mère que Mademoiſelle d'Olbreuſe & luy avoient réſolu de tenir ménage enſemble: quelque temps après il la fit nommer Madame de Harbourg & luy donna des revenus très-conſidérables: elle gagna tellement ſon eſprit que du plus inconſtant des hommes, elle en fit un exemple de conſtance, puiſqu'il a continué à l'aimer & même qu'il l'a fait déclarer par l'empereur ducheſſe de Brunſwick-Leinebourg & qu'elle eſt partout traitée de même: il ne luy eſt reſté en vie qu'une fille qui eſt ducheſſe de Hanovre, de préſent ſéparée de ſon mary. Par cela on voit comme Dieu peut élever une perſonne quand il le

veut: elle n'étoit pas fort belle, mais agréable de corps & d'eſprit, fort pauvre, de bonne nobleſſe du pays d'Aunis.[1] Dieu veuille qu'elle ſache profiter de cette fortune à ſon ſalut & au bien de l'Egliſe. Elle voit déjà la fille de ſa fille reine de Pruſſe & le prince de Galles, ſon frère, héritier de la couronne d'Angleterre!

1. La famille Deſmier, qui a formé les branches des marquis d'Archiac & de Saint-Simon, encore exiſtante, appartenait à la bonne nobleſſe du Poitou, & preſque tous ſes membres ſervirent. La branche des ſeigneurs d'Olbreuſe fut formée par Foucauld, né vers 1453. Alexandre Deſmier avait embraſſé la réforme & ſervit comme lieutenant général dans l'armée de Soubiſe: ſon fils, nommé Alexandre comme lui, ne paraît pas avoir pris part aux guerres civiles: ſeigneur d'Olbreuſe, il fit reconnaître ſa nobleſſe par ſentence de l'année 1667, & avait épouſé en 1632 Jacquette Pouſſard de Vandré: l'un de ſes fils épouſa une demoiſelle de la Rochefoucauld-Roiſſac, & ſa fille fut Eléonore, née en 1638, qui s'attacha à la ducheſſe de Thouars. Elle épouſa le duc de Brunſwick-Zell & mourut le 22 février 1722, laiſſant une fille, Sophie-Dorothée, née le 15 février 1666, mariée: 1° en 1675 à ſon couſin germain Frédéric de Wolfembutel, tué l'année ſuivante; 2° le 21 novembre 1682 à Georges, duc de Brunſwick-Hanovre, puis roi d'Angleterre, d'où: *a*) Georges II, roi d'Angleterre, biſayeul de la reine Victoria; *b*) Sophie-Dorothée, femme de Frédéric-Guillaume Ier, roi de Pruſſe.

D'un ſecond mariage, M. d'Olbreuſe eut pluſieurs enfants, dont un fils qui maria ſa fille unique, Madeleine-Sylvie, à Chriſtian Bulow, grand bailli du pays de Zell.

CHAPITRE II.

Madame de Thouars amène ſa fille à Paris. Séjour à la Ferté chez Madame de la Force. Elle ſe décide à quitter la France pour mettre ſa fille à l'abri. Anvers. Bois-le-Duc. Education. Caractère de Charlotte. Sa mère la ſurveille moins que ſa grand'mère. Naiſſance de ſa ſœur. Viſite au duc de Thouars à la Haye. Le prince d'Orange. Incident. Retour à Thouars. Son père repart pour la Hollande. Il ſe brouille avec les Etats. Ses projets de converſion. Il ſe décide à abjurer. Il revient à Thouars. Appréhenſions de ſa mère. Le duc hésite encore. Incidents. Il cherche à ébranler ſa fille. Il ſe déclare enfin. Scène. Explication avec ſa fille. Déſeſpoir. Le duc emmène ſon fils à Angers & le force à ſe convertir. Détails curieux. Tentatives de ſa ſœur pour le décider à réſiſter. Colère de ſon père. Il revient & eſſaie encore d'ébranler ſa fille. Derniers incidents du ſéjour en France.

NOTRE voyage ſe fit très-heureuſement juſqu'à quatre lieues de Paris, où ma mère nous fit habiller & où nous reçûmes viſite de nos plus proches, parmi leſquels étoit M. de Turenne qui déconſeilla à ma mère, pour plus de ſûreté, d'aller à la cour: elle n'y alla pas & fit ſes emplettes le plus rapidement poſſible. Sur la

demande de M. de Turenne, malgré le détour, ma mère s'arrêta chez luy, en repartant, à la Ferté-ſur-Yon, & ce fut encore un merveilleux moyen pour notre conſervation, car pendant ce temps-là & depuis notre partement, mon oncle ayant fait rage à la cour, obtint que l'on nous arrêteroit ſur la route, que nous évitâmes ſans le ſavoir, & où les ordres étoient donnés de Paris à Bruxelles (décembre 1665).

Nous fûmes reçus à bras ouverts à la Ferté. Nous y trouvâmes M. & Mme de la Force: ce ſeigneur avoit préciſément ce jour célébré l'anniverſaire de ſa 86e année & avoit aidé à forcer un cerf à cheval: [1] il y avoit auſſi M. de Turenne, leur fille [2] avec dix ou douze jeunes perſonnes de qualité de ſes parentes & M. le marquis de Montpouillant, [3] à qui M. de Tu-

1. Arnaud-Nompar de Caumont, duc de la Force, pair & maréchal de France; né à la fin de 1577, il mourut le 16 décembre 1675. Il avait épouſé Jeanne de la Rochefaton.

2. Charlotte, leur fille unique, mariée en 1655 à Henri de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, morte ſans poſtérité le 13 avril 1666.

3. Armand de Caumont, marquis de Montpouillan, neveu du duc de la Force, mort à la Haye le 16 mai 1701, lieutenant général au ſervice des Etats.

renne avoit deſſein de faire avantage en mourant, en luy donnant une de ſes proches parentes, & comme il avoit un engagement un peu fort avec une demoiſelle de Brederode & qu'il avoit peur que ma mère découvrît le pot aux roſes, il courut à la porte comme on alloit dîner & preſſa le bras de ma mère, en la ſuppliant de ne pas le perdre. [1] Comme elle paſſoit vite, il ne put luy en dire davantage. Ma mère, qui n'étoit point du tout familière avec luy, fut fort ſurpriſe de cette rencontre & ne penſa point ce qui le faiſoit agir. Mais elle ſe remit aiſément quand Madame de Turenne luy demanda avec empreſſement des nouvelles de la conduite de M. de Montpouillant, en luy faiſant ouverture de ſon deſſein: elle ne découvrit rien & parla comme il l'auroit pu ſouhaiter, car Madame de Turenne lui dit le lendemain que ma mère luy avoit donné de très-bons témoignages de luy & l'avoit détrompée des méchants bruits qui avoient couru de ſa mauvaiſe conduite.

1. Il épouſa en effet Wilhelmine de Brederode, fille d'un ſeigneur hollandais; il en eut une fille mariée en Angleterre, & ſe remaria avec Grace d'Ognate, qui convola après treize mois de veuvage avec le marquis du Bouchet.

Cependant Madame ma mère s'attachoit tous les jours de plus en plus à moy, & j'en faiſois de même à ſon égard. Madame de Turenne me demanda avec beaucoup d'empreſſement comment ma mère me traitoit, & quoique je me louaſſe fort ſur ce ſujet, elle crut que la crainte me faiſoit parler & ſupplia ma mère de me laiſſer paſſer quelque temps auprès d'elle. Ma mère me laiſſa libre, mais j'aſſuray Madame de Turenne que je ne ſouhaitois point du tout m'éloigner. Cette réponſe plut tant à ma mère que je fis par là un grand chemin dans ſon cœur.

Nous partîmes donc, après être reſtés quelques jours dans cette bonne compagnie, & arrivâmes à Anvers, où ma mère dut reſter un jour à cauſe d'un gros accès de fièvre. Nous rencontrâmes à Breda mon père, qui témoigna la plus grande joye du monde de me revoir & une amitié auſſi forte que je l'aurois pu ſouhaiter, mettant toujours une extrême différence entre mon frère & moy, car comme il étoit fort timide & ſérieux, & moy hardie & gaie, il avoit une inclination pour moy qui étoit une ſuite de ſentiments qu'il avoit eus de tout temps; car, quand il arriva à

Thouars la première fois après ma naiſſance, comme j'avois deux ou trois ans, Madame ma grand'mère fit habiller trois autres enfants de ma grandeur tous comme j'étois, tous en habits de toile, ayant choiſi ces enfants avec les yeux noirs & le nez camus, afin de mieux tromper, mais tout cela ne l'empêcha pas de me reconnoître pour être ſa fille.

On me donna à Bois-le-Duc un maître à écrire & à chiffrer, un maître de danſe, un maître qui m'apprenoit l'allemand &, outre cela, j'étois tenue de répéter tous les jours la carte, la ſphère, la morale, la muſique & les autres petites choſes que j'avois appriſes en France. J'avois encore la femme de chambre que ma grand'mère m'avoit donnée au mariage de la ducheſſe de Weymar, & que j'avois décidée à force d'inſtances à me ſuivre, mais elle ne put s'accoutumer à être traitée par ma mère auſſi différemment que par ma grand'mère qui connoiſſoit ſes qualités, ni au climat, & elle s'en retourna au bout d'un an. Je perdis fort au change, ayant eu alors une Françoiſe élevée par un miniſtre, ſon oncle, nommé Solaire: elle étoit aſſez vieille pour être ſage & modeſte, & cependant elle n'étoit

ni l'un ni l'autre & auroit été fort capable de me donner de mauvaiſes inclinations, ſi Dieu ne m'en avoit préſervé par ſa grâce.

Ma mère n'avoit pas continuellement l'œil ſur ma conduite comme ma grand'mère avoit eu: je ſavois aſſez bien me contraindre en ſa préſence, mais quand elle n'y étoit pas, je me laiſſois échapper furieuſement. Ce que j'avois pourtant appris & praticqué de feu ma grand' mère ne s'ôta pas tellement de mon eſprit que je n'y penſaſſe quelquefois, mais le torrent de mes paſſions véhémentes m'emportoit d'ordinaire. Ma mère m'aimoit, il eſt vray, mais mon frère de Talmont l'emportoit fort au-deſſus de moy &, outre cela, ſes malheurs domeſtiques la rendoient quelquefois chagrine à mon égard. Mon père, au contraire, vivoit avec moy avec de fort grands égards, ne me donnant jamais une mauvaiſe parole. Quand il me reprenoit, c'étoit avec tant de douceur & tant de raiſon, prenant garde que perſonne n'y fût & me parlant comme à une ſœur. Je n'ay jamais eu la lâcheté de luy dire la moindre choſe au déſavantage de ma mère, quoyqu'il m'en ſollicitât ſouvent, me plaignant de ce qu'elle me traitât ſi rudement & m'aſſu-

rant qu'il y mettroit ordre ſi je voulois luy en faire mes plaintes.

Pendant notre ſéjour à Bois-le-Duc ma ſœur naquit : elle fut portée par moy à la grande égliſe; deux colonels de qualité, un Anglois, Scot, & un Allemand, me menoient; trois demoiſelles portoient la queue de la couverture qui étoit ſur ma ſœur, qui fut nommée Marie-Sylvie-Brabantine, Marie de feu ma grand'mère, Sylvie par la magiſtrature & mairie de la ville & Brabantine à cauſe de la province. Pendant tout le temps que nous fûmes à Bois-le-Duc, ma mère ne ceſſoit de déſirer mon mariage avec M. le prince d'Orange, & voyant le peu d'intelligence qu'il y avoit entre mon père & luy, cela n'étoit pas un petit crève-cœur pour ma mère, car ils ne ſe voyoient point, mon père voulant que le prince vînt le voir le premier & ce prince prétendant la même choſe.

Mon père étant à la Haye, ma mère obtint permiſſion de luy d'y venir incognito & elle m'amena avec elle. Ayant été reconnue dans un carroſſe de louage par M. de la Leck, [1]

1. Maurice-Louis de Naſſau, comte de Naſſau, ſeigneur

celui-cy vint luy faire ſes révérences & alla le dire à M. le prince d'Orange. Le lendemain, le premier ſoin de ma mère fut d'aller voir Madame la princeſſe d'Orange : elle me dit de m'aſſeoir, mais comme ma mère me l'avoit défendu, je n'en fis rien, ce qui luy plut extrêmement. Mon père & ma mère furent traités par les ambaſſadeurs de France, de Portugal &c. Le prince Maurice de Naſſau luy donna auſſi à dîner, où ſe trouva M. le prince d'Orange : il vint prendre ma mère chez un peintre & la mena chez le prince Maurice, mon père & luy. Ils firent très-bonne mine, on s'aſſit pêle-mêle à table & le prince Maurice ayant fait des excuſes à la compagnie du méchant fruit qui étoit ſur la table, n'y ayant point de femme pour l'ordonner, mon père luy dit : « Il faut que ma femme faſſe l'honneur de la maiſon. » Ce pauvre prince en demeura tout interdit, car il a été accordé pluſieurs années avec ma mère & il l'a toujours ſi fort aimée

de la Leck, lieutenant général de la cavalerie hollandaiſe, fils naturel du prince Maurice d'Orange ; l'empereur lui reconnut en 1679 le titre de comte de Naſſau : il mourut en 1683.

& eſtimée qu'il n'a jamais voulu ſe marier, ne l'ayant pu avoir. [1]

Après le dîner, ce bon prince me mena voir ſa maiſon & en revenant le prince d'Orange me dit que ma mère me feſoit tort en me nommant enfant, que ma barrette en étoit cauſe : il me la voulut ôter, mais il ne me put gagner à courir juſques à ce que ma mère me commanda de me la laiſſer ôter. Cette aventure réjouit fort ma mère & luy donna de grandes eſpérances. Mais Dieu a eu grand ſoin de moy en empêchant que je fuſſe princeſſe d'Orange : ce grand titre ne m'auroit pu ſatisfaire & j'aurois été la plus malheureuſe du monde avec luy.

Mon père étoit fort eſtimé dans les ſept provinces : l'action qui ſe fit auprès de Bergop-Zoom contre les gens de l'évêque de Munſter. n'y contribua pas peu, où il prit beaucoup de priſonniers & d'officiers & fit devenir leur deſſein en fumée. Mais ſur cela il ſe fit une intrigue, M. le penſionnaire de Witt le trompa, de ſorte que cela le chagrina

1. Le prince Maurice ſe maria dans la ſuite avec Anne de Bayeren de Varfuſée, & laiſſa poſtérité.

ſi fort que ma mère dit d'abord: « Dieu veuille que ce ne ſoit pas la perte de l'âme de Monſieur. » Car je crois que ſur cela il ſe réſolut de quitter le ſervice de MM. les Etats. Il n'en fit pas cependant ſemblant: quelque temps après, il demanda permiſſion d'aller en France parce que ſon père voulant ſe remarier, il aimoit mieux, diſoit-il, luy donner une femme de ſa main: nous revînmes tous avec luy, excepté ma plus jeune ſœur qu'à cauſe de ſon âge on laiſſa, non à Madame la Landgrave qui offroit de la faire chercher, mais à une Mme Boucholt qui avoit été femme de chambre de mon frère Talmont.

Nous paſſâmes par les Ardennes: ce fut un voyage extrêmement pénible, tant à cauſe des mauvais chemins, des voleurs & des méchantes cabanes où il falloit quelquefois loger. Pour comble de malheur, ma mère qui ſe trouvoit groſſe ſans le ſavoir, ayant pris un remède un peu trop fort à Sedan, fut obligée d'y ſéjourner deux ou trois jours, où les bourgeois nous témoignèrent une très-grande affection. Nous arrivâmes enfin heureuſement à Thouars (1667). Nous fûmes environ quatre ans en ce lieu, car ce fut en 1672 que j'allay

en Danemarck. Mais il y a encore bien des choſes à dire avant d'en venir là.

Au bout de peu de temps nous vîmes qu'il n'en ſeroit rien du mariage de mon grand-père. Mon père alla alors à Paris & partit pour la Hollande, ſans que nous ſçuſſions le vray ſujet de ſon voyage. Il alla à la Haye, réſigna toutes ſes charges, & cela ſi en cachette, que ma mère, qui avoit beaucoup d'amis en Hollande, ne fut avertie de rien, car ſi elle l'avoit été, elle auroit pu envoyer mes frères en Allemagne ou en Hollande, pouvant aiſément juger du mauvais deſſein qu'il avoit. Il revint donc avec ma mère qui envoya à Paris où il demeura, ſans doute pour donner part au Roy de la réſolution qu'il avoit de changer de religion.

Peu de ſemaines après il arriva à Thouars : il avoit accoutumé de traiter ma mère avec beaucoup d'indifférence & même de rudeſſe, ce qui fit qu'elle fut fort étonnée quand il luy fit dire qu'il la prioit de venir au devant de luy. Elle étoit ſi peu accoutumée à ces ſortes de douceurs qu'elle ne put s'empêcher de croire que cela ne ſignifioit rien de bon : elle monta en carroſſe après les prières, car c'étoit

un dimanche, & prit avec elle M. & Mme d'Anché, mon frère aîné & moy.

A une lieue nous rencontrâmes mon père: il mit pied à terre & nous auſſy. Il ne nous eut pas plutôt aperçus qu'il devint pâle comme un mort, il nous ſalua & ſe mit dans le carroſſe de ma mère: elle s'aſſit auprès de luy & moy au devant avec Madame d'Anché: mon frère demeura dans le carroſſe de mon père pendant le chemin. Il ſe ſentoit ſans doute altéré & pâle & vouloit cacher cela en riant: il rioit de ſi mauvaiſe grâce en regardant ma mère que j'en étois ſcandaliſée, & cela ſans dire mot; je m'apercevois qu'il y avoit du changement, mais je ne pouvois m'imaginer ce que ce pouvoit être, car mon père étoit fort ſérieux de ſon naturel: on ſoupa & tout cela ſe paſſa fort bien. On revint tous dans la chambre de ma mère, & trouvant la Bible ſur la table, où j'avois coutume de lire tous les ſoirs, il dit en ouvrant la Bible & en frappant deſſus: « Ce livre cauſe bien des diſputes dans le monde & donne ſujet à bien des différentes opinions. » Ma mère répondit que c'étoit vray, que cependant ce devoit être la ſeule règle de notre foy & qu'elle n'étoit pas

difficile à comprendre ſi l'on étoit aſſiſté du Saint-Eſprit, au moins autant que chacun en avoit beſoin pour ſon ſalut. Il ſe mit à ſourire & dit que cela même étoit une grande queſtion. Ma mère luy voulut répondre, mais il dit qu'il étoit trop tard pour les vuider ce ſoir-là & il ſortit de la chambre en diſant qu'il alloit revenir pour ſe coucher: cela l'étonna fort encore, car il y avoit longtemps qu'il n'avoit couché dans ſa chambre; je couchois avec ma mère. Après que j'eus lu, je me retiray dans ma chambre.

Le lendemain matin, une fille de chambre de ma mère vint me dire qu'elle vouloit me parler: je luy demanday avec d'autant plus d'empreſſement ce qu'elle vouloit, que je remarquay que cette fille avoit pleuré: elle ne me voulut rien dire ſinon que je me levaſſe bien vîte & que j'allaſſe ſans m'habiller trouver ma mère chez le ſieur Boulenois, où elle attendoit. Ayant pris ma robe de chambre en tremblant, je courus chez Boulenois: je trouvay ma mère couchée ſur le lit de M^lle^ Boulenois tout épleurée, neuf ou dix perſonnes qui étoient dans la chambre en même état, de ſorte que c'étoit une fort triſte muſique:

j'eus même de la peine à tirer de quelqu'un le ſujet de ces pleurs & de ces cris : les miens ne furent pas longtemps à ſe mettre de la partie quand j'en ſçus que mon père avoit pris la réſolution d'abandonner notre ſainte religion.

On m'apprit qu'il l'avoit déclaré à ma mère de cette ſorte que, s'étant réveillé de fort grand matin, il luy avoit dit : « Vous m'avez écrit des lettres comme un miniſtre. » Elle luy répondit : « J'eſpère que vous ne l'aurez pas trouvé mauvais : il couroit des bruits qui me touchoient ſi fort que, quoique je ſois fort aſſurée que vous connoiſſez trop la vérité pour l'abandonner, je n'ay pourtant pu m'empêcher de vous écrire ſur un ſujet qui me touchoit ſi fort. » Il répliqua : « Cela n'a pourtant de rien ſervy. » Elle luy répondit : « Il eſt trop tôt de recommencer à me tourmenter ſur ce ſujet & la choſe eſt de trop grande importance pour en railler : je vous prie, épargnez-moy. » Il luy dit : « Ce n'eſt point raillerie : Dieu m'a enfin ouvert les yeux, & je ſuis réſolu de quitter l'erreur : j'ay longtemps refuſé, mais il faut en donner la gloire à Dieu. » Sur cela, elle ſe jetta hors du lit &

s'en alla dans la chambre de M. Boulenois, où je la trouvay.

On envoya quérir M. Delloges, paſteur, & les plus particuliers amis & amies de la ville: chacun témoigna de ſon mieux de ſon déplaiſir. Ma mère ne put aller à table, mais il fut décidé que j'irois, & ma mère m'ordonna de faire de mon mieux pour qu'on ne remarquât pas que je ſçeuſſe quelque choſe & que je tâchaſſe de parler à mon frère pour en tirer ſes vrais ſentiments.

J'allay donc dans le ſalon & je demanday à mon frère s'il ſçavoit notre malheur commun: il me dit que non: je le luy dis en deux mots. Il me dit que mon père luy en avoit voulu toucher quelques mots en allant à Louzy: il s'étoit promené ſur le baſtion & luy avoit dit de regarder les égliſes catholiques & notre temple, que les premières paroiſſoient ſi vieilles & notre temple ſi neuf, qu'il en étoit de même des deux religions. Il ajouta: « Je n'ay ſçeu que répondre, tant j'ay été étonné; je penſois qu'il fût devenu fou. » Les pleurs vinrent aux yeux de mon frère & il me dit qu'il viendroit l'après-dîner auprès de moy: ce qu'il fit. Nous étions auprès du

lit de ma mère & mon pauvre frère pleuroit à chaudes larmes: mon frère de Talmont & ma ſœur entrèrent ſe tenant par la main. Mon frère me dit: « Que ces pauvres enfants ſont à plaindre, car pour nous, ma ſœur, nous ſçavons, grâces à Dieu, ce que nous devons croire, mais ces deux pauvres petits ſeront mis dans des couvents. » Comme nous devions faire la Cène le dimanche ſuivant, il me dit qu'il avoit peur que ſon père luy ôtât ſes livres: il vouloit m'apporter le ſien & venir tous les jours de cette ſemaine pour prier & pour lire avec moy. Mais Dieu en avoit ordonné autrement. Mon frère cependant m'apporta ſon livre vers le ſoir.

Mon père m'envoya quérir: je demandai à ma mère ce qu'elle vouloit que je fiſſe: elle me dit d'y aller. En y allant, pluſieurs moines & prêtres me rencontrèrent avec des mines ſi réjouies que cela redoubloit beaucoup ma douleur: j'avois cependant bien tiré ma coiffe ſur mes yeux pour qu'on ne vît pas ſi aiſément que j'avois pleuré.

J'entray dans la chambre de mon père: il me dit à peu près: « Je ne ſçay ſi vous ſçavez la réſolution que j'ay priſe par la grâce de

Dieu de rentrer dans la vraie Egliſe de laquelle on m'a fait ſortir: je vous ay envoyé quérir pour vous le dire & pour vous demander ce que vous voulez faire. » Je luy dis fort altérée & avec beaucoup de réſolution que j'eſpérois que Dieu ne m'abandonneroit pas à un point que je l'abandonnaſſe & que je voulois employer mon temps à prier Dieu qu'il luy pardonnât ſes péchés: j'ajoutay quelque choſe & nommay mon frère. Il me dit: « Doucement, doucement, Mademoiſelle, ne nous fâchons pas ſur le ſujet de votre frère: je n'y entens point de raillerie: je veux qu'il me ſuive & j'y mettray bon ordre: mais ne faites pas de ſottiſe ſur ſon ſujet, car je ne vous le pardonnerois point, mais ſi vous le laiſſez en patience, comme je ne doute pas que vous ſerez aſſez ſage pour cela, quoique je ſerois bien aiſe que vous vouluſſiez ſuivre mon exemple, je vous promets que je vous aimeray tout autant à l'avenir que j'ay fait par le paſſé & que je vous traiteray tout comme mes autres enfants. Prenez ſeulement garde à votre conduite à l'égard de votre frère. » Je voulus encore répondre un peu fortement, mais il me dit de me retirer. Je retournay

dans la chambre de ma mère & luy dis notre converſation.

Fort peu de temps après il envoya quérir mon frère : ce pauvre enfant avoit une ſi furieuſe frayeur qu'il ſe cachoit deſſous & derrière le lit de ma mère, mais ma mère luy ordonna d'y aller. Il revint un moment après, mais l'attaque ne fut pas ſi chaude parce que mon frère répondit très-peu de choſes. Il revint donc moins tremblant & fort aiſe que cette ſcène fût paſſée. Mais ſes pleurs redoublèrent quand on vint une heure après luy dire que mon père avoit chaſſé tous ſes gens. Mon père l'envoya quérir le ſoir & luy donna trois ou quatre catholiques pour le déshabiller : il ſe promenoit ſur une petite terraſſe qui étoit devant les fenêtres : mon frère fit pourtant le reveſche & dit qu'il vouloit ravoir ſon valet de chambre pour le déshabiller, ce qu'on luy accorda. Mais la garde des papiſtes étoit là autour d'eux de ſorte qu'il ne pouvoit rien dire : mais il s'aviſa d'un bon expédient & dit vouloir aller à la garde-robe : il commanda Leſpine de l'éclairer & étant là, luy dit qu'il n'avoit rien pour récompenſer ſes bons ſervices, mais qu'il luy donnoit ſon

épée d'or : il n'oſa reſter plus longtemps hors de vue & ſe coucha.

Ma mère qui ſçavoit qu'on devoit emmener mon frère le lendemain matin, me dit d'aller le trouver & de l'exhorter à demeurer fidèle à ſon Dieu. J'allay à ſa porte & heurtay trois fois : Leſpine heureuſement vint à la porte & me fit entrer. Je trouvay mon frère à genoux dans ſon lit, fort ému : il fut ravy de me voir & me dit que j'étois un ange envoyé de Dieu pour le réjouir & me conſoler. Je dis ce que ma mère m'avoit ordonné & ce que je crus devoir ajouter. Il me prit par la tête & me dit : « Si vous ſçaviez ce que mon père m'a dit & combien je luy ay bien répondu, vous m'aimeriez trop : le bon Dieu a parlé par ma bouche : je n'ay point eu peur du tout & vous m'avez trouvé remerciant Dieu de cette grâce & le priant de me la conſerver. » Je n'oſay demeurer longtemps. Cependant un vieux gentilhomme bigot comme un démon gronda le valet de m'avoir ouvert. Je revins tout raconter à ma mère.

Le lendemain de très-grand matin mon père partit pour Angers, emmenant mon frère qui réſiſta & ſe fit porter dans le car-

roſſe, où il étoit ſeul avec mon père. Mon père étant arrivé à Angers, fit ſon abjuration avec les cérémonies accoutumées entre les mains de l'évêque: il donna mon pauvre frère à deux ou trois prêtres qui le menèrent dans une chambre de l'évêché & ſe mirent à diſputer avec luy: il ſe défendit le mieux qu'il put, mais il n'avoit pas toute la promptitude d'eſprit déſirable & ne put répondre. Il ſe mit à la fenêtre & vit un laquais nommé d'Ages qui avoit été à moy & qui étoit très-bien inſtruit dans la religion: il l'appella & étant venu dans la chambre, mon frère remit ſur le tapis la queſtion qui l'avoit fait demeurer court: ce garçon y répondit & embarraſſa même tellement ſes adverſaires qu'ils allèrent dire à mon père que tant que ce garçon ſeroit auprès de mon frère, on n'en pourroit rien faire: ce qui obligea mon père à chaſſer ce bon garçon qui avoit été plus de quinze ans dans ſa maiſon. Il revint à Thouars & nous raconta tout cela, en nous aſſurant que mon frère étoit encore très-ferme & qu'il avoit luy-même inſulté aux prêtres & aux chanoines. Mon père cependant le remit entre les mains d'un certain prêtre qui avoit prêché dans la

chapelle de Thouars de façon à montrer qu'il étoit plus réformé que papiſte: cela étoit fait pour s'inſinuer dans l'eſprit de ma mère, mais cela ne réuſſit pas.[1]

Mon père ordonna au valet de chambre de mon frère d'empaqueter & d'envoyer ſes effets. Leſpine m'en prévint & me demanda ſi je ne voulois pas luy écrire. Je luy écrivis une très-grande lettre, c'étoit une feuille écrite des quatre côtés, où après luy avoir dit toutes les raiſons de théologie les plus fortes que je ſeuſſe, j'en ajoutay auſſi de politiques, luy diſant que mon père ne l'avoit jamais aimé, préférant mon frère de Talmont, & que pour l'avantager, il pourroit bien l'enfermer dans un couvent: que ces injuſtices ſe faiſoient chez les papiſtes, comme il pouvoit voir un exemple en Madame de Longueville, où la mère avoit fait prendre le froc à l'aîné afin que le cadet fût chef de la famille. Enfin j'avois fait ma

1. On comprend que nous reproduiſons tous ces détails ſans commentaires, mais en faiſant nos réſerves, ce récit émanant de la perſonne la plus intéreſſée dans cette affaire, & dont les convictions ardentes lui donnaient une irritation extrême contre tout ce qui touchait au catholiciſme.

lettre la plus forte qu'il m'étoit poſſible, ſans avoir égard à quoi que ce ſoit.

Je la mis dans le pourpoint d'un habit neuf de mon frère entre l'étoffe & la doublure, & ma mère y mit auſſi un petit billet de l'autre côté, & pour luy en donner avis, j'en écrivis un très-petit où il n'y avoit à peu près que ces mots: « Découſez le pourpoint de l'habit que vous avez receu de Paris depuis peu, des deux côtés devant, & vous y trouverez des lettres avec mon nom. » J'en fis un très-petit paquet & l'envoyai par un marchand de Thouars à ſa ſœur qui étoit mariée à Angers, avec ordre de le donner à mon frère quand il ſortiroit d'Angers, s'il étoit poſſible ſans que perſonne le vît. La choſe ſe fit fort bien, car mon frère traverſant la ville à cheval, un petit garçon, fils de cette femme, s'approcha de mon frère & luy donna ce billet. Mais le malheur voulut que ce maudit prêtre le vit: il luy demanda ce qu'on venoit de luy donner, mon frère ne voulut pas le dire, mais le prêtre luy ayant arrêté ſon cheval, luy prit le billet, l'ouvrit & l'ayant lu, il retourna à mon père qui fit ouvrir le coffre de mon frère & prit les deux lettres en queſtion.

Laiſſons-là mon frère avec ſon maudit prêtre & revenons à Thouars avec mon père : il y arriva un ſoir fort tard, & comme les bourgeois s'étoient mis ſous les armes & avoient allumé des feux de joye pour le recevoir & pour luy témoigner leur joye de ſa prétendue converſion, ils le ſuivirent tambour battant & tirant continuellement juſques dans la place du château & même dans le château, car aucun tambour & quelques bourgeois me rencontrèrent en robe de chambre comme j'allois me coucher : je couchois avec ma mère, mais me déshabillois dans ma chambre. Ce tintamare étant joint à l'altération qu'elle avoit déjà du retour de mon père, cela la fit tomber évanouie pluſieurs fois, & fut dans des foibleſſes continuelles pendant pluſieurs heures ſans que mon père, que l'on avoit averti, voulût jamais la venir voir ni faire ceſſer cet effroyable vacarme.

Ma mère fut fort mal toute la nuit. Le matin mon père la vint voir & en approchant de ſon lit, il ouvrit de loin ſon rideau avec ſon bâton : il commençoit à luy parler quand on vint dire à ma mère que le Landgrave de Heſſe, ſon neveu, arrivoit : je crois que cela

embarraſſa mon père autant que ma mère en eut de joye: il alla donc le recevoir. Je ne ſais comment cette première entrevue ſe paſſa, mais on peut aſſez ſe l'imaginer, ce prince étant fort de la religion & aimant ma mère avec une très-forte tendreſſe. Il reſta peu de jours à Thouars, mais promit de revenir, ce qu'il fit. Il propoſa à ma mère d'envoyer un gentilhomme à mon frère, pour luy faire ſes compliments; ma mère le chargea d'une lettre: il y alla, mais le prêtre ne voulut jamais le laiſſer parler ſeul à mon frère, de ſorte qu'il rapporta la lettre.

Je ne crois pas qu'il puiſſe y avoir une meilleure âme: il diſoit que ſi ſon frère étoit aſſez honnête homme, il me le donneroit & partageroit ſon bien avec luy. Il ſe faiſoit une joye de bâtir une ville pour des François réfugiés; enfin il étoit un exemple de toutes ſortes de vertus, à 17 ou 18 ans, n'aimant que Dieu & éloigné de la débauche. Il en donna une marque à Londres, car une femme luy ayant fait les mêmes offres que la femme de Putiphar à Joſef, il ne la renvoya pas ſeulement comme Joſef, mais il ne voulut pas demeurer plus longtemps en Angleterre, parce

que la débauche & la coquetterie y étoient ſi fort en vogue.

Mon père me fit dire par M. Boulenois qu'il avoit une lettre de moy à mon frère: il la luy fit voir ſans la luy laiſſer toucher & ajouta une furieuſe réprimande, mais auſſi mon pardon à condition que je ne le fiſſe plus. Je ne fus pas peu ſurpriſe de la commiſſion, mais cela n'eut pas de ſuite.

Cependant mon pauvre frère étoit martyriſé par ce maudit moine, il n'oſoit voir perſonne, on le menoit à l'égliſe papiſte, on le forçoit de ſe mettre à genoux, il recevoit des lettres foudroyantes de mon père qui le menaçoit de le mettre entre quatre murailles au pain & à l'eau pour le reſte de ſa vie, mais on eut grand ſoin de brûler ces lettres: afin qu'il n'y eût plus de retour, mon père avoit permis qu'on luy fit faire la Cène, afin qu'il fût relaps s'il retournoit à nous après s'être fait catholique. Cela ne laiſſa pas d'effrayer ma mère.

Le jour où il fut examiné pour être admis à la Cène, mon père évita d'être préſent: mon pauvre frère réſiſta environ ſix ſemaines, promettant de huit jours en huit jours de faire

ſon abjuration & demandant tous les jours un répit: enfin il ſe réſolut & nous apprîmes cette triſte nouvelle à Thouars par les feux de joye qui ſe firent dans la ville. On l'envoya à Paris dans l'académie de M. du Pleſſis, où il demeura près de deux ans académiſte externe.

Mon père étoit à Thouars & dans une bigotterie ſi terrible que cela faiſoit pitié à voir, ne voulant pas perdre un jour ſans aller à la meſſe; un jour de médecine même, il y alloit avant de la prendre: il ſe faiſoit dire la meſſe à 3 ou 4 heures du matin: il la commandoit le ſoir devant, afin qu'aucun jour ſe paſſât ſans avoir vu ce batelage idolâtre: [1] étant au lit malade, il faiſoit de grands diſcours comme parlant à Dieu. Il me menoit ſouvent promener ſeule en carroſſe avec luy & nous parlions de religion: je luy parlois avec beaucoup de hardieſſe & de franchiſe, car outre que j'étois fort en grâce & cela de tout temps, c'eſt que j'étois bien inſtruite &

1. Nous ne pouvons changer naturellement les expreſſions dont ſe ſert Mademoiſelle de la Trémoille, mais nous ne pouvons nous empêcher de proteſter contre de pareils excès de langage, parfaitement injuſtes envers une religion à laquelle nous nous honorons d'appartenir. Elles s'expliquent de reſte par l'exaltation de l'auteur à ce moment.

extrêmement perſuadée de la bonté de la Religion.

Un jour que nous allions nous promener, paſſant devant la maiſon des Capucins, où il y a une grande croix au bout d'une avenue, mon père gliſſa ſa main derrière mon dos, ſans que je le ſentiſſe, & me fit pencher le corps malgré moy en paſſant cette croix, comme luy faiſant une révérence: il ſe mit à rire & me demanda pourquoy je ne voulois pas faire cet honneur à Jéſus-Chriſt. Je luy dis que je croyois que ſur le même pied on pouvoit faire la révérence à une âneſſe, parce que Jéſus-Chriſt avoit monté deſſus. En retournant & paſſant devant la même croix, je penſois bien qu'il me feroit encore la même pièce, mais ſans faire ſemblant de rien, j'appuyois mes pieds de toute ma force au devant du carroſſe (car c'étoit un petit carroſſe coupé) pour me tenir ferme & ainſy cela ne réuſſit pas, de quoy je me mis à rire à mon tour.

Mon frère de Talmont tomba malade d'une groſſe fièvre tierce, & ſon mal augmentoit fort par la crainte qu'il avoit qu'on luy ôtât ſa femme de chambre: ce pauvre enfant me

diſoit qu'il croyoit voir le Diable en voyant mon père. Mais il fit bien voir l'inconſtance du cœur, car cette femme mourut, & il ne fut pas ſeulement accoutumé à la ſemme papiſte qu'on luy donna, mais même il eut la lâcheté & la fauſſe complaiſance de dire en préſence de ma mère que, quand on élevoit l'hoſtie à la meſſe, il croyoit que c'étoit Jéſus-Chriſt comme s'il le voyoit en chair & en os, ce qui cauſa à ma mère de nouveaux tranſports d'affliction qu'on ne peut décrire. Cela me fâcha ſi fort de ce petit garçon, qui avoit toujours été l'enfant gâté de ma mère, que peu de jours après, étant dans ma chambre, je ne pus m'empêcher de luy donner un bon ſoufflet & de luy reprocher ſa fauſſeté & ſa méchante complaiſance. Il alla faire ſes plaintes à mon père, car comme nous étions un ſoir dans ſa chambre, il me dit fort rudement de ne plus m'ériger en gouvernante de mes frères. Je fus d'abord ſurpriſe, mais après je me reſſouvins de ce que j'avois tort: je luy dis qu'il étoit vray. Mon père rompit court & auroit, je crois bien, ſouhaité n'avoir pas entamé ce diſcours, car ma mère apprit cela, qui n'en ſavoit rien auparavant.

Il m'arriva encore une aventure pendant que mon père étoit à Angers, qu'il ne faut pas que j'oublie. J'étois allée voir mon frère de Talmont qui avoit la fièvre, & comme j'y étois, mon grand-père y vint & me fit la mine quelque temps & puis me demanda brusquement pourquoy je ne l'étois pas venue voir depuis quelques jours : je luy dis que sa chambre étoit toujours si pleine de réjouissances, que j'avois l'esprit peu propre à la joye, que j'avois cru être plus nécessaire auprès de ma mère qu'à être témoin de ces plaisirs. Il me répliqua & moy à luy, de sorte qu'il me dit que je ferois bien de suivre l'exemple de mon père. Je luy répondis très-brusquement que j'espérois bien que Dieu me garderoit d'une telle sottise ou folie, ou quelque autre terme signifiant la même chose : sur cela il s'emporta & me dit mille injures : j'eus peur qu'il en vînt aux coups : je ne pouvois fuir, car j'étois entre le lit de mon frère & celuy de sa femme de chambre. Je vis bien que le party que j'avois à prendre étoit de me taire, car il s'échauffoit luy-même & me dit toutes les injures du monde : il me dit de sortir de sa maison, que si les portes n'étoient pas assez grandes, il

feroit abattre vingt toiſes de murailles: il leva ſa canne pour me battre, mais un gentilhomme de Xaintonge, nommé de Langle, ſur lequel il s'étoit appuyé en venant, voyant ce qui alloit arriver, le tira & l'emmena enfin comme malgré luy, en tempeſtant & criant que l'on fermât les portes après luy, afin que je ne le ſuive pas, ce dont je n'avois d'ailleurs nulle envie. Il y avoit beaucoup de femmes & de filles de la ville qui, en ſortant du temple, étoient venues voir mon frère, elles ſe mirent à pleurer & à gémir comme ſi j'avois été un martyre de la Religion.

Ma mère me fit tout raconter: elle fit venir Boulenois & luy dit d'aller trouver mon grand-père de ſa part & de luy dire que j'étois prête à ſortir de ſa maiſon & qu'elle n'auroit pas cru voir chaſſer ſes enfants de cette ſorte à coups de bâton. Mon grand-père, dont la colère étoit paſſée, fit dire aſſez civilement à ma mère & dit à Boulenois qu'il empêchât que je partiſſe; il ſe fit trois ou quatre meſſages de part & d'autre, ceux de ma mère fort haut à la main & les autres fort ſouples: enfin la concluſion fut que j'irois le voir, ce qui ſe fit avec Madame d'Anché: il me reçut

dans ſon cabinet, me fit aſſeoir auprès de luy ſur un lit de repos, m'embraſſa, me conta l'hiſtoire d'une pénitente qui étoit venue à la chapelle du château en chemiſe, avec une chaîne de fer autour du corps, pieds nus &c.: il me parla de notre brouillerie en la traitant de raillerie.

CHAPITRE III.

Madame de Thouars ſe décide à emmener ſa fille. Démarches pour obtenir la permiſſion du Roi. La Reine de Danemark offre de recueillir Mademoiſelle de Thouars. Intervention de M. de la Feuillade. Le duc de Thouars cherche à prévenir ce départ en enlevant chevaux & voitures à ſa femme. Celle-ci étoit déjà en route. Rencontre des époux à l'hôtellerie de Blois. Continuation du voyage. Caſſel. Mort du duc de Thouars. Hambourg. Arrivée à Copenhague. Réception ſolennelle. Madame de Thouars repart auſſitôt pour Paris. Chagrin de ſa fille. Mademoiſelle Schage.

QUAND mon frère Talmont fut guéry, on l'emmena avec ma ſœur à Paris: ma mère étoit allée deux jours auparavant chez M^me^ de Bourniſſeaux à la campagne pour s'épargner la vue de ce triſte ſpectacle: elle avoit déjà aſſez de chagrin en voyant ces pauvres enfants paſſer tous les jours quatre fois devant ſa fenêtre, quand on les menoit & ramenoit de la chapelle pour la meſſe & les vêpres.

Nos promenades continuoient avec mon père & toutes les fois que je n'en avertiſſois

pas ma mère, elle avoit des frayeurs inexprimables & elle pleuroit d'ordinaire juſqu'à mon retour, craignant toujours qu'on m'emmenât dans un couvent. Mon père me parloit toujours religion, avec mille bontés & ſans me dire la moindre rudeſſe, & je m'étonnois de ſa patience, car je luy en avois donné ſujet, luy ayant répondu avec trop de bruſquerie, car quoyque je ſoutinſſe la cauſe de Dieu, je devois penſer que je la ſoutenois contre un père. J'avois pluſieurs filles de Thouars qui me venoient ſouvent voir, entre leſquelles la Bagneux étoit la favorite : comme mon père luy attribuoit la cauſe principale de ma réſiſtance, la trouvant ſouvent enfermée avec moy dans mon cabinet, il luy fit défendre le château, ce qui me cabra tellement que je crois que ſi j'avois eu quelque deſſein de luy complaire, cela m'en auroit diſſuadée. Nous nous écrivions tous les jours au moins une fois & je luy donnay des rendez-vous devant le temple. Cependant mon père voyant que cela ne faiſoit aucun bon effet, avant de partir pour Paris il me dit de mettre par écrit ce que je ſouhaitois de luy ; le rappel de la Bagneux étoit à la tête de mes ſupplications,

les autres étoient pour des hardes dont j'avois beſoin : il m'accorda toutes mes demandes & pria luy-même la Bagneux de venir me voir ſouvent pendant ſon abſence.

Ma mère cependant étoit très-inquiète ; elle le manda à Caſſel à Madame la Landgrave la douairière & luy fit connoître ſes inquiétudes, diſant qu'elle ne pouvoit pas voir dans le cœur & que je pouvois aiſément avoir tous ces beaux dehors & de méchants deſſeins dans le cœur, & qu'ainſi tant qu'elle m'auroit auprès d'elle, elle ſeroit tourmentée. La Landgrave manda ſans doute cela à la Reine de Danemarck, mon état toucha de compaſſion S. M. Elle écrivit à mes parents pour leur demander de m'avoir auprès d'elle, promettant de me traiter comme ſa propre fille. Ma mère fut ravie en recevant cette lettre, & me la communiqua en me diſant de faire de ſérieuſes réflexions pour ne pas avoir un jour de reproches à luy adreſſer de ce qui arriveroit. J'étois réſolue d'accepter, tant pour ôter ma mère d'inquiétude que pour mettre mon état en ſûreté, en cas que Dieu retirât ma mère. Sur cela elle envoya la lettre de la Reine à mon père qui étoit à Paris, & en attendant

la réponſe, elle fit ouverture de ſon deſſein à mon grand-père : luy qui n'étoit pas ſi bigot, trouva d'abord la choſe avantageuſe & y conſentit en diſant qu'il y perdoit plus que perſonne, parce que à ſon âge il n'avoit plus eſpérance de me revoir.

Mon père répondit qu'il ne comprenoit pas pourquoy une fille de qualité de mon âge, avec les avantages d'eſprit & de corps que j'avois, ayant père & mère qui ont de quoy la nourrir, devoit être envoyée au bout du monde faire la demoiſelle ſuivante ; qu'il ne m'avoit jamais dit une mauvaiſe parole ſur la religion, qu'il ne le feroit jamais ; que jamais il n'y conſentiroit. Ma mère me conſulta encore & forte de ma réſolution, elle ſe décida à entreprendre le voyage malgré mon père. Mais elle ne ſavoit comment faire pour obtenir le paſſeport du Roy, & admirez la Providence ſur cela, mon cher enfant, ſi Dieu ne m'a pas aimée & s'il n'a pas fait merveille pour me tirer de cette pauvre France.

Le Roy avoit exercé les troupes de ſa maiſon & elles firent ſi mal leur devoir que S. M. fit dire au duc de Gramont qui les commandoit de ſe défaire de ſa charge, car il étoit

fort vieux. S. M. luy fit propoſer 300,000 fr. de M. de la Feuillade: le Roy luy en donna un tiers & fit écrire au frère du duc, qui étoit évêque, de l'aider de 100,000 fr. Cecy étoit au printemps & le Roy alloit commencer la campagne contre notre état. S. M. avoit honoré M. de la Feuillade de la charge de meſtre de camp de ſa maiſon: cette charge luy étoit venue ſi fort à l'imprévu qu'il n'avoit ni équipage ni de quoy le faire. Il vint à Oiron, à deux lieues de Thouars, où étoit ſa femme: y étant, il écrivit un mot à ma mère & luy manda qu'il étoit venu en poſte pour chercher de l'argent: il luy manquoit encore 100,000 fr., qu'il s'en retournoit de même, qu'il ne ſeroit que deux jours à Oiron, qu'il luy étoit impoſſible de venir à Thouars, que ſi ma mère avoit quelque choſe à luy recommander qu'elle vînt elle-même le luy dire, qu'elle ſavoit qu'il étoit ſon ſerviteur. Ma mère alla le trouver & luy demanda de luy procurer le paſſeport pour moy; il dit: « Je voy bien que c'eſt une affaire de la religion: cela ne me fait rien, c'eſt aux prêtres à vuider ce débat & à voir qui a raiſon: je feray mon poſſible pour vous l'avoir. » Il demanda

Universitas
BIBLIOTHECA

une lettre pour Madame. Nous retournâmes à Thouars, ma mère ayant bien pris garde que ſa femme n'apprît rien de ſon deſſein, car elle étoit bigotte autant qu'on peut l'être.

Le duc de la Feuillade étant arrivé à Paris, alla trouver Madame qui voulut bien en parler à Monſieur ; mais il la preſſa ſi fort qu'il fit mettre les chevaux au carroſſe & la conduiſit auprès du Roy. Le Roy ne voulut pas ſe déclarer, diſant qu'il en parleroit à mon père. La Feuillade ſupplia le Roy de luy donner l'ordre d'aller chez M. Colbert pour faire dreſſer le paſſeport : le Roy ayant dit à moitié ouy, la Feuillade y alla de ce pas & preſſa le miniſtre de le faire expédier promptement : il obtint le tout en deux jours & l'envoya à ma mère. Admirez tout cela, mon enfant, mais admirez que Dieu voulut que tout ſe fît quelques jours avant Paſques, & comme les grands dévots ſe vont enfermer dans des cloîtres environ quinze jours avant les feſtes, Dieu voulut que mon père étoit juſtement dans un cloître pendant tout ce temps, ſans quoy la Feuillade n'auroit jamais réuſſy, car mon père étant ſorty de ſa dévotion & revenant à la cour, le Roy luy dit : « Votre fille va en Da-

nemarck. » Mon père luy répondit que la Reine en effet me ſouhaitoit, que ma mère en avoit envie, mais qu'il avoit déjà refuſé. Le Roy luy dit que c'étoit une affaire faite & qu'il avoit déjà ſigné le paſſeport.

Mon père accourut alors à Thouars pour ôter à ma mère carroſſe, chevaux, gens, argent & tous les moyens d'exécuter ſon deſſein. Nous rencontrâmes mon père à Blois, quoyque nous euſſions eſpéré qu'il auroit pris un autre chemin. Mais à la porte de Blois nous fûmes bien étonnées de voir le valet de chambre de ma mère, qui avoit pris les devants pour commander le dîner dans l'hôtellerie, avec celuy de mon père & celuy de mon frère: je fus fort atterrée en les voyant, mais il fallut faire redoubler ſon courage ou du moins en avoir l'air. Après les premières ſalutations dans l'hôtellerie, mon père & ma mère s'aſſirent dans une croiſée, & mon frère & moy dans une autre croiſée. Il m'aſſura avec larmes qu'il n'avoit pas changé de croyance & mille choſes réjouiſſantes qu'il n'a pas plu à Dieu de faire venir à perfection. Après notre dîner, nous deſcendîmes dans la chambre de mon père, où j'eus à ſoutenir une terrible conver-

ſation avec luy: il me demanda ſi ce n'étoit pas une preuve parlante de la bonté & divinité de notre religion puiſqu'elle permettoit la déſobéiſſance des enfants envers leur père. Je luy répondis qu'il falloit obéir juſques à l'autel, & quoyque je fuſſe dans une terrible angoiſſe & le cœur preſſé d'amitié pour mon père, je luy parus dans une gayeté & dans une indifférence pour luy qui le ſcandaliſa à un point qu'il me dit qu'il ne me connoiſſoit plus, tant qu'il me trouvoit dure & indifférente. Auſſitôt que je fus en carroſſe, les larmes me penſèrent ſuffoquer. Nous nous ſéparâmes enfin: mon père & mon frère allèrent à Thouars & ma mère & moy nous pourſuivîmes notre voyage à Paris, à Caſſel & juſqu'à Copenhague.

Nous reſtâmes peu de temps à Paris: nous y fîmes ſouvent notre cour à Madame, qui aimoit tant l'Allemagne qu'elle auroit, dit-elle, changé de condition avec moy & que dans toute la France elle n'auroit de regret à rien qu'un peu à Monſieur. Nous allâmes enſuite à Francfort: ma mère y fut viſitée par l'aîné des landgraves de Hombourg: puis nous allâmes à Laubach chez un comte de Solm, où

l'Electrice Palatine & la princeſſe Eliſabeth, ſes deux ſœurs, vinrent trouver ma mère : la joye qu'elles eurent ne ſe peut exprimer. Nous fûmes accueillis on ne peut mieux à Caſſel où, ayant été quelques ſemaines, nous allâmes voir ma tante la ducheſſe d'Iéna : nous paſſâmes par Gotha, Eyſenach, Weymar.

Nous devions partir pour Copenhague, mais l'Electrice Palatine reçut une lettre de Paris qui luy apprenoit la maladie ou la mort de mon père : S. A. E. me fit appeler dans ſa chambre & me communiqua cette lettre, afin que je luy aidaſſe à retarder notre voyage juſques à ce que l'on ſçeut la vérité de cette nouvelle. J'en dis donc quelque choſe à ma mère par ordre de ſa ſœur : peu d'heures après, cette triſte nouvelle nous fut confirmée par le S^r de Grandchamp, ſecrétaire de mon père, qui nous apporta un fagot de lettres ſur cette mort. Ma mère la reſſentit bien fortement & moy auſſi qui n'avois pas reçu de lettres depuis mon départ de mon père, qui ne parloit de moy à ma mère qu'en me nommant « votre fille » & diſant : « Je luy ſouhaite toute ſorte de bonheur, quoyque la manière de notre ſéparation m'ait fait bien de

la peine. » Dans plusieurs lettres on assuroit ma mère que son intérêt exigeoit qu'elle me ramenât en France, puisque la mort de mon père la devoit rassurer touchant ma religion, mais la Reine voulut absolument me conserver & cette nouvelle me mit la mort dans l'âme. Ma mère, sur mes instances, voulut bien me mener en Danemarck, où j'allois prendre la place de la princesse de Deux-Ponts.

Nous partîmes donc de Cassel au commencement de novembre. Nous passâmes quatre ou cinq jours à Hambourg: nous traversâmes le petit Belt en chaloupe à la rame, mais nous fûmes bien malades sur le grand Belt. Le Roy envoya des gentilshommes avec cuisiniers & officiers à Rothschild, qui est à quatre lieues de Copenhague, pour traiter ma mère, & un conseiller privé avec les carrosses du Roy à Princenhoff, qui est à une lieue de Copenhague, où ma mère fut complimentée de la part de LL. MM. Nous arrivâmes fort tard, le 25 novembre, à Copenhague & fûmes reçus avec mille marques d'honneur, d'estime & d'amitié: on tira le canon. J'étois plus morte que vive & ma mère m'en fit des reproches fort sérieux: il semble que le cœur

me diſoit tout le mal que je recevrois de cette cour quelques années après. Le 10 ou le 11 décembre, ma mère partit pour Paris, moy très-affligée de me voir ſi éloignée de mes chers parents, ſans connoiſſance, ſans amis, entendant peu l'allemand, y ayant peu de gens qui ſçeuſſent le françois. La nuit quand je pleurois, je mettois la tête ſous la couverture de peur que Mlle Schage l'entendît & qu'elle me rendît de mauvais ſervices auprès de la Reine.

CHAPITRE IV.

Projets de mariage. Première penſée du comte d'Aldembourg. Le prince de Naſſau. Oppoſition de Madame de Thouars pour le premier. Ses efforts, au contraire, en faveur du ſecond. Le comte ſe déclare. Emotion de Mademoiſelle de Thouars. Bruits à la cour. Amour croiſſant du comte. Mademoiſelle de Thouars partage ſes ſentiments. Sa mère de plus en plus hoſtile. Don de la bague de fiançailles. Détails ſur la cour. Groſſièreté de la vie des ſeigneurs. La princeſſe Ulrique, ſa bienveillance. M. & Madame de Guldenlow. Le comte fait prier dans les égliſes pour le ſuccès du mariage. Colère de la Reine. Scène violente. Le Roi, au contraire, eſt favorable. M. de Guldenlow ſe met en travers. Intrigues. Démarches en France pour obtenir le conſentement de Madame de Thouars. Soumiſſion de Charlotte. Ses triſteſſes. Conſtance du comte. Ses ſcrupules. Cadeau du Roi. Incident relatif à l'ambaſſadeur de Suède.

MAIS il eſt temps de revenir à ce que j'ay commencé, que c'eſt une circonſtance de ma vie qui n'eſt pas la moins remarquable ni la moins intriguée, & qui n'eſt pas auſſi celle par laquelle Dieu m'ait donné le moins à connoître qu'il prenoit plaiſir à m'abaiſſer &

à me frapper pour me faire retourner à Luy, qui eſt celle de mon mariage. On avoit parlé de pluſieurs pour moy. J'avois reçu des lettres de ma mère, à la fin de 1678, par leſquelles elle me mandoit en propre terme que ſi un autre mariage manquoit, ſi je pouvois me reſoudre d'épouſer M. le comte [d'Aldembourg], que je ſavois ſans doute ce qu'il y avoit de déſagréable en luy, mais que, ſelon elle, [il avoit] un fort grand mérite perſonnel, qu'il poſſédoit un grand bien &c. Je répondis à cœur ouvert que je n'avois pu remarquer qu'il avoit des idées ſérieuſes pour moy, qu'il me railloit ſouvent à la vérité, mais que je prenois cela que comme un effet de ſon humeur raillante & qu'il ne me venoit voir qu'en arrivant à Copenhague & en en ſortant. Mais la princeſſe Eliſabeth, ma tante, m'écrivit en même temps en fulminant contre elle de ce qu'elle luy avoit demandé ſi la mère de M. votre père n'étoit pas une comteſſe d'Autriche, que cela étant, elle auroit des penſées pour luy à mon égard. Puis elle me manda qu'elle ne m'avoit écrit en ces termes que pour me tirer les vers du nez.

Ma mère m'écrivit trois longues lettres en

chiffres pour ſavoir tous les détails imaginables ſur Monſieur.[1] Mes ſœurs avoient fait rage & l'avoient fait changer d'opinion, comme elle eſpéroit toujours que le prince Caſimir de Naſſau m'épouſeroit: il faut dire ſur cela que quoyque l'on m'offrît à luy, il ne voulut pas de moy & je craignois ce mariage comme la mort, luy étant plus jeune de trois ou quatre ans que moy & mal baſty de corps, & d'eſprit débauché: mais les intrigues que ma mère faiſoit à la cour de France pour faire réuſſir cette affaire me tourmentoient.

Le 14 juin 1679, Monſieur vint, ſelon ſa coutume, pour me dire adieu avant de partir pour aller en Schoonen avec le baron Juhl, ſecond ambaſſadeur pour faire la paix avec les Suédois. Il ſe mit à me railler ſur pluſieurs mariages & à me parler d'une manière que je devois croire que je ne luy étois pas indifférente; mais j'ay toujours eu ſi grande peur d'être la dupe que je ne croyois pas facilement ces ſortes de proteſtations, & outre cela ſa manière raillante faiſoit que j'étois encore

1. Ce mot déſigne toujours le comte d'Aldembourg.

plus ſur mes gardes que ſi ç'avoit été un autre qui m'en eût conté. Après mille choſes obligeantes, il me dit qu'il connoiſſoit un vieillard de ſes amys qui avoit des ſentiments fort particuliers pour moy, que s'il pouvoit eſpérer de gagner quelque choſe ſur mon eſprit, il en mourroit de joye dans moins de temps que ſix mois; que comme il m'avoit ouy dire à la Reine, étant à table, que je ne ſouhaiterois au monde qu'une condition, celle d'être veuve & de demeurer en Hollande, que cet amy avoit une terre en Hollande qu'il me donneroit & qu'ainſi j'aurois les choſes à ſouhait, mais qu'il faudroit que j'euſſe patience près de ſix mois avec luy. Cette malheureuſe raillerie n'a été que trop vraie, mon cher fils, & pour vous & pour moy, & il ſemble que Dieu ait voulu me punir du ridicule ſouhait que je faiſois toujours d'être veuve, ne ſachant pas ce que c'eſt que d'aimer un mary comme j'ay aimé le mien & de le perdre.

Il me preſſa de répondre ſur cela, ce que je faiſois toujours en raillant: il prit tellement ſon ſérieux & me répondit d'une manière ſi aſſurée & ſi ſérieuſe qu'il me fit bien battre le cœur, ajoutant que tout ſon bonheur dépendroit de

ce que je luy répondrois, que je ne pus luy dire autre choſe, après bien des excuſes, que je ne dépendois pas de moy-même & que je m'étois tellement lié les mains ſur cela avec ma mère que mon ſort dépendoit d'elle ſeule. Il me dit tout franc que quand il pourroit m'obtenir d'elle, il ne le voudroit pas, mais qu'il ſeroit content s'il ſavoit que ſans me déplaire, il pouvoit travailler à tirer ma mère de ſon côté.

Je luy dis que cela luy donneroit peut-être plus de peine que la choſe ne le méritoit & que d'ailleurs je ſerois au déſeſpoir qu'il ſe mît au hazard d'avoir du déplaiſir pour l'amour de moy, que ma mère avoit un mariage pour moy en tête qui faiſoit du bruit & que je le priois de n'avoir pas de telles penſées pour moy; que j'étois ſi perſuadée de ſon mérite que je voudrois que ma mère mît mon obéiſſance à l'épreuve ſur ce ſujet, & que ce fût luy qui fût l'objet de l'ordre abſolu que j'attendois d'elle pour un mariage pour moy, & ne pouvant tout à fait le diſſuader de ſes penſées pour moy, je le priay au moins de n'en témoigner rien à perſonne & qu'il y alloit autant de ſon intérêt que du mien à

cacher l'ouverture qu'il m'avoit faite, que moy-même je tâcherois à l'oublier.

Il ſortit de ma chambre & alla faire cette confidence à M. Hahn, grand veneur, conſeiller privé & chevalier de l'Eléphant, fort mon amy & qui avoit l'oreille du Roy, ſans luy dire qu'il m'en eût parlé : il luy promit de faire agir le Roy vers la Reine, vers moy & mes parents. Le lendemain, dimanche, Monſieur vint me dire ce qu'il avoit fait; j'en fus fort fâchée, mais ſes ſentiments étoient trop empreſſés pour moy, il ſembloit qu'il ne voyoit pas le danger qu'il y avoit pour luy dans cette affaire. Il revint encore le lundy avant de partir pour Schoonen, pour me prier de même par repentir de ce que je luy avois dit; je le priay ſurtout de garder le ſecret, & de ſe garder que perſonne ſceut rien de cecy, parce que je n'avois jamais rien tant craint qu'une amourette, qu'aſſurément je n'y répondrois point & que j'étois incapable de la ſoutenir; que s'il en agiſſoit ſur ce pied-là, ni parlant, ni écrivant de moy à perſonne juſques à ce que je ſceuſſe où j'en étois avec ma mère, ce ſeroit mon moyen d'augmenter mon eſtime pour luy. Je luy dis cela ſi ſérieuſement & il le vit

ſi bien, qu'il ne m'écrivit pas & ne parla de moy à perſonne juſques à ce qu'il me revit au bout de pluſieurs mois.

Quelque temps avant ces entrefaites, la princeſſe Ulrica, reine de Suède préſentement, ayant ſceu que la Reine ſa mère, auprès de laquelle elle vouloit faire un voyage, étoit en Holſtein, elle m'en fit la confidence & en même temps qu'elle ne craignoit rien tant que ce voyage & qu'il falloit trouver un moyen pour la faire demeurer à Copenhague. Cette chère princeſſe n'avoit de véritables ſervantes aux deux cours que Mlle Marſchalle, ſa demoiſelle à la cour de la Reine mère, & moy à la cour régnante, quoyqu'elle méritât que tous ceux qui les compoſoient fuſſent ſes eſclaves: je ne veux point parler de ſon extérieur, quoyqu'elle fût de fort belle taille & fort dégagée, ni grande, ni petite, l'air grand, majeſtueux & libre, les mains, la gorge, les yeux & les cheveux admirables, la bouche aſſez belle & de teint fort blanc, mais il eſt fort vray que pour ſon intérieur, je ne crois pas que perſonne au monde le puiſſe décrire ſans luy faire tort: je puis dire en conſcience n'avoir jamais connu perſonne de notre ſexe qui poſſède les gran-

deurs d'âme de cette princeſſe: elle avoit de la modeſtie, du diſcernement, de la bonté & ſe plaiſoit ſi fort à faire du bien, que cette paſſion qui étoit ſi dominante en elle, penſa luy faire de grandes affaires, ayant engagé ſa bague de promeſſe, après avoir vendu tout, tout ce qu'elle avoit qui en valut la peine, pour nourrir & vêtir des ſoldats qui étoient priſonniers à Copenhague & qui étoient miſérablement traités, & quoyque cette princeſſe fût jeune & bien faite, ce luy étoit un vray chagrin quand il ſe devoit faire quelques aſſemblées, qui eſt d'ordinaire un grand régal aux autres perſonnes de ſon ſexe & de ſon âge; elle ne faiſoit point la critique tout haut, mais elle danſoit avec tant de négligence qu'il étoit aiſé à voir qu'elle ne le faiſoit que par complaiſance. Enfin, je n'ai jamais vu de femme ni de fille au monde ſi peu bagatellière qu'elle, & elle pouſſoit aſſurément ſur cela la négligence beaucoup trop loin, craignant toujours de tomber dans l'autre excès. Je ne diray point icy de quels ſtratagêmes on ſe ſervit pour empêcher ce voyage, mais enfin la princeſſe parvint à ſon but, ſans cependant pouvoir parvenir à me garder auprès d'elle. Mais la joye

de la princeſſe ne dura guère longtemps, car la Reine mère la fit venir quelque temps après en Holſtein, au mois de juin 1679.

Cependant Monſieur étoit en Schoonen pour tâcher de faire la paix. M. Hahn me faiſoit la guerre à mots couverts, me diſant toujours qu'il me parleroit plus franchement quand nous aurions paſſé le Grand Belt. Effectivement il prit ſon temps comme on le paſſoit & me dit tout franc la penſée de Monſieur & qu'il en vouloit parler au Roy, étant ſûr que S. M. luy ayderoit en tout ſon pouvoir: il me parla, ne croyant pas que j'en ſçuſſe tant que j'en ſavois. Il en parla après cela au Roy & il me dit que S. M. ſe faiſoit un vray plaiſir de ce mariage: il écrivit la même choſe à Monſieur, ce qui ne luy fut pas une petite joye.

Nous paſſâmes quelques jours à la fin du mois à Rendsbourg: Hahn recevoit ſouvent des lettres de Schoonen, dans leſquelles il y avoit ſouvent des compliments pour moy. Nous continuâmes le voyage & arrivâmes le 26 juillet à Plon. LL. MM. y arrivèrent le ſamedy au ſoir & y ſéjournèrent juſqu'au lundy 28: les hommes s'enyvrèrent aux quatre

repas qu'on y fit & deux fois le dimanche, ce qui étoit un méchant régal pour des femmes, n'y ayant à table que la Reine, la ducheſſe de Plon & moy, & cela parmy dix hommes fort yvrés & la plus part fort inſolents & faiſant des tours de valets en préſence de leurs valets mêmes, ce qui donne un furieux mépris pour les gens. Enfin le voyage de Plon, & les terribles débauches qu'on y fit, cauſa tant de chagrin au Roy, que S. M. prit la réſolution de jeûner à l'avenir le dimanche, ce qui s'eſt fait auſſi depuis, au moins LL. MM. ne tiennent pas table ouverte & chacun mange en particulier s'il le ſouhaite.

Le 10 du mois d'août, le Roy receut une ambaſſade de Moſcovie, fort ſplendide, où il s'y fit même quelques mal entendus parce que les dits ambaſſadeurs prétendoient que le Roy devoit ſe lever & ôter ſon chapeau en recevant la lettre du Grand duc. Ils firent de ſi grands préſents au Roy, même juſques aux marmitons des ambaſſadeurs, que le Roy eut de la peine à trouver aſſez d'or & d'argent monnoyé & aſſez de vaiſſelle d'argent pour donner à chacun une fois autant qu'il avoit donné au Roy.

Monſieur arriva le 11 à Rendsbourg, & comme il n'avoit rien ſceu de moy depuis quelques mois, je crois que nous eûmes l'un & l'autre bien de la joye à nous revoir, mais l'occaſion ne ſe préſenta pas de ſe parler, car LL. MM. partirent le 12 pour Flensbourg; il alloit en calêche avec le Roy & moy avec la Reine, & comme j'évitois fort de luy parler de peur qu'on remarquât les penſées favorables qu'il avoit pour moy, & que je craignois qu'elles luy fiſſent tort, étant remarquées, & moy étant peut-être deſtinée pour un autre, & même le prince Georges n'étant point avec LL. MM., il falloit que Monſieur fût à table aſſis auprès du Roy & ainſi on ne s'y pouvoit parler. Une ſouris-chauve pourtant amuſant le Roy à courir après elle à coups d'épée après le ſouper, nous donna un moment de temps, mais je ne pus rien luy dire que le prier de prendre garde à luy à Auguſtenbourg où nous allions & où nous ſerions fort obſervés; nous y arrivâmes le 13, où nous trouvâmes la Reine mère, la princeſſe de Gottorp, la princeſſe Ulrica & le prince Georges. Monſieur me vint voir un moment, mais comme j'étois retirée dans ma chambre &

que je n'avois avec moy que Mademoiſelle de Rothſtein & ma femme de chambre, je le priay de ſe retirer, ce qu'il fit & il partit le lendemain avec le Roy pour Copenhague.

J'oublie que la princeſſe Ulrica me mena un jour ſeule dans l'égliſe, parce qu'on nous obſervoit ſi fort que nous n'oſions parler ſeules enſemble, pour me demander s'il étoit vray que Monſieur me vouloit: je ne luy dis ni ouy ni non, mais je luy demanday ſur ſa conſcience ſi cela étoit ce qu'elle me conſeilleroit de faire: elle me dit qu'elle le préféreroit à un grand prince, ayant le mérite perſonnel qu'il avoit; ſur quoy je luy dis que je la ſuppliois de ne me rien demander ſur cela, parce que je ne pouvois luy en rien dire.

Monſieur arriva le 3 octobre à Pinneberg &, quoi que je luy diſſe, il voulut bien que chacun remarquât les penſées qu'il avoit pour moy & venoit fort ſouvent me voir dans ma chambre, ce qu'il n'avoit jamais fait auparavant, & comme mes affaires du côté de France étoient ſans mouvement, Monſieur fit venir Weltzin de Varell, il l'envoya en France pour ſavoir l'état des choſes, & pour divulguer les ſentiments de ſon maître pour moy.

Le 14 novembre, M. & Madame de Guldenlow arrivèrent de Norwége, & comme le premier fit ſemblant non-ſeulement d'approuver le deſſein de Monſieur, mais même qu'il luy promit de l'ayder pour y réuſſir, il redit cela au Roy & fut réſolu que S. M. m'enverroit M. Hahn avec Monſieur pour demander mes véritables ſentiments ſur ſon ſujet. Cela ſe fit le 17: je demeuray dans ma première réſolution, que ſi mes parents y conſentoient, j'y donnerois les mains, mais que comme ma mère avoit pour moy un autre mariage en tête, je ſuppliois S. M. de ne faire aucun éclat de cette affaire, mais que je demeurois dans ces mêmes ſentiments en cas que ma mère n'eût pas déjà diſpoſé de moy, que je luy avois donné un tel pouvoir ſur moy & ſur mon établiſſement, que je ne dépendois plus que d'elle; que cela étant, S. M. pouvoit bien voir que je ne pouvois dire que ce que je diſois.

L'année 1680 commença aſſez triſtement pour moy. Quoique Monſieur eût le ſoin de faire prier Dieu publiquement dans l'égliſe allemande auſſi bien que dans toutes ſes terres pour qu'il plût à Dieu de bénir ſon deſſein,

s'il étoit pour la gloire de Dieu, pourtant ſous mots couverts, le lendemain comme Hahn voulut ſonder la Reine ſur le ſujet de mon mariage, après quoy M. de Guldenlow & le Roy devoient parler, S. M. s'emporta & m'appella tout haut pour me faire mille reproches, devant pages & laquais, de ce que je m'étois accordée ſans luy avoir demandé ſon avis. Après que S. M. m'eut dit mille choſes outrageantes ſur cela, je pris la parole & luy dis avec beaucoup de reſpect & de ſang-froid que je ſerois au déſeſpoir ſi je me ſentois coupable de ce que S. M. m'accuſoit & que je me croirois indigne de voir le jour, mais que je la ſuppliois de demander à M. Hahn, préſent, s'il y avoit le moindre engagement de ma part: je luy avouois qu'il y avoit plus de ſix mois que Monſieur m'avoit parlé ſérieuſement de ſes ſentiments pour moy, mais que bien loin de m'être engagée avec luy, je luy avois voulu ôter toute eſpérance, craignant d'être engagée ailleurs: & que pour marque qu'il n'y avoit aucun engagement, qu'il ne ſeroit jamais rien de cette affaire puiſque S. M. y répugnoit.

Sur ce la Reine eut peur de déſobliger

Monſieur, qui avoit toujours été fort de ſes ſerviteurs, & dit avec une grande affection qu'elle ne ſe plaignoit en rien de Monſieur, qu'elle prioit Hahn de l'en aſſurer, mais qu'elle ne pouvoit en rien ſe mêler de cette affaire, puiſque je l'avois commencée ſans elle, je la pouvois auſſi achever de même, mais qu'il étoit dur de ſe voir mépriſer d'une perſonne qui luy étoit ſi proche parente & qu'elle avoit aimée comme ſa propre fille. Je répétois encore ſur cela ce que j'avois dit. Ce diſcours dura un grand quart d'heure au moins, la Reine n'entendant pas mes raiſons & s'emportant toujours, Hahn s'efforçant de l'apaiſer & moy parlant peu avec beaucoup de reſpect, qui eſt une grâce ſingulière que Dieu me fit de me comporter de cette manière.

La Reine ſe retira dans ſa chambre, je l'y ſuivis & fermay la porte après moy, en faiſant ſigne aux demoiſelles de la Reyne de demeurer dehors. Je repris la parole & dis à la Reine le déplaiſir que j'avois de voir de quelle manière elle s'étoit emportée contre moy, qu'il auroit ſuffi qu'elle diſe à moy ſeule qu'elle me défendoit ce mariage. Elle me répéta qu'il n'étoit pas queſtion de la choſe & que j'avois

encore la malice de tirer les choſes ſur Monſieur, afin qu'il fût fâché contre elle, que je récompenſois mal ſes bontés & pluſieurs choſes de cette ſorte. Je luy dis qu'il étoit impoſſible que cela ne touchât pas Monſieur, puiſque c'étoit luy qui en avoit l'affront: que ſi S. M. y vouloit faire réflexion, je n'aurois oſé luy en parler plus tôt, ne ſachant pas ſi je n'étois pas engagée ailleurs, & que comme ma mère n'en ſavoit encore rien, ce que je pouvois jurer, je ne croyois pas avoir fait un crime en diſant à un homme que ſi mes parents & la Reine approuvoient ſa recherche, je ne m'y oppoſerois pas, & cela d'autant plus qu'ayant 27 ans ſur la tête, je pouvois aſſez juger de ce qui pourroit me rendre heureuſe ou non, au moins autant que nous le pouvons voir par l'extérieur.

Je ne voulus pas dire à la Reine que je ſavois que ma mère ne déſapprouvoit pas la choſe & même qu'elle la ſouhaitoit, ce qui auroit rendu ma conduite tout à fait innocente devant S. M., mais j'aimay mieux ſouffrir un blâme que je ne méritois pas, que de m'attirer la colère de ma mère. Enfin ce diſcours fut interrompu parce que la Reine ap-

pela ſes demoiſelles. Je continuay encore en leur préſence ſur le même pied à m'excuſer, mais comme l'emportement & la colère de la Reine ne finiſſoient pas & qu'elle alla dans ſa garde-robe, je crus que je devois me retirer dans ma chambre.

Monſieur me vint remercier de ce que j'avois dit & me témoigna ſon déplaiſir du chagrin qu'il m'avoit cauſé; comme Hahn luy avoit fait ſon rapport en préſence du Roy, S. M. voulut en parler à la Reyne, ce qui ſe fit le même jour. Comme il fut temps d'aller ſouper, je deſcendis dans la chambre de la Reine comme à mon ordinaire. Je trouvay S. M. jouant au Verkehren avec la comteſſe Ahlsfelt: tout le monde me regardoit avec étonnement, mes amies me plaignant & les autres riant à mes dépens: la Reine ne me parloit ni me regardoit, riant malicieuſement avec la comteſſe: je faiſois la meilleure contenance, ne faiſant ſemblant de rien. Le Roy vint chercher la Reine pour ſouper, & me regarda en ſouriant avec beaucoup de bonté. Je pris la comteſſe par la main & la menay au ſouper, où j'eſſuyai la terrible mine de la Reine & ſes rebuffades avec au-

tant de reſpect & d'indifférence que je pus, la Reine ſervant la comteſſe & paſſant les aſſiettes devant moy ſans me rien donner.

Monſieur parla de ſon profond mécontentement à Linsker, en le priant d'en parler à la Reine, ce qui fit un ſi bon effet que le lendemain la Reine me parla fort plaiſamment. Linsker étoit ſon ſecrétaire & pouvoit beaucoup ſur ſon eſprit. Ne la trouvant pas le lendemain dans ſa chambre, je la ſuivis dans ſon antichambre où elle parloit à Linsker dans une fenêtre: il la quitta auſſitôt qu'il m'eut apperçue, & la Reine ſe retournant me demanda quelle heure il étoit &, en tirant ſa montre de ſa poche, elle me dit en allemand: « Ma chère couſine, je vous prie de me raccomoder ma montre, vous ſavez mieux ce métier que moy. » Elle continua à me parler, moy fort étonnée de ce changement.

Peu après le Roy vint pour le dîner & dit à M. Speckhahn d'aller chercher Monſieur, qu'il avoit vu dans ſa chambre, & il revint dire moitié haut au Roy que Monſieur n'oſoit venir parce qu'il avoit peur de déplaire à la Reine: le Roy dit cela auſſi moitié haut à la Reine, faiſant aſſez entendre qu'il ſouhaitoit

qu'il vînt. Sur cela la Reine répondit tout haut à M. Speckhahn que Monſieur ſe moquoit & qu'il le fit venir, & qu'il fit des excuſes ſur cela. M. Speckhahn alla donc le quérir, mais comme il n'y avoit à table qu'un ſeul des conſeillers du Roy, qui s'étoit aſſis fort bas, laiſſant des deux côtés des places vuides au-deſſus de luy, M. Speckhahn voulut placer Monſieur auprès du Roy, mais Monſieur ſe mit à rire & dit qu'il ne quitteroit pas ſa place ordinaire & ſe plaça auprès de moy, comme pour faire dépit à la Reine. S. M. ſe contraignit pourtant fort & parla à Monſieur avec beaucoup de bonté, ſans faire ſemblant de rien pour luy. Il fit le fâché, ſentant qu'il obtiendroit plus de choſes par crainte que par amitié, ce qui réuſſit fort bien, car ce que S. M. faiſoit contre nous, elle le faiſoit en cachette & n'oſoit l'avouer. Un jour, étant au prêche allemand & entendant prier Dieu pour deux affaires cachées, elle me demanda ſi je ne ſavois pas ce que c'étoit. Je luy dis qu'une de ces deux affaires étoit touchant mon mariage, ſur quoy elle me répondit par un ſourire.

Le Roy & M. de Guldenlow parlèrent à la

Reine & Hahn auſſi, ce me ſemble, & S. M. ſe rendit à meilleur marché que la première fois. On luy dit que Monſieur vouloit envoyer Welzin en France pour me demander dans les formes, ce qu'elle approuva. Il partit donc le 8 janvier, chargé de lettres de Monſieur à ma mère & à mon frère, du Roy au Roy de France & à M. Hoog, ambaſſadeur, pour preſſer l'affaire autant que poſſible, & auſſi du Roy à ma mère. Mais avant ſon départ Welzin fit croire à Monſieur que je n'avois pas les ſentiments que je devois avoir pour luy & que je le planterois là à la première réſiſtance de mes parents, ce qui mit Monſieur en une terrible peine, & quoi que je luy diſſe pour le diſſuader, Welzin avoit tellement le cœur de ſon maître à ſa diſpoſition, que je le vis fort longtemps avec des ſcrupules que ma fidélité ne méritoit pas.

J'écrivis ſur cela à ma mère & je luy dis que je ne feray jamais rien ſans ſon conſentement & qu'elle étoit la maîtreſſe de mon ſort. Cependant le Roy qui prenoit cette affaire fort à cœur & qui en parloit continuellement, m'envoya Hahn pour ſavoir ma volonté, & quoyque j'y fuſſe préparée, je ne laiſ-

ſay pas de recevoir cette nouvelle ambaſſade avec beaucoup d'émotion & dis à Hahn d'aſſurer S. M. que je ne me dédiray jamais de ce que j'avois avancé & que pourvu que mes parents conſentiſſent, j'y conſentiray auſſi. L'ambaſſadeur de France, qui étoit très-convaincu des mérites de Monſieur, déſiroit fort qu'il m'obtînt & écrivit à ma mère, pour luy conſeiller de ne pas faire la difficile.

L'Electeur de Brandebourg avoit en ce temps-là un envoyé à Copenhague qui n'étoit en nulle façon l'amy de Monſieur, & qui confirma la Reine de travailler contre moy; mais comme S. M. me faiſoit bonne mine, elle n'oſoit parler à M. Brand (c'étoit le nom de cet envoyé) au château: elle faiſoit donc ſemblant de vouloir aller voir le peintre, elle luy avoit donné rendez-vous chez luy pour luy parler, mais Monſieur étant venu me chercher dans ma chambre & ayant appris que j'étois avec la Reine chez Wachter, il y vint, & la Reine fut ſi bien ſe contraindre, que non-ſeulement elle luy fit bonne mine, mais elle luy offrit de le mener jouer chez la Reine mère dans ſon carroſſe, ce qu'il fit, quoyqu'il

n'y eût d'ordinaire que les princes & les princeſſes qui aillent avec S. M. en carroſſe.

Mais, le 25, il nous arriva à luy & à moy un véritable malheur par la perte d'un amy auſſi fidèle que j'en aye connu : c'eſt le pauvre Hahn, qui mourut après quelques jours de fièvre : cela affligea beaucoup de gens & réjouit pluſieurs auſſi : il coûta des larmes au Roy, & il fallut que S. M. allât le lendemain à Friederichsbourg pour ſe divertir un peu des penſées affligeantes que cette perte luy donnoit.

C'eſt pendant ce ſéjour que je reçus les premières lettres de ma mère, par leſquelles elle me mandoit qu'il n'étoit pas encore temps de parler & de ſonger à cette affaire, que je ne devois avoir ſouffert que cela eût encore éclaté, que cela pouvoit me faire perdre ma fortune. Comme les lettres de ma mère devenoient plus fortes, au lieu de s'adoucir, & qu'elle me traitoit de fille déſobéiſſante & qui avoit une conduite déréglée, je luy envoyay copie des lettres qu'elle m'avoit écrites il y avoit près d'un an, & luy manday qu'elle m'avoit donné les premières penſées de cette affaire & que ſans elle je n'aurois jamais laiſſé

aller la choſe ſi loin, ce que je puis jurer encore devant Dieu être vray.

Sur cela ma mère fit ſemblant de ne pas avoir reçu ma lettre & gronda comme de plus belle, ſans pourtant me défendre le mariage; j'étois même avertie par d'autres qu'elle ſouhaitoit que je me mariaſſe ſans ſon conſentement, mais comme je voulois avoir ſes aſſurances ſur cela & avoir la conſcience nette, je luy manday que je prendrois la colère de tous mes parents ſur moy, à condition que je ſçuſſe ſeulement qu'elle y conſentoit en ſon cœur. Elle ne ſe fia pas à moy ſur cela, quoyqu'elle le pût faire ſans craindre que je l'euſſe trahie, & continua de fulminer contre moy, ce qui me força à luy écrire que je la ſuppliois au nom de Dieu de ne pas me traiter de cette manière & qu'elle n'avoit qu'à me défendre ce mariage & à me donner les moyens de ſortir de Copenhague, parce qu'il n'étoit pas bienſéant que je reſtaſſe dans un lieu où Monſieur étoit continuellement, & qu'il falloit qu'elle ſe fiât extrêmement à moy pour m'y avoir laiſſé auſſi longtemps, ayant l'opinion qu'elle diſoit avoir de moy.

Je faiſois mal, je l'avoue, en écrivant à ma

mère dans des termes qui la pouvoient choquer, mais il ne faut pas accuſer injuſtement ſes enfants: cela fit que j'eus toutes les peines du monde à me retenir & j'eus beſoin de toute ma patience pour ne pas manquer de reſpect à ma mère, ne pouvant pas digérer d'être accuſée auſſi injuſtement.

Un jour, Monſieur me dit qu'il me prioit de penſer à luy dans mes prières, principalement un certain jour qu'il me nomma, qui étoit le 28; cela me donna mille fâcheuſes penſées & quoyque je luy fiſſe pluſieurs queſtions, il ne voulut rien me dire, m'aſſurant que ſi la choſe alloit ſelon ſes ſouhaits, il me le diroit, mais qu'autrement je ne le ſaurois peut-être jamais. Vous pouvez croire avec quelle impatience j'attendis Monſieur au jour ſuſnommé: il vint & remercia Dieu de ce que mes prières avoient été exaucées & me dit qu'il y a quelque temps, ayant fait la Cène, il ſongea à moy, avant de m'avoir parlé; il prit des dés & jetta au ſort pour voir s'il devoit me parler: les dés dirent non, & quoyque cela le fâchât fort, il ne laiſſa pas de croire que c'étoit un avertiſſement de Dieu & qu'il ne devoit plus penſer à moy: il ſe l'ôta

de l'eſprit le plus qu'il put, mais pas entièrement, car, oubliant la réponſe des dés, il me parla. Cependant ſe ſouvenant de ce qu'il avoit fait, il eut un ſcrupule & envoya chercher Laſſenius pour l'aider à voir clair dans ce ſcrupule, ne ſachant pas s'il avoit péché en jouant ou en parlant malgré ce que les dés luy avoient dit. Laſſenius luy dit que le jeu avoit été un grand péché, qu'il avoit voulu tenter Dieu, que le Diable s'en étoit ſervy pour le tenter, que cela étoit facile à voir ſi l'on conſidéroit que le mariage n'étoit pas une choſe à mettre au hazard des dés : que les peines qu'il avoit déjà eues à ma recherche étoient une punition de ce péché : puis il luy démontra qu'il avoit bien fait de parler & que c'étoit une inſpiration de Dieu, ce dont Monſieur fut ravy.

Le 15, M. de Guldenlow m'apporta de la part du Roy une bague, faiſant mille excuſes de ce qu'elle n'étoit pas plus belle. Je luy dis que je n'oſois la prendre, ne ſachant pas encore ce qu'il en ſeroit de mon mariage, mais il la jetta ſur ma table & s'enfuit, me diſant de ne pas la montrer à la Reine & que le Roy m'en prioit. Cela me contrarioit, mais enfin

je la garday ſans rien dire & la rendis à M. de Guldenlow, afin que le Roy me la fit donner par la Reine, ce qui ſe fit peu après, comme vous le verrez. La princeſſe Ulrica me ſoutenoit vivement & répondit alors très-vivement à une lettre très-mordante au ſujet de mon mariage que luy écrivit l'Electrice Palatine, ma tante. L'ambaſſadeur de France me venoit alors voir fort ſouvent.

Vers ce temps il arriva une aſſez fâcheuſe rencontre. L'ambaſſadeur de Suède étant entré dans la cour du château avec deux carroſſes à ſix chevaux, contre la coutume des autres ambaſſadeurs qui, hormis le jour de la première audience, ne peuvent jamais faire entrer leurs gens dans la cour, M. de Guldenlow luy dit en amy de ne plus le faire: il fit ſemblant de recevoir aſſez bien cet avertiſſement & alla parler à un de ſes gens: on crut qu'il vouloit faire ſortir ſon deuxième carroſſe, mais bien loin de là, le troiſième carroſſe à ſix chevaux entra dans la cour peu de temps après. Le Roy, fort intrigué, alloit d'une chambre à l'autre pendant que cette affaire ſe paſſoit. Mais l'ambaſſadeur, craignant un affront, deſcendit fort vite. S. M. avoit envoyé

M. Bulow, gentilhomme de la chambre du prince Georges, qui eſt fort entreprenant, pour empêcher les gens de l'ambaſſadeur de monter en carroſſe dans la cour, mais deux carroſſes étoient déjà ſortis: il trouva le troiſième qui s'empliſſoit de gentilshommes: il leur dit de la part du Roy de ſortir du carroſſe, ils firent des difficultés, & comme M. Bulow les menaça d'appeler des trabans pour leur faire faire par force, ils prirent le bon party & ſortirent à pied de la cour, le carroſſe vuide après eux. Et afin que cela fît plus de bruit, le Roy caſſa le capitaine de garde, mais il rentra bientôt après en grâce.

CHAPITRE V.

Le conſentement de Madame de Thouars arrive. Joie du comte. Aſſentiment de la Reine. Célébration du mariage. Fêtes à ce ſujet. Sèjour à Oldenbourg. Incident à la cour qui y rèſide. Choix d'un paſteur. M. Untereich. Ses paroles triſtement prophétiques. Warell. Mort ſoudaine du comte. Dèſeſpoir de ſa veuve. Sa réſignation toute chrétienne. Commencement de ſes tourments au ſujet des biens de ſon mari. Elle accouche d'un fils. Diſcuſſion pour la tutelle. Sa réſiſtance. Divers incidents. Queſtion du ſequeſtre. Mauvais vouloir de la cour. Le ſequeſtre a lieu. Energie de la comteſſe. Sa viſite à Weſel. Des canons ſont braqués contre elle. Ses courſes. Détails ſur la cour. Suite des intrigues & des menées contre la comteſſe.

LE 26 avril, la poſte m'apporta le conſentement de ma mère à mon mariage, le Roy de France luy avoit témoigné le ſouhaiter à la prière du Roy, mais je vous aſſure que ſi je n'avois pas ſçu par elle-même ſes ſentiments, ſon conſentement qui paroiſſoit contraint ne m'auroit pas ſuffi. Monſieur avoit été quelque temps avec moy & s'impatientant de ce que la poſte ne venoit pas, il ſortit pour en aller apprendre

des nouvelles, & ayant reçu des lettres à ſouhait, il revint avec une mine fort gaye me dire la bonne nouvelle qu'il venoit de recevoir: je luy dis auſſi que les lettres de ma mère & d'autres me confirmoient la même choſe. Il ſe trouva juſtement que j'étois ſeule quand il revint: il me pria de ne pas me moquer de luy, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de remercier Dieu avec moy d'une grâce qu'il demandoit depuis ſi longtemps. Nous nous mîmes à genoux & il fit une ſi belle prière ſur-le-champ que je puis dire qu'elle m'étonna autant qu'elle me réjouit.

Le ſoir même M. de Guldenlow donna chez luy comédie, bal, ſouper fort propre. Le 28, LL. MM. donnèrent à l'ambaſſadeur de Suède l'audience de congé, & auſſitôt qu'il ſe fut retiré, Monſieur ne laiſſa pas à la Reine le temps de deſcendre de l'eſtrade pour luy demander ſon conſentement pour notre mariage, ce que S. M. luy accorda avec mille témoignages de bonté pour luy & pour moy. Après cela Monſieur me vint dire comment la Reine luy avoit parlé & me pria d'aller la remercier très-humblement. Je rentray donc dans la chambre de la Reine, elle me dit en

riant: « Vous êtes vendue, couſine, il n'y a plus de remède. » Elle me ſouhaita toutes ſortes de bonheur & m'aſſura de ſon amitié pour Monſieur & pour moy. C'étoit le même jour que le Roy donnoit à la princeſſe Ulrica une maſcarade au château : on avoit tiré aux billets non-ſeulement quels habits on auroit ce jour-là, mais quelles perſonnes ſeroient enſemble. Il ſe rencontra (je ne jurerois pas que l'induſtrie n'y ait eu autant de part que le hazard) que Monſieur & moy fûmes enſemble & habillés comme payſans & payſanne de France. Il revint le ſoir déguiſé dans ma chambre & me donna une bague de promeſſe d'un fort gros diamant en facette, ſous la pierre de laquelle étoit ſon nom. Je deſcendis la montrer à la Reine, qui me donna de la part du Roy celle dont j'ay parlé. Monſieur ſe retira de bonne heure parce qu'il ne danſoit jamais. Le 30, on commença à rendre grâce à l'égliſe allemande au ſujet de notre mariage, mais toujours à mots couverts.

Nous conduiſîmes la princeſſe Ulrica à Helſignor pour la remettre au Roy de Suède qui l'avoit épouſée. Ma ſéparation d'avec cette chère princeſſe me touchoit extrêmement,

penſant que c'étoit peut-être la dernière fois que je la verrois de ma vie, comme cela n'a été que trop vray. Le lendemain M. de Guldenlow me demanda de la part du Roy quand je voulois épouſer, & que le Roy avoit envie que cela ſe fît ſans cérémonie le même ſoir que Monſieur arriveroit de Schoonen, que LL. MM. ſe trouveroient par hazard à Friederichsbourg. Je le diſſuaday fort ſérieuſement de ce deſſein, luy diſant que je n'avois rien de prêt pour cela, mais il revint me dire qu'on ne ſe paieroit pas de ces raiſons & que la choſe ſe feroit plus tôt que je ne le croyois. LL. MM. s'en retournèrent le 7 mai à Copenhague. Monſieur y revint le 12, ce qui me donna plus de joye que je ne puis exprimer, parce que je m'étois mis en tête qu'il mourroit avant que je l'épouſaſſe, & quoique ce fût une ſottiſe à moy de m'en tourmenter, je crois cependant que c'étoit un demi-préſage du peu de temps que je devois le garder.

Le 15 du mois, je mis mon bracelet d'or fait à la danoiſe, & comme le Roy le voulut voir, je le donnay à S. M. étant à table, & liſant les vers allemands que j'y avois fait graver en dedans & y trouvant le mot d'*Andacht*, S. M.

ſe mit à en rire & à nous demander qui y avoit fait mettre les vers. Monſieur répondit que je l'avois fait faire moy-même & que j'y avois fait mettre ce que j'avois voulu; ſur quoy je fis mes excuſes, mettant cela & ſur Monſieur & ſur l'orfèvre, ce qui m'a bourrelé la conſcience d'une manière que vous aurez mal à le croire, & en vérité c'étoit un grand péché à moy, non-ſeulement de mentir, car c'étoit moy qui avois fait mettre ces vers dans ledit bracelet, mais principalement d'avoir comme eu honte de Dieu, & ce paſſage où Jéſus-Chriſt dit: « Qui aura honte de moy devant les hommes, j'auray honte de luy devant mon Père céleſte, » .....

Le 18 du mois, LL. MM. allèrent à Friederichsbourg & n'y menèrent que M. de Guldenlow, le chancelier Wedell & leurs femmes: le mercredy 19, j'épouſay dans l'antichambre de la Reine où on avoit dreſſé trois dais, ſous l'un deſquels LL. MM. étoient, Monſieur étoit ſous celuy de droite & moy ſous celuy de gauche. Le Roy mena Monſieur ſous le ſien, la Reine me mena ſous le mien: ainſi placés, nous entendîmes une muſique, après quoy le Roy me vint prendre par la main & me mena

auprès d'une pile de carreaux qu'on avoit mis dans le milieu de l'antichambre ſur un tapis de pied: S. M. alla enſuite quérir Monſieur, après quoy le Dr Hans, confeſſeur du Roy, fit un diſcours ſur l'occaſion préſente, mais point du tout de vers à nos louanges comme on a coutume en pareille occaſion, car Monſieur & moy l'avions fait prier de nous apprendre notre devoir & de ne point ſuivre la mauvaiſe coutume ordinaire de dire mille belles choſes des qualités des mariés, deſquelles ils n'en poſsèdent quelquefois aucune: je le fis auſſi prier de parler allemand: il fit l'une & l'autre, quoyque cela luy donnât de la peine, car il ne prêchoit qu'en danois. Après la cérémonie, on ſoupa, un gentilhomme me ſervoit, c'étoit tout l'extraordinaire, car j'avois fort prié qu'il n'y eût pas de cérémonie; je n'avois point d'habits propres, de ſorte que j'en avois mis un vieux que j'avois porté depuis plus d'un an: j'empêchay auſſi Monſieur de s'habiller régulièrement, comme il en avoit envie: la Reine me fit pourtant la grâce de faire elle-même ma couronne & de me la mettre ſur la tête un quart avant que d'aller épouſer.

Je puis dire que j'avois le cœur ſi ſerré ce jour-là, qu'il me ſembloit qu'il prédiſoit le malheur qui m'eſt arrivé ſi peu de temps après, car comme je n'épouſay que vers le ſoir, je fus tout le jour dans ma chambre, aſſiſe auprès du feu à lire dans un livre intitulé: *Le mépris du monde*, en préſence de M^me^ Craben, de la Schagen & quelquefois de Monſieur qui alloit & venoit. Plût à Dieu que j'euſſe lu, ce jour-là, avec tant d'attention que j'euſſe appris à bien pratiquer le titre de ce livre & à tourner mon cœur tellement vers Dieu, que je n'euſſe aimé que luy ſeul; mais il étoit difficile de refuſer ſon cœur à un homme fait de corps & d'eſprit comme Monſieur étoit, en étant aimée éperduement, trouvant de la ſympathie dans nos humeurs. Et cependant j'en ſuis non-ſeulement malheureuſe, mais coupable devant Dieu, confeſſant que j'ay plus aimé la créature que le créateur. Les heures que je paſſois avec luy me paroiſſoient des moments. Nous faiſions quelquefois des raiſonnements chrétiens ſur nos propres penſées, ſur ce qui arrivoit dans le monde, & tout cela aboutiſſoit à des actions de grâces à Dieu, de tous ſes bienfaits envers nous. Il faudroit un

volume pour mettre toutes les prières qu'il a faites de ſa tête ſur des ſujets particuliers, toutes les penſées chrétiennes qu'il a eues.

Le 30, M. de Guldenlow traita l'ambaſſadeur de France & d'autres: il donna auſſi la comédie, tout cela en notre honneur, parce que nous devions partir le lendemain matin. Nous ſoupâmes à la cour & nous en prîmes congé avec beaucoup de marques de bonté & d'amitié de tous. Le lendemain Madame de Wallenſtein me vint encore dire adieu par l'ordre de la Reine. M. & Madame de Guldenlow nous conduiſirent juſques à Princeſſehof. Nous arrivâmes enfin à Bremen, où ma belle-mère me reçut auſſi bien que poſſible. Le ſurlendemain nous fûmes reçus à Oldembourg, les bourgeois en haie & avec des ſalves d'artillerie. Partout ſur les routes les payſans venoient en troupes ſouhaiter du bonheur à Monſieur & à moy. Le 14, nous allâmes coucher à Oldembourg.

Peu de jours après, le grand maréchal Speckhahn arriva, qui nous aſſura que LL.MM. ſeroient le ſoir à Oldembourg, ce qui nous donna une terrible frayeur, car toute la maiſon étoit en déſordre & même il y avoit

encore des cloiſons à faire pour ſéparer les chambres. Monſieur partit pour aller au devant de LL. MM. & me dit de travailler de mon mieux. Je fis venir tout ce qui ſavoit coudre dans la ville pour faire des tapiſſeries & pour tâcher de ranger toutes choſes. Vos deux ſœurs[1] & moy couſumes des rideaux de fenêtres & nous n'eûmes preſque pas le temps de dîner: je crois que je n'ay jamais été ſi laſſe que ce jour-là, où je ne fis que monter & deſcendre. Enfin LL. MM. arrivèrent vers le ſoir, le 20: l'ambaſſadeur de France étoit arrivé quelques heures avant. Le lendemain, le Roy alla ſe promener, la Reine écrivit & moy j'achevay de faire mettre le château en ordre, où il y avoit M. de Guldenlow, le comte Rantzau: il falloit laiſſer un appartement vuide pour M. le duc de Cell: on eſpéroit qu'il viendroit s'aboucher avec le Roy.

Le 22, la Landgrave arriva avec la princeſſe Charlotte de Courland & la princeſſe de Naſſau-Dillenburg, qui devoit me remplacer auprès de la Reine. S. M. alla au devant de ſa mère: elle ſe mit dans un fort beau

1. Filles du premier lit de M. d'Aldembourg.

carroſſe que votre père m'avoit donné. S. M. eut même aſſez de bonté pour moy pour le remercier de ce préſent, auſſi bien que de Doorwehrt, car il étoit à cheval à la ſuite de la Reine. Il penſa même arriver une aſſez plaiſante aventure. C'eſt que ce même jour la princeſſe d'Oſt-Frize devoit auſſi arriver à Oldembourg: mon cocher qui ſavoit peut-être cette arrivée & point celle de la Landgrave, prit le chemin d'Oſt-Frize & ſortit d'Oldembourg par cette porte: Monſieur, ſe doutant de la mépriſe, monta à cheval quelque temps après pour ſuivre la Reine, vint au grand galop avertir S. M., qui fut bien étonnée d'aller au devant de la princeſſe d'Oſt-Frize ſans le ſavoir, mais qui rit de bon cœur de cette tromperie. Le 25, j'allay rendre viſite à la princeſſe, qui me receut fort bien en apparence, quoiqu'elle ne m'ait jamais aimée, & qu'elle eût de plus ſur le cœur qu'elle n'étoit pas logée au château, mais il étoit ſi plein qu'on ne pouvoit ſe remuer. Monſieur & moy étions couchés au grenier ſans fond de lit. Le 2, le prince Philippe, frère cadet de la Reine, arriva auſſi, qui donna de fort plaiſantes penſées à bien des gens: pour moy ſa préſence, ni ſes

manières ne me firent pas regretter le choix que j'avois fait de votre père, luy étant un ange à tous égards auprès de l'autre. Puis toute cette grande compagnie ſe ſépara, le Roy s'embarquant pour aller à Copenhague & je conduiſis la Reine à Weſel.

Nous demeurâmes enſuite à Bremen, où le 17 août nous allâmes entendre M. Untereich: après le dîner il me vint voir. Je l'avois prié pour la première fois que je le vis, par ordre de Monſieur, de me chercher un bon miniſtre réformé. Après avoir parlé de cela, il me demanda s'il oſoit me queſtionner ſur l'état de mon âme; je luy répondis que j'étois laſſe de la cour & de ſes vanités, & que j'eſpérois aller mener une vie douce, tranquille & chrétienne avec Monſieur, que j'aimois tendrement & qui m'aimoit de même, & que je ne pouvois aſſez remercier Dieu des grâces qu'il m'avoit faites. Il me répondit: « Vous croyez donc aimer Dieu? » Je luy dis que ouy. Il répliqua que je devois bien m'examiner avant de le croire & qu'il me prioit de faire une ſérieuſe attention à cecy: s'il plaiſoit à Dieu de m'ôter ce mary, mon bien, mes commodités, de les remplacer par la honte, l'op-

probre, ſi j'aimerois Dieu autant ? Cette queſtion me fit fondre en larmes : j'avouay que non, ſur quoy il me dit : « Vous voyez donc bien que vous vous aimez vous-même & que vous n'aimez Dieu que pour ſes bénédictions. » Sur cela il me fit de belles & bonnes exhortations. Cet excellent paſteur ne ſavoit pas qu'il étoit un vray prophète, puiſqu'en moins de ſix mois preſque tout ce qu'il m'avoit nommé m'étoit arrivé.

Le 15 octobre, nous revînmes à Warell, où Monſieur fut pris de la fièvre tierce & où par malheur il trouva M. Kingelmann. Ses remèdes luy montèrent à la tête : le 20, il eut encore un terrible accès & me dit adieu. Le dimanche 21, il communia & ſouhaita que je luy luſſe de mon livre de préparation à la communion, ce que je fis de mon mieux, car mon altération ſeroit difficile à exprimer. Enfin ce malheureux Kingelmann me dit de faire chercher un autre médecin, ſi je voulois, ce qu'il n'avoit pas voulu permettre juſques là. J'envoyay chercher à Bremen M. Buſch : il accourut, mais il trouva Monſieur dans un tel état qu'il voulut repartir auſſitôt. Le 23, la fièvre tierce ſe tourna en continue avec des rêveries & un

très-grand abattement. Le lundi, il me dit que je luy étois encore une forte racine icy bas, mais que Dieu la couperoit dans ſon temps. Le mardi 26, on me fit retirer de ſa chambre, mais je l'entendis ſe plaindre preſque toute la nuit juſqu'au matin du mercredy, entre 5 & 6 heures du matin, qu'il rendit ſon âme à Dieu.

Il ſeroit difficile d'exprimer quel coup ce fut pour moy. Ce qui redoubla mes maux, ce fut de penſer à la manière dont Kingelmann avoit ſoigné Monſieur, & lorſque je me ſouvins qu'il m'avoit dit qu'il croyoit Kingelmann aſſez méchant pour m'empoiſonner pour luy faire pièce, parce qu'il ne luy pardonneroit jamais d'avoir empêché la princeſſe de Newenburg de le prendre pour ſon conſeiller privé, luy ayant dit qu'il étoit bon médecin, mais incapable d'être conſeiller ; qu'outre cela Monſieur ſavoit qu'il avoit eſſayé du poiſon à deux ou trois amis & qu'il avoit empoiſonné une de ſes femmes. On a ſceu depuis qu'il avoit mandé à la princeſſe de Newenburg, un des premiers jours de la maladie de Monſieur, qu'il ne pouvoit s'en relever, quoiqu'en ce temps-là il n'eût qu'une petite fièvre tierce ſans aucun accident.

M. Untereich vint prêcher à Warell le dimanche ſuivant: puis arrivèrent M. & Mme Guldenlow, qui me demandèrent ſi j'étois groſſe: je leur répondis que je n'en ſavois rien. Weltzin me demanda en conſcience ce que j'en croyois. Je répondis que je ne croyois pas. Madame Schage, qui avoit entendu mes réponſes & qui m'aimoit comme elle-même, me dit qu'elle jureroit que j'étois groſſe & que je ferois un tort irréparable à mon enfant ſi je laiſſois prendre poſſeſſion de tout, & que j'envoyaſſe chercher M. Langen, honnête homme, pour le conſulter.

Le mercredi 24, on porta Monſieur dans la voûte. On prit poſſeſſion des biens. Pendant la maladie, Monſieur avoit voulu écrire un mot pour m'aſſurer Doorwehrt, mais je ne voulus pas le laiſſer ſe fatiguer, de ſorte que ce papier demeura non ſigné. Comme je luy reprochois de ſe préoccuper de cela, il me dit avec altération: « Oh! vous ne connoiſſez pas les gens avec qui vous aurez affaire! » C'eſt une parole à laquelle j'ai bien ſongé depuis & qui n'a été que trop vraie. Ces premiers jours triſtes furent employés à ſigner des lettres de notification & à d'autres triſtes

devoirs: M. de Guldenlow étoit fort civil extérieurement, mais en cachette il fit mille choſes indignes d'un homme d'honneur, comme de faire rompre le ſcel de nos hardes, d'en tirer les perruques de Monſieur & de les emporter toutes pour s'en ſervir. Madame de Guldenlow me cherchoit encore querelle, me faiſant faire des reproches par Roſemond de ce qu'on luy mandoit de Copenhague que ſûrement j'étois groſſe.

Le reſte de l'année fut employé à me faire faire des propoſitions pour m'embarraſſer & me tourmenter, groſſiſſant les dettes de Monſieur & cherchant à me faire faire quelque démarche dommageable à mes intérêts. Cependant ma groſſeſſe ſe confirmoit & c'eſt un miracle de la bonne Providence qui a voulu conſerver cet enfant, malgré tout ce que mon corps & mon eſprit ont ſouffert.

J'appris au mois de février 1681 la mort de mon oncle de Laval & avec douleur la tonſure de mon frère de Talmont, dont il a plu à Dieu de le délivrer depuis. Le 11 avril, le Roy fit mettre le ſéqueſtre ſur toutes nos terres, à la requête du duc de Plœn, & le Roy fit prendre des logements dans le château pour

loger les officiers, à cauſe des travaux du fort qu'on élevoit. Pendant toutes ces cruautés, la Reine m'honoroit de ſes lettres & m'offrit la fille de ſa ſage-femme pour m'aider, ce que j'acceptay. Elle arriva le 28 à Warell, où arrivèrent auſſi le Roy par mer & la Reine par terre.

Mais il ne faut omettre une aventure aſſez ſingulière : M. Speckhahn avoit fait préparer la ſoupe du Roy dans une cuiſine, ne ſachant pas quand S. M. arriveroit, parce que le vent étoit contraire, & ſe promenant avec mes trois filles[1] dans le jardin, il les pria d'aller ſouper : elles ſe mirent à rire, il leur demanda de quoy elles rioient. Dorothée dit : « Nous oſons bien le dire à M. Speckhahn, il eſt des amis de Madame, nous n'avons rien à ſouper. » Il fut fort étonné & demanda : « Que mange donc la princeſſe? » « Du lait, dirent-elles, dont le magiſter Goldſtein, paſteur luthérien, luy fait préſent. » L'étonnement de M. Speckhahn redoubla. Après être revenu à luy, il demanda s'il oſoit m'envoyer une ou deux aſſiettes de la cuiſine du Roy? Les filles

1. Ses filles de ſervice.

luy répondirent qu'elles étoient perſuadées qu'il me feroit plaiſir & qu'il y avoit long-temps que je n'avois rien mangé de ſi bon : ſur cela, il alla à la cuiſine & m'envoya deux aſſiettes de fricaſſées, que je mangeay de fort bon appétit.

Auſſitôt que le Roy fut arrivé, la première choſe que Speckhahn fit, fut de conter à S. M. la choſe & quand je deſcendis dans la chambre de la Reine, le Roy me prit les deux mains & en jurant m'exprima ſon étonnement. Je répondis que cela ne pouvoit pas être autrement, partie de mes biens étant ſous le ſéqueſtre & le reſte exploité par M. de Guldenlow à Kniphauſen, dont il avoit pris poſſeſſion. Il me dit, le 2 mai, qu'il y donneroit ordre &, le 14, je vis l'adminiſtrateur du ſéqueſtre touchant les 500 rixdalers que le Roy avoit ordonné qu'on me donnât par mois de l'argent du ſéqueſtre, après bien des tourments & des chagrins. Enfin, le 18 may, j'eus la grande ſatisfaction de voir arriver Madame ma mère, qui vint exprès de Vitré, en Bretagne, pour aſſiſter à mes couches. J'accouchay heureuſement le dimanche 26, à 2 heures du matin. Ma mère fit baptiſer l'enfant peu

d'heures après dans ma chambre par M. Kœhne, qui le nomma Antoine. Tout alla bien : le lendemain je n'eus point de fièvre. Mais j'en eus enſuite de violents accès, contre leſquels M. Buſch m'envoya des paquets de quinquina.

Le 18 avril 1682, je fis venir M. Huneveld, paſteur d'Accun (qui étoit appellé par le comte de Lippe à Detmold), pour le prier d'emmener mon fils à Smalkalden, chez Madame la Landgrave la douairière, ſur ce que ma mère m'avoit avertie que l'on vouloit m'ôter cet enfant : je le fis ſevrer, afin qu'on n'eût pas beſoin de nourrice. Sa ſanté me força d'ajourner ce voyage.

Le 20 octobre, mon agent de Vienne me manda que la tutelle de mon fils étoit réglée, ma mère exclue & Guldenlow & Fridag ſeuls avec moi. Le 30, j'envoyay 600 rixdalers à Oldembourg pour acheter une partie de notre vieux linge de table & des lits. Le 8 novembre, j'envoyay Brugman à Hanovre avec mes diamants pour les y vendre, s'il étoit poſſible. Le 5 décembre, j'envoyay M. Bobart à Vienne pour proteſter contre la tutelle de Fridag, mais en vain : il la conſerva par les préſents qu'il fit.

Cette année j'ai commencé à Paſques des méditations journalières que je me ſuis propoſé de faire pour me ſoutenir dans tous mes déſaſtres. Voulant retrancher de ma dépenſe le plus que je pouvois, je fis dire au maître de poſte d'Oldembourg que je ne voulois plus tenir mes accords avec luy pour le cheval qu'il me louoit.

Vers le commencement de 1683, je reçus de nouveaux avertiſſements que le Roy & les deux tuteurs vouloient vous ôter d'auprès de moy; Madame la Landgrave continuoit à offrir de vous prendre chez elle, en m'aſſurant que ni roy ni empereur ne la forceroit à vous rendre; que même après elle la princeſſe électorale de Brandebourg, ſa fille, vous prendroit & qu'elle s'y étoit engagée de bonne grâce, de ſorte que je cherchois quelque occaſion ſûre de vous envoyer à Smalkalden, qui eſt le douaire de la Landgrave & ſa réſidence. Auparavant je voulus aller à Bremen conſulter ſur ce projet M. Untereich & M. Heylerſieg, & tous deux à part me voulurent perſuader de garder mon fils auprès de moy; leurs raiſonnements me donnoient mille angoiſſes & me faiſoient répandre un torrent de larmes,

en penſant que négligeant cette occaſion, j'aurois peut-être le crève-cœur de vous voir enlever d'auprès de moy.

J'étois continuellement chez un de ces deux meſſieurs. Enfin le ſamedy j'allay chez M. Untereich, je demanday à ſa femme ſi je ne luy pouvois point dire un mot. Elle me dit qu'elle en doutoit parce qu'il étudioit pour prêcher demain; elle monta dans ſon cabinet & vint me dire qu'il ne pouvoit deſcendre. J'avoue que je fus outrée de chagrin de cette réponſe. Malgré mon chagrin, j'allay le lendemain entendre ſon prêche, mais qui fut plus étonnée que moy, lorſque j'entendis M. Untereich faire excuſe à ſes auditeurs s'il ne pourſuivoit pas la matière commencée, qu'il étoit ſurvenu une affaire extraordinaire qui exigeoit de luy le texte qu'il prenoit du pſaume XLII, 12 : il prit occaſion de dire qu'il étoit permis que l'on demandât à ſon âme le pourquoy de ſon frémiſſement, mais qu'il falloit avoir plus de confiance en Dieu. Pendant ce prêché, je changeay tout à coup de réſolution & je promis à Dieu de m'accoutumer plus à luy & d'attendre ſa délivrance. Je ſortis plus fortifiée, conſolée, & j'allay remercier M. Untereich.

Nous retournâmes à Warell, après que MM. les bourgmeſtres de Bremen eurent ſigné mon teſtament ; M. Heylerſieg étoit mon curateur. Quand cela fut fini, je donnay mon carroſſe à M. Heylerſieg pour le ramener dans la vieille ville : il prit mon teſtament pour le faire achever par le notaire. En arrivant, le bon homme ſe trouva mal, il mit l'acte dans une grande Bible ſur une table de la grande chambre en bas, & il oublia où il l'avoit mis. Comme ce vénérable vieillard mourut peu de jours après, mon teſtament ne ſe put retrouver que par un ſingulier hazard ; enfin un valet ayant pris la Bible imprudemment par un côté de la couverture, fit tomber l'acte à terre : on me le renvoya alors.

Dans ce temps, je dus refuſer les propoſitions d'accommodement que me fit propoſer le Roy, qui alors ordonna de me ſupprimer la penſion de 500 rixdalers par mois qu'il me faiſoit faire ſur le ſéqueſtre. Le receveur ayant pitié de moy, dit à mon intendant Brugman de venir quérir la ſomme, ſans me mettre en peine.

Le 19 may, j'allay chercher le comte de Roye, ſorti de France pour la religion, & l'a-

menay à Warell; je luy contay quelque choſe de mes affaires afin qu'il pût m'aider, mais.... (*ſic.*)

Le 16 juin, la Landgrave mourut, & le 27 la princeſſe électorale de Brandebourg. Admirez tout de nouveau le ſoin que la bonne Providence eut de mon fils, de n'avoir pas permis que je l'envoyaſſe à LL. AA., car leur mort m'eût miſe dans un embarras terrible. Ne ſemble-t-il pas que M. Untereich ait été inſpiré de Dieu en me déconſeillant ce que j'avois réſolu? J'obtins auſſi que M. de Guldenlow rendît à mon fils la poſſeſſion de Kniphauſen & de Garmers.

* *
*

A dater de cet endroit de ſes Mémoires, *la comteſſe devient parfois tellement ſommaire, que la publication intégrale du manuſcrit ſeroit d'une lecture trop monotone. Nous avons donc pris le parti de réſumer ſon travail, en ne citant plus textuellement que les paſſages les plus curieux.*

La princeſſe entama alors une véritable campagne pour tâcher de conſerver ſur ſon fils l'autorité qui luy appartenoit ſi naturellement, comprenant qu'en laiſſant organiſer la tutelle comme on le prétendoit, elle ne ſeroit plus, comme elle diſoit, que « zéro en chiffre. » Les bruits de guerre la décidèrent ſur ces entrefaites à quitter Weſel, qui étoit trop expoſé, & à envoyer à Brême ſes meubles les plus précieux. Elle-même ſe rendit à la cour pour eſſayer d'agir avant le délai de trois mois que le Roi lui avoit aſſigné pour répondre aux propoſitions formulées. La cour étoit alors à Rendsbourg, où la Reine l'accueillit avec les plus amicales démonſtrations, lui fit donner une chambre au château, « bien qu'il fût ſi étroit qu'il fallut déloger pour cela le tailleur de S. M.; » elle luy donna, en outre, ſon propre lit de voyage. Le Roi « fit aſſez bonne mine, mais on voyoit pourtant bien que cela étoit contraint & qu'il étoit comme honteux en me regardant. »

« Je receus des viſites &, entr'autres, du petit comte d'Alffeld, qui s'en retournoit à Oldembourg. Je fis une remarque qui eſt

vraie, c'eſt que quand ces petits meſſieurs, qui ont quelque charge, ſont à la cour, ils ſont humbles, civils & rampants, & auſſitôt qu'ils reviennent dans les lieux où leur charge leur donne quelque pouvoir, ils ne s'en reconnoiſſent que plus arrogants & hautains. Comme j'étois préſente lorſqu'il prit congé de la Reine, S. M. luy dit fort obligeamment pour moy & ſans que je l'en euſſe priée, qu'il luy feroit plaiſir d'avoir ſoin de moy & de mes intérêts. Je remarquay auſſi autre choſe qui me fit faire mille raiſonnements ſur mon ſujet: c'eſt que l'année paſſée, étant à la cour, & n'étant pas logée au château parce qu'il n'y avoit pas de place, les demoiſelles de la Reine même étant logées ailleurs, tout le monde prenant cela pour une diſgrâce, preſque perſonne ne me vint voir & quand je rencontrois des gens de ma connoiſſance, ils ne ſavoient pas s'ils devoient faire ſemblant de me voir. Mais icy ceux que je connoiſſois le moins ſe mettoient en quatre pour moy, & tout ce qui étoit à la cour me vint voir. Cela fait voir, mon cher fils, le peu de fond qu'il y a à faire ſur les amis mondains. »

Le 15 août, la princeſſe, par le conſeil de

la Reine, fit remettre par le comte de Revenklaw une requête au Roi: elle s'en occupa ſans relâche & la faiſoit appuyer par tous les moyens. Mais le Roi chaſſoit tous les jours, rentroit tard, « ſes gens buvoient, s'enyvroient & étoient incapables de parler d'affaires juſques au ſoir qu'ils ſe repoſoient. » Le temps s'écouloit donc inutilement. Weltzin l'engagea enfin à parler elle-même au Roi, ce que la princeſſe put faire le 28 ſeptembre, grâce à l'intervention de la Reine. Le Roi écouta le touchant plaidoyer de la princeſſe & lui donna de bonnes paroles, en l'aſſurant qu'il avoit ordonné déjà qu'on répondit à ſa requête. Rien n'arrivoit cependant, ce qui s'explique quand on lit dans ces mémoires que le principal fonctionnaire de la cour auquel la princeſſe pouvoit s'adreſſer, le comte de Revenklaw, étoit toujours ivre. Cette vie déſoloit & fatiguoit la princeſſe, qui haïſſoit l'oiſiveté & chez la Reine n'entendoit « parler que de bagatelles, mêlées de beaucoup de profanations & de ſaletés. On paſſoit deux ou trois heures à table ; après le ſouper, la Reine & le Roy jouoient aux cartes ou aux dés juſques à 2 heures du matin. » Le comte de Roye

la ſecondoit de ſon mieux, mais ne ſavoit pas encore aſſez la langue allemande pour le faire auſſi utilement qu'il le déſiroit.

Le 5 ſeptembre, dernier jour du délai, M. Brand, adverſaire déclaré de la princeſſe, lui ſignifia que, quoique les déciſions du Roi fuſſent exceſſivement douces, il conſentiroit par conſidération pour elle à les adoucir encore, ſans toucher cependant au fond: qu'il attendoit en conſéquence une propoſition. Elle s'y conforma en cherchant de ſon côté à être auſſi accommodante que poſſible. Le 13, le Roi lui fit remettre ſes dernières réſolutions par M. Geſſen: la princeſſe les trouva ſi « rudes » qu'elle ne put aller au ſouper de LL. MM., & ſe mit à prier. Cependant ſes amis, le comte de Roye, M. de la Foreſt, la preſſoient de céder, lui remontrant l'inutilité de la réſiſtance: elle ſe remit à pleurer «tout à fait contre ma coutume, car j'ay toujours bien ſceu ravaler mes larmes devant tout le monde depuis que j'ay été en Danemark, qu'elles ne me venoient jamais mal à propos & que je pouvois les retenir deux & trois heures juſqu'à ce que je fuſſe ſeule. » Le comte de Revenklaw la trouva dans cet état & pouvant à

peine lui expliquer l'obligation de conſcience où elle étoit de maintenir ſon droit ſur Warell, & ſa volonté de ſe décharger en laiſſant agir les deux tuteurs ſous leur reſponſabilité.

Le comte de Roye la prévint qu'elle devroit gagner les perſonnes mêlées à cette affaire, & la princeſſe acheta une bague de 800 écus qu'elle mit dans une tabatière & offrit à Revenklaw. Celui-ci accepta ſans ſe douter de rien, mais voyant la bague, rentra chez la princeſſe & lui rendit ſon cadeau en ſe plaignant hautement: « il fit ſans doute cela à cauſe de la Reine, car il prenoit à droite & à gauche, à ce qu'on m'a aſſuré. » On vint enſuite la preſſer de nouveau, au nom du Roi, de ſigner l'accord : elle réſiſta obſtinément & s'adreſſa encore une fois au Roi & demanda à quitter la cour, ce qu'elle obtint de la Reine. Le Roi lui fit des adieux très-bienveillants & la Reine lui montra un ſincère chagrin; ſon voyage fut défrayé par elle.

La princeſſe eut une extrême joie en revoyant ſon fils à Brême: elle le trouva exceſſivement changé à ſon avantage, « ſoit dit, ajoute-t-elle naïvement, ſans vous flatter &

ſans me vouloir faire fête. » Elle fit achever le premier portrait qui ait été fait de cet enfant & partit enſuite pour Warell.

La perſécution continua contre la veuve du comte d'Aldembourg: on vouloit arriver, comme elle le dit, à dépouiller le jeune comte de toute la ſucceſſion de ſon père, ſoit 40 ou 50,000 écus de revenus: la princeſſe dut refuſer pour lui cette ſucceſſion, « car je ne pouvois en conſcience vous charger des dettes; voilà pourquoy j'ay été obligée d'en uſer ainſi, ſans quoy votre bien n'auroit pas ſuffi pendant toute votre vie à payer vos créanciers. » Toutes ces difficultés n'abattirent nullement l'énergie de Madame d'Aldembourg, qui tous les jours étoit ſur la brèche, écrivant lettre ſur lettre, courant à Kniphauſen pour faire reſpecter ſes droits qu'on attaquoit ſans ceſſe, revenant à Warell, tenant enfin tête à tous autant qu'elle le pouvoit, défendant pied à pied la ſituation.

Au mois de février 1684, la princeſſe dut rentrer à Kniphauſen, où elle apprit que Guldenlow, venant à bout de ſes intrigues, y envoyoit des troupes oldembourgeoiſes: elle arriva à minuit, coucha dans une maiſon de

payſan, où elle apprit qu'on avoit déjà arrêté ſon bailli. Le lendemain, dès l'aube, la princeſſe demanda l'entrée de la ville: elle avoit avec elle le ſieur Bobart & on voulut, pour lui ouvrir la porte, que celui-ci s'engageât à exécuter les déciſions des tuteurs. La princeſſe refuſa naturellement, renvoya ſon intendant à Warell & demanda alors à être reçue ſeule avec ſa femme de chambre; on lui obéit: elle entra & apprit que tout ce bruit ſe faiſoit au nom des deux tuteurs; elle ſe plaignit hautement, ſurtout de la préſence de ſoldats danois ſur les terres de ſon fils, qui ne relevoient pas du Roi de Danemark. Les deux gouverneurs, après avoir ſubi ces reproches, ſortirent & firent auſſitôt braquer ſix petits canons, les uns vers la campagne du côté où ils craignoient l'arrivée de troupes ennemies, les autres dirigés ſur les fenêtres de l'appartement de la princeſſe.

De guerre laſſe, elle retourna à Warell, où elle arriva préciſément à l'inſtant où ſon fils venoit de faire une chute qui auroit pu être très-grave. Au même moment, l'amtſchreiber Gramberge vint la prévenir qu'il tenoit du chancelier d'Oldembourg qu'on penſoit ſé-

rieuſement à enlever prochainement ſon fils, en la ſuppliant de prévenir cette déplorable action. « Je luy dis : « Vous qui êtes luthérien, « croirez-vous avec d'autres que je l'ôte pour « le faire élever dans ma religion ? » Gramberge reprit : « Pourvu qu'il vive, peu importe « qu'il ſoit luthérien ou réformé. » Tous ceux qu'elle conſulta opinèrent de même. On réſolut d'exécuter immédiatement cette expédition : on partit à l'aube du 14 mars, Madame d'Aldembourg, ſon fils encore aſſez malade, un valet de chambre, une femme de chambre & une femme de l'enfant ; le temps étoit affreux & le voyage fut des plus pénibles. « Nous couchâmes à Wiſſen, où perſonne ne vouloit nous loger ; enfin un pauvre prêtre luthérien nous offrit une chambre comme une halle ſans vitres, où l'on nous fit un lit de paille, où nous couchâmes tous habillés ; notre hôte n'avoit ni bois, ni tourbe. Judith fit cuire une poule à un feu de paille. Vous étiez couché entre Anne Gertruyt & moy, & nous tenions nos rabliers ſur votre viſage. »

Madame d'Aldembourg ſe ſépara de ſon fils à Rein, au pays de Münſter, ſans lui dire adieu pour ne pas le troubler, & dès qu'elle

le ſut arrivé ſans encombre à Doorwehrt, elle écrivit aux Etats de Hollande, de Gueldre, & au prince d'Orange pour le leur recommander. En même temps, elle recevoit des lettres preſſantes de Guldenlow pour la déterminer à ſigner l'arrangement propoſé (avril). Elle apprenoit auſſi à Brême que le nouveau droſſard de Warell avoit fait forcer les portes du château pour ſaccager les appartements, prétendant s'approprier les chevaux; mais les valets purent les faire paſſer par une porte qu'on oublia de garder, enveloppèrent leurs pieds de linge & les amenèrent à Brême.

Guldenlow envoya alors dans cette ville M. de Weltzin, porteur d'un pouvoir, annonçant avec toutes ſes condoléances la mort du jeune comte ſurvenue en route, & ſe portant héritier en conſéquence. Madame d'Aldembourg, indignée cette fois, lui aſſigna une audience, cacha derrière un paravent un notaire & quelques notables de Brême, puis reçut Weltzin & le laiſſa parler. « Je luy répondis tout haut que, quoyque ſa perſonne ne me fût point agréable, j'avois pourtant jugé utile de le faire venir encore une fois devant moy

pour luy dire que mon fils étoit en parfaite ſanté, que j'en avois reçu des nouvelles le même jour. » Il me répliqua : « Comment S. A. E. « ſaura-t-elle que cela eſt? » Je luy dis que ſi dans ſix ſemaines Guldenlow vouloit m'envoyer un homme qui connût mon fils & qui ne fût pas ſuſpect, je le luy ferois voir en vie. Il me dit : « Où faut-il que S. A. E. envoie? » « Là où je ſeray, » répondis-je. Là-deſſus il ſe tut & demanda ſon plein pouvoir : je luy montray de la main le notaire & luy dis : « Il « faut auparavant qu'on dreſſe un inſtrument « de cette farce-là. » Il repartit enſuite & la princeſſe, ne pouvant retourner à Warell, ſe rendit peu de jours après à Doorwehrt, en prenant ſon fils à Amſterdam où il étoit alors (7 juin 1684).

Les affaires de Madame d'Aldembourg ſe compliquèrent promptement : ſes adverſaires pouſſèrent vivement les choſes, & elle apprit tout d'un coup avec une véritable ſtupeur que l'Empereur avoit ſigné un décret la menaçant de la caſſer de ſa tutelle, pour avoir mené ſon fils hors de l'empire ſans ſa permiſſion & avoir pris pour 300,000 rixdalers de meubles (décembre). On comprend que les menées

redoublèrent. La princeſſe n'héſita pas à ſe rendre au mois de mars 1685 à Vienne, où elle fut reçue par M. Diede, envoyé du Landgrave, qui cependant étoit gagné contre elle: elle en acquit la preuve en lui voyant tirer par mégarde de ſa poche une longue lettre de M. de Godens, qu'il ſe hâta de diſſimuler. Mais elle ne ſe rebuta pas: elle diſtribua des préſents à droite & à gauche, & enfin elle parvint à entretenir le chancelier comte de Straatmann: elle lui expliqua ſa poſition. L'affaire avoit été renvoyée par le Conſeil aulique au Conſeil privé, avec la propoſition de deſtituer la comteſſe de ſa tutelle. Le comte, qui avoit été ambaſſadeur à Nimègue avec le comte d'Aldembourg, ſe mit complétement au ſervice de ſa veuve: il avoit d'ailleurs déjà pris ſa défenſe avant de la voir.

Le 30 mars, grâce à lui, elle fut reçue par l'Impératrice, qui ſe montra très-gracieuſe, & en ſortant elle fut appelée par la comteſſe de Rapach, grande maîtreſſe, qui lui offrit d'être « ſa mère, » & lui reprocha de ne pas avoir demandé à parler à l'Empereur. Elle vit ſucceſſivement l'Impératrice douairière, la Reine de Pologne, puis encore la ſouveraine qui alla

chercher ſéance tenante l'Empereur. Ce prince écouta la comteſſe, puis la queſtionna ſur pluſieurs points & finit en la priant de lui rédiger une note détaillée. Elle demanda à qui il faudroit la préſenter. « A moi, » répondit-il. Alors elle tira ſur l'heure un mémoire qu'elle avoit préparé dans ſa poche, en s'excuſant de ſa groſſeur. L'Empereur le prit, en promettant de le lire d'un bout à l'autre. Elle vit ſucceſſivement tous ſes juges, & elle apprit chez la comteſſe de Zeyl, femme du vice-préſident du Conſeil, que ſon mari avoit reçu le mémoire des mains de l'Empereur, avec la recommandation de l'étudier & « de faire rendre juſtice & d'agir comme s'il en pouvoit rendre compte à Dieu au dernier jugement. »

Cependant les tuteurs ne s'endormoient pas & avoient, par exemple, donné au comte de Kœnigſeck, vice-chancelier, deux beaux attelages des haras de Warell. Madame d'Aldembourg alla le trouver chez ſa femme, ſur ſa demande, & en fut médiocrement accueillie, quoique très-poliment. Elle ſuivit enſuite la cour à Newſtadt en Hongrie. «Comme j'étois habillée toujours en noir & fort mo-

deſtement, les dames ſe moquoient de moy & me laiſſoient debout. Je vis entrer une de mes connoiſſances, j'allay pour luy parler. Le valet de chambre de l'Impératrice dit à ces dames: « Savez-vous bien qui elle eſt? L'Impé-« ratrice diſoit, il y a deux jours: Madame ſa « mère & la mienne ſont de la même maiſon « & la ſienne eſt de la première branche. »

On faiſoit bon viſage à la comteſſe, qui raconte qu'elle auroit pu ſe marier pluſieurs fois très-avantageuſement à Vienne pendant ce ſéjour. Enfin, le 20 juin, rencontrant le comte de Kœnigſeck, qui paſſoit dans ſa chaiſe, il s'arrêta & ſur ſa demande où en étoit ſon procès, il lui répondit bruſquement: « Faites vos affaires en Danemark auſſi bien qu'ici, » & il continua. Le décret de l'Empereur ne renfermoit qu'un article qui contrariât Madame d'Aldembourg, celui qui lui impoſoit de ne donner à ſon fils que des domeſtiques luthériens, mais au moins en lui en laiſſant le choix; ce jugement ordonnoit que l'enfant demeureroit près de ſa mère & qu'elle choiſiroit un tuteur à ſa volonté: elle choiſit le duc de Saxe-Gotha.

La comteſſe remercia ſes auguſtes protec-

teurs; le comte de Straatmann lui affirma que l'Empereur avoit agi pour elle « comme un avocat bien payé, » & elle quitta Vienne le 2 août & arriva le 1er ſeptembre à Harlem, où étoit ſon fils, & le ramena à Doorwehrt où arriva auſſitôt un exprès du Roi de Danemark, la citant à comparoître à Copenhague pour rendre compte de ſa conduite & être confirmée dans ſa tutelle. Elle refuſa très-reſpectueuſement, en ſe déclarant ſuffiſamment inſtituée par l'Empereur.

CHAPITRE VI.

La comteſſe ſe retire avec ſon fils dans les Pays-Bas. Education du jeune comte. Anecdotes. Le Roi de Danemark cherche à la faire revenir. Ses promeſſes. Elle ne s'y fie pas. Les difficultés perſiſtent. La comteſſe ſe décide à venir ſeule à Copenhague. Elle repart au bout de peu de temps ſans avoir obtenu de réſultat. Son fils inſtallé à Brême. Mort de la Reine de Suède. Nouveau voyage à Copenhague, toujours auſſi inutile par les menées de Guldenlow. Affaire de l'ambaſſadeur de France Chamilly. Ses lettres. Fin des Mémoires. Appréciation ſur la mort de la ducheſſe de Berry. Mariage du comte.

DEPUIS ce moment, Madame d'Aldembourg demeura dans les Pays-Bas, faiſant de fréquentes courſes, notamment auprès de ſa mère, qui avoit quitté la France à cauſe des perſécutions religieuſes & habitoit Heidelberg. Ses reſſources cependant étoient modeſtes, car à pluſieurs repriſes elle mentionne des ventes de vaiſſelle d'argent, mais elle étoit conſidérée de tous & elle avoit obtenu du prince d'Orange que, ſi elle venoit à mourir, il accepte-

roit la tutelle à ſa place & décideroit Meſſieurs des Etats à s'y aſſocier. Le jeune homme faiſoit ſes études à Rotterdam. Le 22 mars 1688, « mourut à Caſſel la princeſſe Eliſabeth, abbeſſe de Hervort, ſœur cadette de ma mère: il ſe fit des choſes touchant ſa ſucceſſion qui ſont meilleures à cacher qu'à dire. »

Madame d'Aldembourg raconte qu'un jour (novembre 1688) la princeſſe d'Orange dit à ſon fils : « C'eſt une honte pour vous, Monſieur, d'eſtre icy auprès de Madame votre mère, à ne rien faire, pendant que M. le Prince eſt ſur mer. » Le petit drôle répondit fort hardiment: « Si j'étois grand, je ſervirois volontiers S. A., mais préſentement je l'importunerois plus que je ne le ſervirois. »

« Janvier 1689: M^lle de Marolles, femme du célèbre gallérien, m'avoit laiſſé ſa fille aînée, qui avoit contracté, étant dans ſa priſon avec ſon père, un mal qui reſſembloit plus au haut mal qu'aux convulſions; elle en avoit les doigts des deux mains crochus: ſon père luy trouvoit tant de diſpoſitions à apprendre, qu'il avoit commencé l'algèbre avec elle. Je luy fis faire quelques remèdes, mais ſon humeur opiniâtre & attachée à ſon propre ſens, fit

que je fus obligée de la renvoyer à Haarlem, où ſa mère étoit. »

La Reine de Danemark preſſoit vivement Madame d'Aldembourg de venir à Copenhague & de ſe confier à la bonté du Roi. Elle ſe rendit à Brême & envoya un de ſes gens dans la capitale ſous prétexte d'y chercher ſes diamants, & les choſes ne luy parurent pas de nature à rendre ſa venue prudente. Mais elle ſe décida, au mois de décembre, ſur de nouvelles inſtances. Elle arriva le 24 janvier 1690 & dut loger chez Guldenlow, qui avoit proclamé bien haut que celui qui voudroit lui enlever cet honneur ſe déclareroit ſon ennemi. On s'occupa un peu plus tard des affaires & Madame d'Aldembourg fit voir à MM. de Revenklaw, Geſſen & au chancelier Breitenaw, commis par le Roi, une lettre où la Reine formuloit les propoſitions les plus avantageuſes: ces meſſieurs, très-ſurpris, lui conſeillèrent de ne pas en parler pour ne point compromettre la Reine; mais cette princeſſe preſſa vivement, au contraire, la comteſſe de s'en ſervir, en ajoutant qu'elle la ſoutiendroit. La comteſſe ne ſe laiſſa pas duper à ce jeu & elle repartit pour Brême,

à la fin du mois d'avril, ſans cacher ſa ſatisfaction. Elle inſtalla à Amſterdam ſon fils, pour qu'il pût étudier ſous le profeſſeur Francius (juin 1691), & elle revint à Doorwehrt.

Elle paſſoit, du reſte, preſque conſtamment ſa vie à courir dans une ville ou dans une autre, tantôt pour ſon fils, tantôt pour ſes affaires, déployant une énergie & une activité vraiment infatigables. Son journal, à dater de ce moment, n'eſt plus abſolument qu'un itinéraire où elle relate brièvement les événements la concernant, plutôt ſous forme de points de repère que comme éléments d'un récit ſuivi.

Au mois d'octobre 1693, le Roi de Danemark lui dépêcha un officier avec un projet d'accord pour l'éternelle affaire des deux tuteurs: « Ma mémoire, dit-elle, ne m'eſt pas aſſez préſente pour me ſouvenir comment je me dépêtray cette fois de ces propoſitions, que ma conſcience ne pouvoit me permettre de ſigner. » Vers le même moment, elle mentionne la mort de la Reine de Suède en ces termes: « Sur la mort ſingulière de l'incomparable Reine, il y auroit trop de choſes à en dire; je me contenteray de rapporter le texte

que S. M. avoit choiſi : « Tu ſais que depuis « que tu m'as amenée icy, je n'ay eu de joie « qu'en toi, ô Dieu des armées. » Cela en dit aſſez. »

L'éducation du jeune comte continuoit avec M. Francius, M. Anſlaar pour la religion & M. de la Moraiſière; M. de Monort étoit ſon gouverneur: il ſe retira au mois de février 1694 & la comteſſe parvint à décider M. de Rapin à le remplacer. Les années ſuivantes il continua ſes études à Utrecht, où il eut, entre autres, pour profeſſeur « l'excellent M. de Gercama » (juillet 1697).

Au mois de juillet 1702, la Reine fit venir encore une fois Madame d'Aldembourg à Copenhague & la logea au palais: mais Guldenlow ſe trouva là pour contrecarrer au beſoin les bonnes intentions du Roi. En revanche, elle trouva un accueil parfait près de la Reine mère, qui le lui prouva dans une affaire que la comteſſe eut avec Chamilly, envoyé de France, où elle prit hautement ſon parti & celui de la maiſon de la Trémoille.

* * *

LETTRE

de la comteſſe d'Aldembourg à M. le duc de la Trémoille, ſon frère, au ſujet des diſcours de M. le comte de Chamilly, ambaſſadeur de France en Danemark.

Copenhague, le 10 décembre 1702.

« J'ay reçu, mon cher frère, votre lettre du 12 de ſeptembre & quelques jours après celle de M. Magneux, avec les imprimés & les lettres de M. de Chamilly. Vous pouvez aiſément vous imaginer que j'ay été également ſurpriſe & indignée du tour de cette lettre; mais pour vous faire voir clair en tout ceci, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous conter l'hiſtoire dès ſa ſource, & cela tout naturellement, vous promettant de ne point fermer ma lettre que je ne l'aye lue à la Reine pour en avoir l'approbation.

« Je vous ay, ce me ſemble, mandé que j'arrivay en cette ville dix jours avant la Reine, qui étoit allée en Jutland: quelques jours après l'arrivée de S. M., elle m'appella un ſoir après ſoupé dans une fenêtre de ſon antichambre & me dit: « Savez-vous que l'ambaſſadeur de « France m'a parlé de votre maiſon avec beau- « coup de mépris? » « Non, Madame, & même

« je ne l'aurois pas attendu d'un ambaſſadeur « de France, qui doit connoître notre maiſon : « je n'ay point icy de preuves pour juſtifier « ſon antiquité, mais mon frère m'en peut « fournir. »

« S. M. ajouta qu'elle avoit répondu à M. de Chamilly que ce diſcours la ſurprenoit & qu'elle ne pouvoit comprendre que Madame la Landgrave, ſa grand'mère, étant auſſi ſage qu'elle l'étoit, eût été ſi fort priſe pour dupe, qu'elle eût donné ſa fille aînée à un homme qui n'étoit pas de bonne maiſon. L'ambaſſadeur continua à dire que c'étoit une petite maiſon, très-petite, & à murmurer entre ſes dents je ne ſais combien de choſes ſur le même ton, que S. M. n'a pu retenir. Je la remerciay de ſa favorable réponſe : peu de temps après je me retiray dans ma chambre, où deux dames de S. M. m'accompagnèrent. Je leur dis : « Je n'aurois pas cru être ſi peu « morte au monde que je le ſuis. Ce que la « Reine me vient de dire m'a plus troublée « que je ne le devrois être, » & en même temps je leur racontay l'hiſtoire que S. M. m'avoit fait l'honneur de me dire.

« Quelques jours après Mademoiſelle d'Eck,

qui eſt effectivement une de mes bonnes amies, reçut une lettre de Madame de Chamilly (& c'eſt la même que celle dont vous m'avez envoyé copie) qu'elle crut devoir montrer à la Reine. Après que S. M. l'eut entendu, elle dit en propres termes: « L'ambaſſadeur me donne un démenti, mais n'importe, puiſqu'il rend juſtice à la maiſon de « ma couſine. » Peu de jours enſuite, l'ambaſſadrice vint pour ſavoir l'effet de ſa lettre. Mademoiſelle d'Eck luy dit qu'elle avoit lu ſa lettre à la Reine. Madame de Chamilly en fut ſurpriſe, & luy dit qu'en la priant d'en uſer avec ſa prudence ordinaire, cela ne vouloit pas dire de la montrer à la Reine: Mademoiſelle d'Eck répondit qu'étant au ſervice de S. M., elle n'avoit pas cru pouvoir ſe diſpenſer de luy faire voir une lettre où elle étoit intéreſſée à pluſieurs égards. Voilà ingénuement comment les choſes ſe ſont paſſées, ce qui me juſtifie entièrement du ſoupçon que M. de Chamilly veut inſinuer, comme ſi j'avois inventé tout ce que je vous ai mandé.

« Il ne me ſera pas plus difficile de me purger de la petite hiſtoriette de M. de Chamilly: c'eſt de ce que j'ay prétendu que ſa femme

me rendit la première visite. Pour cet effet, je vous feray encore une histoire dans la plus grande sincérité du monde, car pour moy, mon cher frère, vous pouvez compter que je ne débiteray jamais un mensonge de propos délibéré.

« Peu de jours après que je fus icy, une demoiselle qui est auprès de Madame la princesse de Hombourg me demanda si je ne voulois point faire avertir plusieurs dames de mon arrivée & entr'autres l'ambassadrice de France. Je répondis en général que non; que ne l'ayant point fait il y a douze ans, lorsque j'étois maîtresse de moy & de mon temps, étant logée chez M. de Guldenlow,[1] je le

1. Nous devons à M. Wegener d'intéressants détails sur la famille de M. de Guldenlow, dont le nom parait si souvent dans ces Mémoires.

Ulrich-Frédéric de Guldenlow était fils naturel du roi Frédéric III de Danemark & d'une Holsteinoise nommée Marguerite Pape, mariée ensuite à M. Hausmann, administrateur du bailliage de Segeberg, & créée, après son veuvage en 1683, baronne de Lœwendal.

M. de Guldenlow, né en 1638, se distingua dès 1657-1660 dans la guerre entre le Danemark & la Suède : il servit ensuite comme général en Espagne & obtint en revenant, en 1663, le cordon bleu. Ambassadeur à Londres en 1669, il fut nommé, en 1670, grand chambellan, en

devois beaucoup moins faire à préſent que j'avois l'honneur de loger chez la Reine, où je ne pouvois pas diſpoſer de moy. J'ajoutay qu'en particulier pour l'ambaſſadrice, je ne luy voulois point donner part de mon arrivée, tant parce que connoiſſant ſon mari pour intrigant & dangereux, de telles gens n'étoient point mon fait; que parce que je ſavois bien qu'il n'étoit pas agréable à la cour, avec qui j'avois intérêt de me ménager.

« Je ne ſais où M. de Chamilly put trouver là la prétention chimérique de laquelle il veut parler, mais je voudrois que vous le puiſſiez

1671, comte de Laurvig en Norwége, commanda avec éclat, comme feld-maréchal, l'armée norwégienne contre la Suède de 1676 à 1679: il quitta toutes ſes charges à la mort de ſon frère le roi Chriſtian V, le 25 ſeptembre 1699, & mourut à Hambourg le 17 avril 1704.

Il épouſa ſucceſſivement trois femmes: en 1659, Sophie Urne, fille du lieutenant-général du royaume; ce mariage fut déſavoué par le roi: les deux fils jumeaux qui en naquirent furent créés barons de Lœwendal, & l'un d'eux fut père du maréchal de France de ce nom; — en 1660, Antoinette Groubbe de Tiele; divorcé ſans enfant le 14 octobre 1670, il ſe remaria le 16 août 1677 avec Antoinette-Auguſta, fille aînée du comte Antoine (l'aîné) d'Aldembourg: cette union fut la cauſe de l'oppoſition de M. de Guldenlow aux légitimes prétentions de Charlotte de la Trémoille, belle-mère de ſa femme.

faire expliquer par qui il a ſu que je prétendois la première viſite de ſa femme; car je vous aſſure que perſonne ne peut le luy avoir dit, puiſque bien loin de m'en être ouverte à perſonne, je ne l'ay jamais ſouhaité. Je ne ſais ſi, après cela, l'on peut encore me ſoupçonner de la prétention dont il s'agit, moy qui me ſuis fait une étude de m'éloigner de la maiſon de l'ambaſſadeur de France tant que je pouvois.

« Il y a encore un endroit dans la lettre de M. de Chamilly, où il ne ſe dément pas: c'eſt où il parle des premières viſites que luy ont rendues des princes & princeſſes régnantes des premières maiſons d'Allemagne. Quoique cela ne me regarde point, il faut pourtant que vous ſachiez qu'il veut parler de Madame la princeſſe de Volfenbuttel, qu'on m'a dit qu'il convia à dîner afin de pouvoir dire que cette princeſſe avoit donné la première viſite à ſa femme.

« J'ay fait imprimer cent exemplaires des 12 dernières alliances dont vous m'en avez envoyé deux, & ainſi ſans vous en dénuer, j'en auray pour diſtribuer où je croiray néceſſaire. Quoique toute cette affaire m'ait donné un

vrai chagrin pour moy-même, je vous assure que l'espèce de menace que l'ambassadeur vous fait, ou pour mieux dire l'obligation qu'il veut que vous ayez du silence qu'il a tenu auprès du Roy de peur de vous faire tort, est ce qui m'a touchée le plus, car je serois au désespoir qu'étant aussi innocent que vous l'êtes, vous eussiez le moindre chagrin. Ne faudroit-il pas que Madame fût informée de tout ceci pour prévenir de nouvelles suppositions? S. A. R. a toujours tant de bontés pour nous qu'elle voudra bien s'y intéresser. Adieu, mon cher frère, honorez-moy toujours de votre amitié & me croyez à vous avec la dernière tendresse. »

De la Reine, écrit à la suite:

« Mon cher cousin, la princesse votre sœur m'a dit qu'elle vous écrivoit aujourd'hui touchant un certain caquet qui vient de l'ambassadeur Chamilly, & j'ai cru devoir joindre à sa lettre une petite apostille pour témoignage de la vérité. Je vous déclare donc que l'affaire s'est passée justement de la manière que ma cousine vous le mande, & je ne puis comprendre de quel front M. de Chamilly ose

avancer des choſes qui manifeſtement ſont fauſſes, pour couvrir le diſcours qu'il a tenu avec moi touchant votre maiſon, ni comment il ſuppoſe des circonſtances qui n'y ont pas rapport, & où perſonne que lui n'a penſé. Je ſuis bien fâchée que la princeſſe ait dû avoir ce déplaiſir pendant que je tâche de lui rendre agréable le ſéjour qu'elle fait chez moi, & j'aurois ſouhaité une occaſion moins chagrinante pour vous dire que je ſuis, mon cher couſin, votre très-affectionnée couſine.

« CHARLOTTE-AMÉLIE. »

« *P.S.* En voilà plus que je n'ay oſé eſpérer, mon cher frère, puiſque la Reine a bien voulu vous écrire elle-même : j'eſpère que nous voilà tous deux au-deſſus des atteintes de M. de Chamilly. »

* *
*

Madame d'Aldembourg repartit vers le 15 novembre, ſans avoir rien conclu pour ſes affaires. Le journal devient dès lors de plus en plus concis & n'enregiſtre plus que les fréquents déplacements de la comteſſe & le

nom des perſonnes qu'elle voyoit, mais ſans commentaires : ſes fréquentes indiſpoſitions & auſſi les déplacements de ſon fils.

Le 16 avril 1711, ſon fils épouſa à Copenhague, dans la chapelle de la Reine, la princeſſe Marie-Wilhelmine de Hombourg.[1]

En 1715, « il arriva dans mon domeſtique des bagatelles qui n'ont pas laiſſé d'exercer ma patience à pluſieurs repriſes. » Sa maiſon ſe compoſoit de deux femmes de chambre, une couſeuſe, trois ſervantes, un cocher, un laquais, un poſtillon : un beau jour, ils s'aviſèrent « de ſortir de ma maiſon en danſant & en chantant; » le cocher & une des filles ſeuls demeurèrent.

Au mois de novembre 1715, la comteſſe écrit : « Marie-Louiſe-Eliſabeth d'Orléans, ducheſſe de Berry, eſt morte le 21 juillet 1719. C'eſt une princeſſe ſi ſingulière que ſa vie & ſa mort doivent être enviſagés avec étonnement & doivent faire faire de bonnes réflexions. »

1. Antoine d'Aldembourg avait épouſé, en 1704, Anne, fille du baron de Kniphauſen : n'en ayant pas d'enfant, il divorça cette même année 1711. Sa ſeconde femme, née le 7 janvier 1678, était fille du Landgrave & avait été élevée à la cour de Danemark.

Enfin en 1720, elle écrit: « Si depuis quelques années mes aventures ſont devenues toutes unies, & par conſéquent peu dignes d'être miſes par écrit, celle-ci va l'être encore davantage: il plaît à Dieu de me donner le repos après les triſtes épreuves par où ſa bonne Providence a trouvé à propos de me faire paſſer: qu'il luy plaiſe les faire ſervir à l'édification du prochain, à mon ſalut, mais ſurtout à la gloire de Dieu, & qu'ayant éprouvé, je puiſſe ſortir du creuſet avec moins de craſſe, afin que faiſant luire ma lumière après ma mort, mon Père céleſte en ſoit glorifié. »

Le journal ſe termine, le 9 décembre, par ces mots: « Gramberge eſt venu icy (Doorwehrt), qui m'a donné quelqu'argent par ordre de mon fils. Les gens que mon fils avoit envoyés en France ſont arrivés: ils y avoient mené des chevaux pour le Roy & pour mon frère. »

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

TABLE

PRÉFACE
(Page 7)

⁂

CHAPITRE PREMIER
(Page 27)

Naiſſance de Charlotte-Amélie de la Trémoille. Son enfance. Thouars. Première courſe à Paris. Les deux amies papiſtes. Tentative de Mademoiſelle d'Evreux pour la convertir. Préſentation à la Reine. Le tabouret. Mademoiſelle. Mademoiſelle de Valois. Affection de la ducheſſe de la Trémoille pour ſa petite-fille. Celle-ci fait ſon portrait à elle-même. Projet de mariage de Mademoiſelle de Thouars avec le comte de Roye. Oppoſition de la ducheſſe. Le mariage a lieu avec le duc de Weymar. Retour à Thouars. La maiſon de Louſſy. Mort de la ducheſſe de la Trémoille. Triſteſſe de la famille. Eſſai du comte de Laval pour amener ſa nièce Charlotte au catholiciſme. Le révérend Chabrolles. M. de Turenne prévient M. de Thouars, alors en Hollande. Il envoie ſa femme. Son arrivée ſoudaine. Meſdemoiſelles d'Olbreuſe & de la Manſelière. Les aventures de Mademoiſelle d'Olbreuſe, ayeule de la maiſon ſouveraine d'Angleterre.

⁂

CHAPITRE II

(Page 63)

Madame de Thouars amène ſa fille à Paris. Séjour à la Fertè chez Madame de la Force. Elle ſe décide à quitter la France pour mettre ſa fille à l'abri. Anvers. Bois-le-Duc. Education. Caractère de Charlotte. Sa mère la ſurveille moins que ſa grand'mère. Naiſſance de ſa ſœur. Viſite au duc de Thouars à la Haye. Le prince d'Orange. Incident. Retour à Thouars. Son père repart pour la Hollande. Il ſe brouille avec les Etats. Ses projets de converſion. Il ſe décide à abjurer. Il revient à Thouars. Appréhenſions de ſa mère. Le duc hèſite encore. Incidents. Il cherche à ébranler ſa fille. Il ſe déclare enfin. Scène. Explication avec ſa fille. Dèſeſpoir. Le duc emmène ſon fils à Angers & le force à ſe convertir. Détails curieux. Tentatives de ſa ſœur pour le décider à réſiſter. Colère de ſon père. Il revient & eſſaie encore d'ébranler ſa fille. Derniers incidents du ſejour en France.

*

CHAPITRE III

(Page 95)

Madame de Thouars ſe décide à emmener ſa fille. Démarches pour obtenir la permiſſion du Roi. La Reine de Danemark offre de recueillir Mademoiſelle de Thouars. Intervention de M. de la Feuillade. Le duc de Thouars cherche à prévenir ce départ en enlevant chevaux & voitures à ſa femme. Celle-ci étoit déjà en route. Rencontre des époux à l'hôtellerie de Blois. Continuation du voyage. Caſſel Mort du duc de Thouars. Hambourg. Arrivée à Copenhague. Réception ſolennelle. Madame de Thouars repart auſſitôt pour Paris. Chagrin de ſa fille. Mademoiſelle Schage.

*

CHAPITRE IV

(Page 107)

Projets de mariage. Première penſée du comte d'Aldembourg. Le prince de Naſſau. Oppoſition de Madame de Thouars pour le premier. Ses efforts, au contraire, en faveur du ſecond. Le comte ſe déclare. Emotion de Mademoiſelle de Thouars. Bruits à la cour. Amour croiſſant du comte. Mademoiſelle de Thouars partage ſes ſentiments. Sa mère de plus en plus hoſtile. Don de la bague de fiançailles. Détails ſur la cour. Groſſièreté de la vie des ſeigneurs. La princeſſe Ulrique, ſa bienveillance. M. & Madame de Guldenlow. Le comte fait prier dans les égliſes pour le ſuccès du mariage. Colère de la Reine. Scène violente. Le Roi, au contraire, eſt favorable. M. de Guldenlow ſe met en travers. Intrigues. Démarches en France pour obtenir le conſentement de Madame de Thouars. Soumiſſion de Charlotte. Ses triſteſſes. Conſtance du comte. Ses ſcrupules. Cadeau du Roi. Incident relatif à l'ambaſſadeur de Suède.

*

CHAPITRE V

(Page 135)

Le conſentement de Madame de Thouars arrive. Joie du comte. Aſſentiment de la Reine. Célébration du mariage. Fêtes à ce ſujet. Séjour à Oldenbourg. Incident à la cour qui y réſide. Choix d'un paſteur. M. Untereich. Ses paroles triſtement prophétiques. Warell. Mort ſoudaine du comte. Déſeſpoir de ſa veuve. Sa réſignation toute chrétienne. Commencement de ſes tourments au ſujet des biens de ſon mari. Elle accouche d'un fils. Diſcuſſion pour la tutelle. Sa réſiſtance. Divers incidents. Queſtion du ſequeſtre. Mau-

vais vouloir de la cour. Le ſéqueſtre a lieu. Energie de la comteſſe. Sa viſite à Weſel. Des canons ſont braqués contre elle. Ses courſes. Détails ſur la cour. Suite des intrigues & des menées contre la comteſſe.

*

CHAPITRE VI

(Page 171)

La comteſſe ſe retire avec ſon fils dans les Pays-Bas. Education du jeune comte. Anecdotes. Le Roi de Danemark cherche à la faire revenir. Ses promeſſes. Elle ne s'y fie pas. Les difficultés perſiſtent. La comteſſe ſe décide à venir ſeule à Copenhague. Elle repart au bout de peu de temps ſans avoir obtenu de réſultat. Son fils inſtallé à Brême. Mort de la Reine de Suède. Nouveau voyage à Copenhague, toujours auſſi inutile par les menées de Guldenlow. Affaire de l'ambaſſadeur de France Chamilly. Ses lettres. Fin des Mémoires. Appréciation ſur la mort de la ducheſſe de Berry. Mariage du comte.

168 4

EN TOVT BIEN

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

JUN 24 78

P.E.B./I.L.L.

2 OCT 2003

U OMAI 21 2005

a39003 002895042b

CE DL 0193
.A6A3 1876
COO ALDENBURG, C MEMOIRES DE
ACC# 1080635